Une Chambre Vide

C'est une chose qui ne devrait pas exister pour qui lit les colonnes de demandes de "LaPatrie".

Comment la Louer

La Patrie

Un Pensionnaire Payant

Des milliers annoncent tous les [illegible] dans les colonnes de Petite de "LaPatrie" et offrent les prix. Avis aux

Maitresses de [illegible]ion

29e ANNEE—No 149 DOUZE PAGES MONTREAL MARDI 20 AOUT 1907 LE NUMERO UN CE[illegible]

Conseil Législatif [illegible] 29613

Une prise d'habit chez les Sœurs Grises

Onze jeunes filles revêtent l'habit monastique, et onze autres prononcent leurs vœux. Touchante cérémonie

Une cérémonie des plus impressionnantes avait lieu ce matin, à la maison-mère des Sœurs Grises, rue Guy.

Onze jeunes filles prenaient le saint habit des Sœurs de Charité, ce pendant que onze autres prononçaient leurs trois vœux.

M. le chanoine Roy présidait la cérémonie. Il a prononcé un éloquent sermon de circonstance. Brièvement, il parla de l'immolation à laquelle ces pieuses filles devraient désormais se soumettre.

Immolation du cœur par la pauvreté, de l'esprit par l'obéissance, immolation du corps par la chasteté.

La messe a été célébrée par M. l'abbé Moreau, curé de St-Jacques l'Achigan, oncle de Mlle Marie-Louise Moreau qui a revêtu le saint habit.

Deux par deux, celles qui devaient faire profession

VINRENT S'AGENOUILLER

aux pieds de celui qui présidait cette touchante fête religieuse, et lurent la formule qui les faisait entrer dans la grande famille de ces vaillantes et pieuses éducatrices que sont les Sœurs Grises. Ces vœux ne sont cependant pas définitifs et devront être renouvelés cinq années durant pour devenir, une dernière fois, perpétuels.

Nous donnons d'abord ci-dessous, la liste des noms de

CELLES QUI ONT REÇU LA VETURE :

Ce sont : Mlles Paré, de Deschambault ; Longtin, de Saint-Philippe ; Moreau, de Saint-Jean ; Lécuyer, de Montréal ; Letendre, de Saint-Bonaventure ; Moreau, de Saint-Luc ; Robert, de Longueuil ; Martel, de Montréal ; Gratton, de Sainte-Thérèse ; Prudhomme, de Notre-Dame-de Grâces et Weeks, de Montréal.

Celles qui

ONT FAIT PROFESSION

sont les suivantes : Mlles Massé, de Varennes ; Prudhomme, de Montréal ; Maranda, de Saint-Hyacinthe; Seucal, de Pittsburg ; Roy, de Montréal ; Lacroix, de Worcester, Mass ; Gosselin, de Montréal ; Dugas, de Saint-Anicet ; Dufour, de Montréal ; Breux, de Chambly et Marquette, de Saint-Jean-Baptiste de Rouville.

La cérémonie de ce matin est l'une des trois grandes époques religieuses célébrées chez les Sœurs Grises.

C'est en effet aux mois de mars, août et décembre que les postulantes prennent l'habit et que les novices prononcent leurs vœux.

La cérémonie de ce matin, avait réuni un nombreux clergé et des centaines de parents et amis des heureuses et des héroïnes du jour.

Au sanctuaire on remarquait, M. l'abbé Corbeil, curé de la paroisse Saint-Joseph ; M. l'abbé Perreault, curé de Notre-Dame-des-Neiges ; M. l'abbé Robillard, ancien curé ; le R. Frère Paré, novice, S. J., MM. les abbés Thibault, P. S. S., et Bellerose, chapelain des Sœurs Grises, etc., etc.

EN QUITTANT LE TRAIN

UN HOMME EST APPREHENDE PAR LA POLICE, AU MOMENT OU IL DESCEND DU TRAIN DE WINNIPEG.

Hier soir, à l'arrivée du train de Winnipeg, les détectives Demers et Guérin arrêtaient un nommé George Bail, âgé de 36 ans, accusé de fraude par les autorités de Winnipeg. Bail voyageait en compagnie de sa femme et de ses deux enfants, l'un de six ans, et l'autre de deux. Au bureau de la sûreté, Bail fut fouillé, et on trouva sur lui $109 et un revolver chargé. Il demanda la permission d'envoyer de l'argent à sa femme, mais cette permission lui fut refusée en attendant qu'on sache d'où vient l'argent.

Le chef Carpenter attend des instructions de Winnipeg.

IL PREFERE LA PRISON

UN POLONAIS REFUSE DE RESTITUER L'ARGENT QU'IL A VOLE ET VA EN PRISON.

"Je préfère aller en prison que de lui remettre son argent".

Telles sont les paroles que le Polonais, John Marcinez répondit à l'avocat Théberge qui l'accusait d'avoir volé une somme de $22 à son compagnon de chambre, Mathieu Feulconski, aussi polonais.

Les deux hommes demeuraient dans la même chambre, dans une pension située 8 rue Tansley.

Il y a un mois, Feulconski s'aperçut que son camarade de chambre avait la déplorable habitude de lui vider ses poches et il en avertit la police. Deux constables qui vinrent à la maison, firent avouer le vol à Marcinez et, quand il fut pris sur le fait une seconde fois, il rendit l'argent volé, mais il se refusa ce matin à toute restitution des sommes qu'il avait volées.

L'avocat A. Théberge alla à son domicile ce matin et lui demanda de venir au Palais de Justice. L'homme s'y rendit de bon gré et fut là sommé

UNE SECONDE FOIS

de remettre les sommes qu'il avait enlevées à son compagnon de chambre. De nouveau, il refusa.

John Marcinez était venu accompagné de sa femme et de quatre enfants tous arrivés récemment de Pologne et il resta tranquille dans le corridor en attendant que Me Théberge et le plaignant fissent préparer un mandat d'arrestation.

Une fois le mandat dûment assermenté et signé, le Grand Connétable Bissonnette alla trouver l'accusé et lui déclara qu'il fallait aller en prison.

Marcinez ne s'attendait certainement pas à ce que ses paroles fussent prises au mot et il demeura interloqué quelques secondes.

—"Venez, venez, dit M. Bissonnette.

L'accusé suivit, après avoir remis à sa femme des billets de banque qu'il avait en poche. Il préfère passer quelque temps en prison que de payer.

Quels sont les artistes qui ont le plus de penchants pour la navigation ? — Les comédiens, car on les voit toujours sur la "Seine" (scène.)

ON SE RAPPELLE DES GOULD

LES OFFICIERS DU "DOMINION" SE SOUVIENNENT DU DERNIER VOYAGE DES AUTEURS DE LA TRAGEDIE

Le vapeur "Dominion," sur lequel M. et Madame Gould ont fait la traversée il y a trois ans, est de nouveau dans notre port, et plusieurs des officiers qui étaient à bord lors du voyage des deux aventuriers se souviennent bien d'eux. Gould qui passait son temps au fumoir est donné comme un homme excessivement tranquille, mais, cependant, sachant se faire des amis. De Madame Gould, on se souvient peu, car elle passa la plus grande partie de son temps dans sa cabine.

Un officier de la compagnie fut visiter les Gould dans leur maison de campagne à Waterloo, près de Liverpool, et il fut magnifiquement reçu. Cet officier dit que tout Liverpool ne cause que des Gould, car ils furent bien connus dans cette ville.

PANIQUE PARMI LES PASSAGERS

L'EXPLOSION D'UNE FUSEE DE MOTEUR D'UN TRAMWAY A SAINT-HENRI, CE MATIN.

Ce matin, vers 9.45 hrs., l'explosion de la fusée du moteur d'un tramway de la rue Notre-Dame, à l'angle de la rue Rose-Delima, a causé une panique sérieuse parmi les passagers.

Quand le jet de flammes surgit les passagers du sexe féminin se précipitèrent vers la porte, et

UNE BOUSCULADE

se produisit. Deux femmes sautèrent par les fenêtres, et l'une d'elles en tombant a eu la cheville du pied fracturée. Elle perdit connaissance immédiatement, et transportée à l'hôpital Notre-Dame, dans un état semi-comateux, elle ne put donner son adresse. Le choc nerveux qu'elle a reçu lui a paralysé la langue, et à midi, elle était encore inconsciente. L'autre femme, Mme Horton, 411 rue Saint-Dominique, a été pansée au dispensaire de l'hôpital Général. Ses blessures sont peu graves.

A MAUVAISE ADRESSE

Oscar Pépin et Adélard Wistaff, deux petits garçons de 12 ans, se sont fait arrêter, hier, dans des circonstances tout à fait particulières.

Hier, après avoir volé une petite charette à la porte d'un magasin de la partie ouest, ils allèrent l'offrir en vente chez un juif de la rue Craig.

Celui-ci, qui voyait venir au loin le détective Richard, dit aux enfants :

—"Voici justement l'homme qui va acheter votre charette, allez la lui offrir.

On comprend que Richard mit vite la main au collet des deux jeunes voleurs et les conduisit à la Sûreté. Tous les deux ont avoué leur vol et le premier a été condamné à 4 ans de réforme. Wistaff s'en est tiré avec 3 ans.

CE PROJET D'ENTENTE

Le texte de la version de M. Laflamme au sujet de la tentative faite pour opérer un rapprochement

ENTRE L'HON. M. GOUIN ET M. BOURASSA

D'après M. Laflamme, c'est un député libéral important, au nom de plusieurs partisans de M. Gouin, qui aurait fait le premier pas.

M. Bourassa aurait déclaré à M. Laflamme qu'il refuserait catégoriquement d'accepter un portefeuille dans le ministère Gouin, si on lui en offrait.

L'honorable M. Gouin aurait dit que si Bourassa consentait, il le rencontrerait à Montréal.

LA LETTRE DE L'HON. M. GOUIN AU "CHRONICLE"

L'importance du document suivant n'échappera à personne de ceux qui suivent passionnément la discussion de nos affaires provinciales. Cette lettre de M. l'avocat N. K. Laflamme est un mémoire des événements ou plutôt des démarches dont il a été témoin concernant un raccordement projeté entre l'honorable M.Gouin et M. Henri Bourassa.

Nous avons pris sur nous de faire ressortir dans les titres et sous-titres ci-dessus, les parties les plus saillantes, ou du moins les plus contestées du point en litige.

Ce document comptera sûrement pour beaucoup dans la lutte politique qui s'engage. Aussi conseillons-nous à nos lecteurs de le lire bien attentivement et de le conserver.

LA LETTRE DE M. LAFLAMME

Montréal, août 15, 1907

M. Henri Bourassa, M.P.
En ville

Mon cher Monsieur,

J'ai pris connaissance de la lettre que l'hon. M. Gouin a adressée au "Chronicle" le 12 de ce mois, et je puis vous dire que je suis la personne dont le Premier Ministre parle dans sa lettre. Pour me rendre à votre désir permettez-moi de vous résumer ce que je connais de cet incident.

Le 10 juillet, un député libéral à l'Assemblée Législative, et des plus importants, vint à mon bureau et me déclara que plusieurs des partisans du ministre considéraient qu'il était opportun d'opérer un rapprochement entre l'hon. M. Gouin et vous, qu'il ne voyait pas ce qui vous empêchait de vous unir à M. Gouin et de faire partie de son cabinet, du moment que certains ministres en sortiraient; finalement, il me suggéra de vous voir pour vous induire à ne pas parler de politique provinciale à Montmagny, ce que je fis en vous écrivant le même jour à cet effet; il exprimait en même (temps) le désir de ménager une entrevue entre vous et le premier ministre et sur ce point je lui répondis que je ne tenais pas à m'immiscer dans cette affaire, mais que je vous en parlerais; il ajouta qu'il allait communiquer avec M. Gouin qui, je crois, était dans le bas du fleuve, afin qu'il vienne ici vous rencontrer s'il croyait bon de le faire. Je vous fis part de ma conversation avec ce député. Vous me dites que de toute façon vous n'accepteriez pas un portefeuille dans le ministère Gouin et de ne laisser aucun doute dans l'esprit de qui que ce soit à ce sujet. Les choses en restèrent là.

Le 30 juillet, M. Gouin me pria de passer à son bureau, à l'hôtel du Gouvernement, et je m'y rendis. Je n'avais pas rencontré le premier ministre depuis son retour d'Europe. La conversation tomba sur la situation politique, et les propos que le premier rapporte dans sa lettre sont absolument exacts. Je me permettrai cependant d'ajouter un détail : j'informai le premier que je ne désirais pas intervenir et que je ne pensais pas que vous prendriez l'initiative d'une pareille démarche, et je lui suggérai même le nom d'un ami commun qui pourrait se charger de vous voir à ce sujet. Là-dessus l'hon. M. Gouin déclara que si vous consentiez, il serait disposé à vous rencontrer à Montréal, vendredi soir, le 2, ou le lendemain dans l'avant-midi.

Le lendemain, 31 juillet, je vous fis part par téléphone de ma conversation avec l'hon. M. Gouin. Vous avez refusé, me disant que pareille entrevue n'était pas désirable, qu'elle ne produirait rien de bon et que vous aviez suffisamment défini votre position à Montmagny et que quant à votre programme vous l'exposeriez au grand jour. Je vous ai demandé alors d'y penser pendant quelques jours et vous exprimai mon opinion que deux hommes honorables pouvaient se rencontrer sans inconvénient. Là-dessus vous m'avez fait comprendre qu'il était inutile d'insister.

Je suis parti pour Sorel le même soir, et vendredi, le 2, je vous ai télégraphié de Sorel vous demandant si je devais informer M. Gouin que vous pourriez le rencontrer. Vous m'avez répondu par dépêche que la chose était impossible et j'ai de suite envoyé à M. Gouin le message "non," tel que convenu avec lui.

Le 3, samedi, avant de partir pour Châteauguay, je vous ai rencontré à votre bureau en présence de M. Leman, le maire de Shawinigan Falls. Je vous ai de nouveau exprimé mon opinion que dans l'intérêt du parti vous auriez dû consentir à rencontrer le premier ministre avant de vous engager dans une campagne politique avec un programme nouveau, et je vous ai alors reproché, en présence de M. Leman, de ne pas être assez conciliant et vous m'avez répondu que je l'étais trop, etc.

En somme, je ne vois dans cet incident rien qui ne soit à l'honneur de deux hommes politiques pour qui j'ai beaucoup d'estime et d'admiration et je regrette tous ces racontars de journaux qui sont de nature à donner une fausse impression de ce qui s'est passé.

Croyez-moi,
mon chec M. Bourassa,
Votre dévoué,

N. K. LAFLAMME.

Afin de permettre à nos lecteurs de juger impartialement la situation, nous publions de nouveau la lettre de M. Gouin au "Chronicle", qui a donné naissance à la lettre de M. Laflamme.

LA LETTRE DE L'HON. M. GOUIN

Voici maintenant le texte de la lettre adressée par l'honorable premier ministre au journal le "Chronicle", lettre que la PATRIE a publiée dans son édition du 13 août :

M. le rédacteur du "Chronicle",

Monsieur,

A la question que vous m'avez posée dans votre numéro du 10 courant, je pourrais répondre dans la négative, mais comme je désire ne laisser aucune place à l'équivoque, et que j'ai suffisamment de temps à ma disposition pour vous écrire tous les jours, je préfère tirer tout de suite au clair l'incident auquel vous faites allusion.

Il y a une quinzaine environ, je rencontrai un citoyen important de Montréal, et j'eus avec lui une conversation au sujet des affaires politiques de la province. Au cours de la conversation, comme je lui détaillais ce que nous avons fait depuis 1905 et ce que nous nous proposons de faire, je lui demandai ce que M. Bourassa pouvait exiger de plus. Le citoyen en question m'interrompit alors et me dit : "Je vois qu'il y a entre vous et lui un malentendu et je suis certain qu'il disparaîtrait, si vous aviez l'occasion de vous rencontrer l'un et l'autre, pourquoi ne faites-vous pas cela ?

—"Je n'ai aucune objection, répondis-je à avoir une entrevue avec M. Bourassa.

—"J'ignore, reprit mon interlocuteur, où se trouve actuellement M. Bourassa, mais je le verrai, et si je puis arranger une rencontre, je vous le ferai savoir".

Le vendredi, 2 août, le même citoyen me télégraphiait à Québec qu'il n'avait pas réussi à arranger l'entrevue.

Voilà tout ce qu'il y a dans cette affaire. Si c'est sur cet incident qu'est basée votre dépêche du 5 août, faite de toutes sortes de racontars, vous admettrez, je pense, que son auteur possède plus d'imagination que de respect de la vérité.

LOMER GOUIN.

La sécurité du chenal entre Montréal et Québec

Depuis quatre mois que la navigation est ouverte, on n'a pas encore un seul accident

Durant la saison maritime de 1906, la section de Québec-Montréal du chenal n'a pas causé le moindre accident aux vapeurs océaniques.

A part l'échouement du "Kensington" dans le golfe, en face de Matane, aucun accident sérieux ne s'est produit entre Rimouski et Québec.

Quand le dernier transatlantique eut quitté notre port, à l'approche de l'hiver de 1907, l'[illegible]nger s'est plu à proclamer, comme nous, l'excellence de notre route fluviale, parce qu'elle n'avait pas été le théâtre d'un seul désastre. Pourtant,

LES SINISTRES MARITIMES

ont été très nombreux, au cours de l'année 1906, La section Sandy-Hook et New-York de la route américaine a vu plusieurs échouements graves. Tout récemment encore, un paquebot de la ligne White Star s'échouait en vue de New-York.

Depuis l'ouverture de la présente saison jusqu'à ce jour, aucune collision, aucun échouement ou autre accident quelconque ne sont survenus aux vapeurs océaniques entre Québec et Montréal.

Comme il reste encore trois mois de navigation, il serait imprudent de prédire que la saison de 1907 sera aussi heureuse que celle de 1906. — Tout de même, nous tenons à enrégistrer le fait que jusqu'à présent, la section Québec-Montréal, du chenal n'a pas été responsable de la plus légère des avaries.

CE RESULTAT

est magnifique, si l'on songe que la navigation fluviale est ouverte depuis quatre mois, et que notre port a déjà été visité par des centaines de vaisseaux d'outre-mer.

Les compagnies d'assurances maritimes ont là une excellente occasion d'abaisser leurs taux, que les armateurs trouvent encore trop élevés bien qu'ils aient été réduits de moitié depuis cinq ans.

Les grandes améliorations qui ont été faites à la route canadienne en ces dix dernières années ont

DIMINUE LES RISQUES

d'accidents. C'est pourquoi, les assurances maritimes devraient adopter un taux raisonnable, de façon à ce que les steamers océaniques puissent transporter le fret à meilleur marché.

Actuellement, le chenal du fleuve a une profondeur moyenne de trente pieds et demi, depuis Montréal jusqu'à Québec. Bien balisé, bien éclairé, il offre à la navigation autant de sécurité la nuit que le jour.

D'immenses travaux d'élargissement et d'approfondissement sont accomplis, en ce moment, aux courbes du Lac Saint-Pierre au Cap à la Roche.

Les pilotes de la section de Montréal dont nous nous plaisons à reconnaître la compétence et l'habileté, contribuent à rendre

NOTRE ROUTE FLUVIALE

populaire à l'étranger. Et si nous n'avons pas eu encore un seul accident à enregistrer, cette année, l'honneur en revient surtout à ces braves navigateurs, qui ont pour mission de conduire les steamers à bon port.

La situation s'aggrave à Valleyfield

C'est aujourd'hui le jour de la paie des ouvriers des filatures et l'on craint des troubles

(De l'envoyé spécial de la "Patrie")

VALLEYFIELD, 20.— Les choses semblent devoir prendre une tournure sombre aujourd'hui. M. Paquette, parlant de bonne foi, disait, hier, dans son discours à l'assemblée de la salle du marché, que les manufacturiers n'avaient aucune raison de refuser de payer aujourd'hui. On paie ordinairement tous les quinze jours, le mardi.

On craint que les esprits se soulèvent et qu'il survienne des troubles dans Valleyfield qui a pourtant été si paisible depuis le commencement de la grève.

DECLARATION

(De l'envoyé spécial de la "Patrie")

VALLEYFIELD, 20.—M. Simpson a envoyé aujourd'hui aux représentants des journaux une longue lettre expliquant sa conduite dans l'affaire de Valleyfield. Il se défend que la grève ait été causée par ses actions arbitraires. Il dit qu'un adversaire ne devrait pas abuser de celui qu'il a à combattre, que ce n'est pas là une méthode. "La cause des grévistes ne peut être bonne à l'heure qu'il est comme le prouvent les faits énumérés plus bas," dit la lettre de M. Simpson.

Le président de la compagnie a en sa possession copie d'une lettre (que nous publions plus bas), écrite par M. Paquette, le président de la Fédération des ouvriers en textile, me complimentant, me remerciant de ma courtoisie dans les négociations qui se sont faites au mois de mai dernier. "Il n'y a pas longtemps encore M. Paquette disait que si tous mes contremaîtres étaient aussi larges que moi il n'y aurait

PAS DE DIFFICULTE.

"Vendredi dernier il disait qu'il serait prêt à prendre ma parole, qu'il n'y avait pas besoin de faire d'engagement par écrit.

"Je ne comprends pas qu'en un vil plomb l'or pur se soit si vite changé."

Samedi matin, comme je l'ai promis à M. Paquette, j'ai rencontré M. le recorder Papineau pour lui faire rédiger un contrat de l'entente que j'avais eue avec M. Paquette. J'ai fait remarquer que six hommes de l'union avaient rencontré M. Paquette et lui avaient donné des instructions après qu'il m'eut laissé, et que cela n'était pas en conformité avec l'entente que j'avais eue avec M. Paquette; mais je ne m'occupai de rien du moment que M. Papineau avait reçu instruction de rédiger le contrat.

M. Simpson prétend qu'il y a eu

MALENTENDU

dans la rédaction de cet arrangement, mais que pour lui il s'en est tenu à toutes les clauses qu'il était convenu, entre lui et M. Paquette d'y faire insérer. Il repousse aussi dans sa lettre d'accusation qu'il aurait envoyé le frère de M. Paquette par dépit. Il l'a renvoyé parce que sa sœur, qui lui fournissait l'ouvrage, avait quitté sa machine. Il a de forts doutes que la sœur fut malade. Il dit en outre, qu'il a toujours vu,

Suite à la 11me page

JEUX D'ENFANT DANGEREUX

LE JEUNE MARCOTTE DE LA RUE CHURCH FAIT UNE CHUTE D'UN TOMBEREAU ET SE TUE SUR LE PAVE.

Projeté hors du siège d'un tombereau, un jeune garçon de 13 ans s'est tué en tombant sur le pavé et une heure et demie après son arrivée à l'hôpital, il expirait.

L'accident est arrivé hier après-

Le petit GEORGES MARCOTTE.

midi vers 5 heures sur la rue Church, à quelques pas de la rue Sherbrooke.

Le jeune Georges Marcotte, 13 ans, avec son frère plus âgé, se trouvait sur le devant d'un tombereau chargé de pierres. Une chute d'une des roues du véhicule dans une excavation de la rue fit perdre l'équilibre au garçon qui roula sur la chaussée. Son frère se porta

A SON SECOURS

et il le releva. Des passants accoururent et on manda la voiture d'ambulance de l'hôpital général où le petit blessé expira vers 7 heures, une heure et demie après son arrivée.

Les roues de la voiture ont passé sur le corps de la petite victime ; mais on est d'avis que la mort est due aux blessures qu'il a reçues à la tête en tombant sur le pavé. La mère du jeune garçon est gravement malade et elle ne connaît rien encore ce matin de la terrible fin de son enfant.

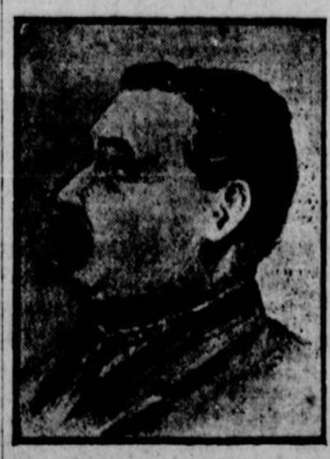

L'inconnu trouvé noyé à la Pointe du Moulin à Vent.

LE RETOUR DU CHEF BENOIT

IL CONTREDIT ENCORE UNE FOIS LA RUMEUR ALLANT A DIRE QU'IL DEMISSIONNERAIT A LA FIN DE L'ANNEE.

M. Z. Benoit, chef du département des incendies, est revenu d'un voyage de vacances et était, ce matin, à son bureau à l'hôtel de ville.

Interrogé par un reporter de la "Patrie" sur les rumeurs de sa prochaine démission comme chef des pompiers, rumeur mise en circulation pendant son absence, et qu'il a contredite par télégraphe, M. Benoit a déclaré que c'était un canard dont il ne peut s'expliquer l'origine et que, dans tous les cas la rumeur est sans fondement aucun.

Le chef Benoit avait quitté Old Orchard quelques heures avant que le feu ravageât la populaire plage américaine. "Si le feu eût éclaté dans le milieu de la nuit, dit-il, les pertes de vie se seraient comptées par milliers. La protection contre le feu, à Old Orchard, était dérisoire, et les secours venus des villes voisines ont été d'aucune utilité, les boyaux à incendie n'étant pas dans les proportions nécessaires pour s'adapter aux bornes-fontaines."

Le chef Benoit est enchanté de ses vacances et paraît ravissant de santé.

ASSEMBLEE OUVRIERE

ELLE AURA LIEU A HULL LA VEILLE DE LA FETE DU TRAVAIL — M. BOURASSA Y PARLERAIT.

Correspondance spéciale à la "Patrie"

HULL, 20—Les ouvriers de Hull, réunis en assemblée à la salle Fortin et Gravelle, rue Principale, hier soir, ont décidé d'inviter MM. Victor Dubreuil, Alphonse Verville, P. M. Draper, J. W. Leclerc et quelques autres à adresser la parole, à une assemblée publique de tous les ouvriers de Hull, assemblée qui aura lieu en plein air, sur la place de l'hôtel-de-ville, le soir du jour de la célébration de la fête du travail.

On avait d'abord pensé d'inviter M. Bourassa, mais comme il est en tournée politique on a cru plus prudent d'attendre quelques jours avant de faire l'invitation officiellement.

On dit que M. Bourassa sera invité pour le 8 septembre prochain.

UN CADAVRE DANS LE FLEUVE

Hier soir, vers sept heures, le sergent Cochrane, du poste de police de la rue Young a trouvé dans le fleuve, vis-à-vis la Pointe du Moulin-à-Vent le cadavre d'un inconnu dont la décomposition est fort avancée. Un capitaine d'un transport à bestiaux aida au policier à ramener le cadavre sur la berge.

L'homme paraît âgé de 40 ans. Il a la barbe et les cheveux noirs. On n'a rien trouvé dans les poches des habits pour établir l'identité.

QUATRE ERREURS DE TROP

MONTREAL PERD UNE AUTRE PARTIE QU'IL AURAIT DU GAGNER.

RESULTATS DES AUTRES JOUTES

LA DEFAITE D'HIER

N'eussent été les quatre erreurs faites par Montréal, ceux-ci auraient assurément gagné la partie d'hier, car ils eurent toutes les chances voulues de ce faire.

Brockett qui, pour la première fois, lançait depuis son entrée dans le club, nous rappela ses anciens jours. Quoique un peu raide, il se mit aussitôt à son aise et joua une bonne partie. C'est un des pitchers sur lesquels nous pouvons le plus compter, car il n'est pas nerveux.

Il a fallu 10 innings aux Jersey-City pour gagner la partie, nous le répétons, si McManus et Madigan n'avaient pas commis deux erreurs très coûteuses, nous aurions assurément défait les Jersey men.

Wormwood, un jeune pitcher, à l'essai, lança pour le club de Joe Bean.

Il permit à onze hommes d'atteindre le premier but sans être obligés de toucher à ses balles. Mais W.W. était chanceux. Il était bien secondé et lors même qu'il aurait lancé encore plus médiocrement, il était écrit que nous devions perdre. C'est à McManus que le club doit sa défaite.

LIGUE DE L'EST

MONTREAL

	A.	B.	R.H.	P.O.	A.	E.
Needham, l. f.	3	1	1	0	0	0
Snowden, c. f.	0	0	0	3	0	0
Brown, 1 b	5	0	0	12	2	1
Corcoran, s. s.	5	0	0	0	1	0
Shean, 2 b	4	0	1	6	3	0
Madigan, r. f.	3	0	1	1	0	1
Morgan, 3 b	5	0	0	8	2	0
McManus, c.	2	1	0	4	3	1
Brockett, p.	3	0	0	1	5	1
Total	30	2	3	30	16	4

JERSEY CITY

	A.	B.	R.H.	P.O.	A.	E.
Clement, l. f.	5	0	1	2	0	0
Bean, s. s.	5	0	0	2	2	0
Curtis, c. f.	5	1	4	0	0	0
Hanford, r. f.	3	2	2	3	0	0
Merritt, 1 b	3	0	1	11	0	0
Keister, 2 b	4	0	1	2	5	1
Woods, 3 b	3	0	1	3	4	0
Butler, c.	4	0	0	7	1	0
Wormwood, p.	4	0	2	0	2	0
Total	36	3	12	30	14	[illegible]

Score par innings—
Jersey City ... 0002000001—3
Montreal ... 0000200000—2

SOMMAIRE

Premier but sur balles de Wormwood, 11 ; de Brockett, 4. Struck out, par Wormwood 6; par Brockett 4. Sacrifices, Snowden, Merritt, Brockett, Butler, Hanford. Premier but sur erreurs, Montréal, 1; Jersey City, 1. Buts volés, Clément, 2; Snowden, 2, Corcoran, Madigan, 2, Shean, Keister, Needham. Laissés sur les buts, Jersey City, 9; Montréal, 11. Passed ball, Butler.

Umpires, Joyce et Pfanmiller.

A Buffalo.

		R.	H.	E.
Buffalo	00060022x—	10	13	0
Baltimore	000010001—	2	9	3

Batteries: Milligan et Ryan; Burchell, Hardy et Hearne.

Umpires, Conway et Sullivan.

A Toronto —

		R.	H.	E.
Toronto	12000000x—	3	4	1
Providence	000100000—	1	6	1

Batteries : Hesterfer et Carrigan ; Barry, Mack et Peterson.

Umpires, Owens et Cusack.

POSITION DES CLUBS

	Gag.	Perd.	P.C.
Toronto	63	37	.630
Buffalo	61	40	.604
Newark	52	50	.510
Providence	51	51	.500
Jersey City	50	54	.481
Baltimore	49	53	.480
Rochester	46	55	.455
Montreal	32	63	.337

LIGUE AMERICAINE

A Chicago —

		R.	H.	E.
Chicago	47020101—	16	24	1
Washington	002000000—	2	10	7

Batteries: White, Hart et Sullivan ; Lanford, Tompkins, Oberlin, Shannon et Block.

(Interrompue à cause de la noirceur.

Umpires, Evans et O'Loughlin.

A Cleveland:

		R.	H.	E.
Cleveland	302001200—	8	9	3
Philadelphie	006010120—	10	14	2

Batteries: Liebhard, Joss et Clarke ; Bender, Dygert, Waddell et Powers.

Umpire, Connolly.

A Détroit —

		R.	H.	E.
Détroit	000010000201—	4	13	1
Boston	000000100200—	3	11	1

Batteries: Killian, Siever et Schmidt; Young, Shaw et Criger.

Umpire, Sheridan.

POSITION DES CLUBS

	Gag.	Perd.	P.C.
Philadelphie	63	41	.606
Détroit	61	42	.592
Chicago	65	46	.586
Cleveland	61	47	.565
New-York	49	55	.471
Boston	47	60	.439
St-Louis	44	60	.423
Washington	31	80	.307

LIGUE NATIONALE

A New-York —

		R.	H.	E.
Chicago	001000000—	1	8	1
New-York	000000002—	2	7	2

Batteries — Lundgren et Kling ; Lynch, Taylor et Bresnahan.

Umpires, Emslie et Rigler.

A Philadelphie —

		R.	H.	E.
St-Louis	002002010—	5	8	2
Philadelphie	000020000—	2	7	3

Batteries — Barger et Marshall; Corridon, Richie et Jacklitsch.

Umpire, Evans.

A Boston —

		R.	H.	E.
Boston	100000630—	10	10	2
Pittsburg	010000110	3	5	2

Batteries — Flaherty, Brown et Asmussen ; Duggleby, Leever et Phelps.

Umpire, O'Day.

A Cincinnati —

		R.	H.	E.
Cincinnati	130100000—	5	8	1
Brooklyn	100001000—	2	6	1

Batteries — Ewing et McLean; Bell, Pastorius, Bergen et Ritter.

Umpires, Johnson et Klem.

POSITION DES CLUBS

	Gag.	Perd.	P.C.
Chicago	79	30	.725
Pittsburg	62	42	.596
New-York	62	42	.596
Philadelphie	56	47	.544
Brooklyn	50	59	.459
Cincinnati	47	61	.435
Boston	39	67	.368
St-Louis	33	80	.292

ENTRE EMPLOYES DE COMMERCE

Ces jours derniers, eut lieu sur la ferme Fletcher, une intéressante joute de baseball entre les employés de la maison McGuire et les Balmoral. Après une lutte sérieuse, les McGuire l'emportèrent par un score de 11 à 10.

W. J. McGUIRE & CO., LIMITED.

	A.	B.	R.H.	P.O.	A.	E.
Gagnon, 3 b.	5	0	2	2	2	1
Bergen, c.	5	2	4	1	3	0
Courter, l. f.	4	1	1	0	1	3
(Capitaine)						
Daoust, 2 b	5	2	2	9	2	2
Charron, s. s et p.	5	0	0	2	1	0
Bolduc, p. et s.s.	1	1	0	1	1	1
Manny, s. s.	2	1	2	1	1	0
Duquette, c. f.	4	2	3	1	0	0
Dunn, 1 b	4	1	0	7	2	1
Plante, r. f.	2	1	0	0	0	0
Total	37	11	14	24	13	8

BALMORAL

	A.	B.	R.H.	P.O.	A.	E.
Bélanger, c. f.	5	1	1	2	0	0
Cotton, 1 b	5	1	1	5	0	0
Larue, 2 b et p.	5	1	1	3	5	0
Trudeau, l. f.	5	0	1	2	0	0
Mertres, s. s.	4	3	2	0	2	1
Robillard, p. et 2 b.	5	1	2	2	3	
Bergeron, c.	5	1	3	1	2	0
Montgomery 3 b	4	1	1	3	0	0
Pergen, r. f.	3	2	1	0	0	1
Total	41	10	13	18	12	3

Il n'y avait qu'un homme de retiré lorsque le point décisif fut fait.

Score par innings—

		R.	H.	E.
W. J. McGuire & Co. Ltd	120300014—	11	14	8
Balmoral	011020060—	10	13	3

SOMMAIRE.

Buts volés, Bolduc, 2, Larue, 2. But sur balles, de Bolduc, 1 ; Larue, 1 ; Charron, 3; Robillard, 4. Struck out : par Charron, 3 ; par Robillard, 5; par Larue, 3. Frappé par la balle, Courter. Laissés sur les buts, McGuire, 6 ; Balmoral, 9. Coups bons pour deux buts, Gagnon, Bergen, Mertres, Bergen. Bons pour trois buts, Courter. Home run Mertress. Passed ball, Bergen, 3.

ST-HYACINTHE ICI DIMANCHE

Dimanche après-midi au terrain des Star angle rues Boulevard et St-Urbain une partie intéressante dans la ligue Canadienne de l'Est, sera jouée entre le fameux club Saint-Hyacinthe et le Star.

A 1.30 heures, les Star Réserves se mesureront avec le fort club St-Jacques. Le prix pour les deux parties sera seulement de 15 cents.

LE MATCH AURA LIEU

MM. MAILLE ET MORENCY SE SONT RENCONTRES HIER SOIR ET SE SONT ENTENDUS POUR L'AVENIR.

LA PREMIERE PARTIE LE 8 SEPTEMBRE

MAILLE VS MORENCY

Comme c'était entendu, hier soir, les intéressés de ce grand match se sont rendus à l'heure précise, à la résidence du Dr Richer, rue du Parc Lafontaine, pour y régler les conditions et déposer l'argent nécessaire à la garantie du match. Nous devons dire, à la grande satisfaction de tous et à l'honneur de ces messieurs, que l'entente la plus parfaite n'a cessé d'exister un seul instant. Morency proposait, Maillé acceptait avec un sourire et Morency en faisait autant lorsque Maillé posait une condition. Le tout s'est bâclé à l'amiable sans la moindre objection, sans allusion au passé. M. St-Maurice fils, qui était secrétaire improvisé, rédigea les conditions, qui furent signées à deux mains par les deux combattants.

Le match commencera le dimanche après-midi, 8 septembre prochain, et aura lieu tout probablement au club de dames et d'échecs, coin Montcalm et Ste-Catherine. L'enjeu est de $500.00 de chaque côté, (dont $50.00 ont été déposées hier soir), la balance dans le courant de la semaine.

Les autres conditions et détails supplémentaires de ce grand match seront publiés dans notre colonne de dames de samedi prochain.

INFORMATIONS DIVERSES

CONCERNANT LES SPORTS LOCAUX ET ETRANGERS.

LE YACHT

LES COURSES A QUEBEC

QUEBEC, 20.—Les courses de yachts à voiles qui devaient avoir lieu ici dans le cours du présent mois, ont été remises au mois de septembre pour des raisons toutes particulières.

Ces importants évènements aquatiques seront donnés sous les auspices du club de yachts de Québec et de trois syndics qui représenteront les donateurs des coupes devant être mises en concours.

Il a été décidé par le comité que la principale course, celle des yachts de 21 pieds pour la coupe de LA PATRIE, aurait lieu durant la troisième semaine de septembre. Cette coupe devra être gagnée trois fois avant de devenir la propriété définitive du vainqueur.

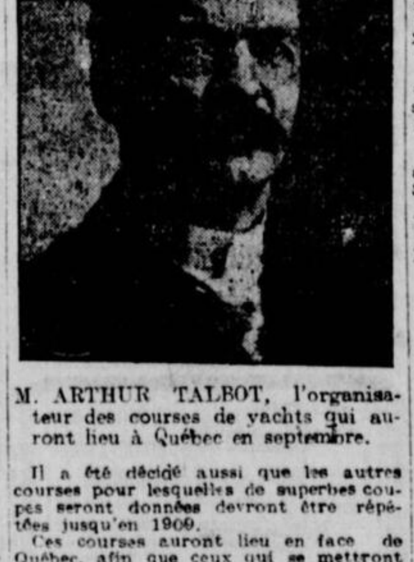

M. ARTHUR TALBOT, l'organisateur des courses de yachts qui auront lieu à Québec en septembre.

Il a été décidé aussi que les autres courses pour lesquelles de superbes coupes seront données devront être répétées jusqu'en 1909.

Ces courses auront lieu en face de Québec, afin que ceux qui se mettront sur la Terrasse puissent jouir de ce beau spectacle. Plus de 40 yachts à voile participeront à ces évènements.

Les concours seront jugés de la façon suivante : les premiers auront droit à 5 points, les seconds à 3 points et les 3èmes à 1 point.

M. Arthur Talbot, le sportman bien connu de Québec, et le président de l'association du service civil dans la vieille capitale, est le promoteur et et l'organisateur de ces courses.

ATHLETISME

A LA M. A. A. A.

Les tournois athlétiques annuels de 1907 organisés par la Société Calédonienne de Montréal, auront lieu samedi prochain à la M.A.A.A.

Ces concours pour lesquels des prix de grande valeur sont attachés, réunissent toujours un nombre considérable de nos meilleurs athlètes locaux.

Nous publierons ces jours-ci le programme complet de ces évènements futurs.

ILS SONT PARTIS

Six représentants de la police de Montréal sont partis ce matin à Toronto où ils doivent participer aux tournois athlétiques annuels de la police de Toronto, qui auront lieu demain.

TIR AU POIGNET

DANDURAND VS DUBE

M. Dandurand nous prie de dire à ses amis et à ses adversaires qu'il ne veut pas concourir avec M. Dubé ailleurs qu'à l'hôtel Tremblay.

Si Dubé consent, le match de tir au poignet aura alors lieu à cet endroit.

COUSINEAU EST EXONERE

M. INGRAM RETIRE SON ACCUSATION — PAS DE PARTIE INTERMEDIAIRE FINALE A MONTREAL.

LA JOUTE DE SAMEDI

L'ASSEMBLEE DE LA LIGUE INTERMEDIAIRE

L'assemblée de la ligue intermédiaire qui devait décider du sort d'Osias Cousineau, qui comme tous le savent était accusé d'avoir frappé l'arbitre Ingram lors de la joute National II-National d'Ottawa, a eu lieu hier soir à la M. A.A.A.

Comme nous nous y attendions, la ligue a exonéré de tout blâme ce joueur qui s'est toujours conduit en gentleman dans toutes les joutes auxquelles il a participé. L'arbitre qui avait porté la plainte, a été contraint d'avouer lui-même qu'il avait reçu le coup dans une échauffourée, et force lui fut faite de savoir distinguer entre un coup reçu accidentellement et un assaut. Le délégué du National d'Ottawa témoigna lui-même en faveur de l'accusé qu'il a toujours connu pour un athlète à l'abri de tout reproche. M. Ingram avoua ensuite que les regrets que lui avaient témoignés les directeurs du National à la suite de l'incident en question lui donnaient satisfaction, et là-dessus l'assemblée tira le rideau pour s'occuper des parties décisives pour le championnat intermédiaire. Il fut décidé que les clubs National d'Ottawa et Québec joueront des parties de retour, la première devant avoir lieu à Ottawa le 2 septembre prochain. Les clubs étaient représentés comme suit : National d'Ottawa, M. Larocque ; Shamrock II, M. T. Slattery ; Québec, MM. Bussières et Belleau ; Montréal, M. Ingram ; National de Montréal, MM. Ledoux et St-Père.

UNE SEULE JOUTE

Deux clubs seulement joueront samedi pour le championnat de la N.L.U.

Les Shamrock recevront les Toronto pour l'occasion. Si les Jersey bleus font aux Shamrock une aussi belle lutte qu'ils ont faite aux Cornwall, la partie sera émouvante.

RIEN NE SERA CHANGE

Les Montréal iront jouer leur partie d'exhibition avec les Tecumseh samedi prochain, tel que convenu. Les Indiens auraient voulu leur substituer les Ste-Catherine, mais les Montréal n'ont pas consenti à ce changement. En conséquence, la partie aura lieu samedi prochain.

—o—

Les Shamrock croient avoir beaucoup plus de trouble avec les Capital qu'avec les Cornwall.

—o—

Il est dit que la direction du Shamrock mettra à l'essai trois ou quatre juniors contre les Toronto.

—o—

Ne faites pas de paris sur le National contre Tecumseh.

COURSES DE CHEVAUX

UN BIEN MAUVAIS DEBUT

READVILLE, 20.—La fameuse jument trotteuse Sonoma Girl, a été vendue hier à Miss Lotta Crobtree pour la jolie somme de $30,000.

Pour comble de malheur, Miss Crobtree qui assistait aux courses de Readville, n'eut pas l'avantage de voir sa nouvelle acquisition à l'œuvre car dès la première épreuve de la classe des 2.30, Sonoma Girl se fit distancer et très aisément encore en 2.07 1-4.

Ce fut une désagréable surprise non seulement pour Miss Crobtree, mais aussi pour M. J. D. Springer son ex-propriétaire.

SOMMAIRE

American Horsebreeders' Futurity, 3 ans ambleurs. Bourse $1,000.
Shakespeare, par Jas. McGreggor (Bowerman) ... 1 1
Eva Hal, (White) ... 2 2
Kavallo, (Young) ... 3 3
Foxy Todd, (King) ... dis.
Temps—2.09 3-4, 2.13 3-4.

American Horsebreeders' Futurity, 2 ans, trotteurs. Bourse $2,000.
The Leading Lady, par Bingen (Proctor) ... 1 1
Bonvolo, (Young) ... 2 3
Zalem, (Bowerman) ... 4 2
Selma, (L. McDonald) ... 3 5
Hazel Wood, (McGrath) ... 5 4
Temps—2.19 1-4, 2.17.

Bluehill, 2.30 trot, Bourse $4,500, 3 épreuves.
Tempus Fugit, par Mark Time (Geers) ... 1 1 1
Beatrice Billini, (Dickerson) ... 2 2 3
Marjorie, (Cox) ... 5 5 2
Burma Girl, (Clark) ... 3 3 4
St-Peter (Benyon) ... 4 4 3
Sonoma Girl, (McHenry) ... dis.
Temps—2.07 1-4, 2.10 1-2, 2.12.

2.10 amble, Bourse $1,200, 3 épreuves.
Ethan Robests, par Ethan Wilkes, (Stow) ... 1 1 1
The Donna, (Deryder) ... 2 2 3
Dapphne Cirect, (Brady) ... 4 3 2
Laura Bellini, (L. McDonald) 3 5 6
Fred D., (Fraiser) ... 7 5 4
Leland, (McGrath) ... 5 4 7
McAuliffe, (Hjesrodt) ... 6 3 5
Temps—2.06 1-4, 2.05 3-4, 2.08 1-4.

The Neponset, 2.06 amble, $3,000, 3 épreuves.
Price Hal, par Star Hal, (Snow) ... 2 1 4
Princess Hellen, (L. McDonald) ... 1 5 2
Hal C., (Shank) ... 5 2 1
Lancelot (Honey) ... 3 3 3
Texas Rooker, (Sunderlin) ... 4 4 5
Custer, (Hall) ... dis.
Temps—2.07, 2.07 1-4, 2.06 3-4.

A BLUE BONNETS

Dix jours à peine nous séparent de la journée d'ouverture de notre second meeting, Blue Bonnets.

Les préparatifs qu'on fait pour en assurer le succès complet sont considérables et si après cela, le public de Montréal n'est pas content, c'est qu'il sera impossible à satisfaire.

C'est maintenant vers Blue Bonnets que se portent tous les regards. Le succès du meeting qui s'annonce sera si possible, encore plus grand que celui de l'ouverture, car les propriétaires ont répondu avec empressement à l'appel de notre progressiste Jockey Club.

Le nombre des chevaux qui courront s'élève à un chiffre qu'aucune piste n'a encore atteint. Cette réussite est une juste récompense des nombreux et incessants efforts de notre Société, qui, pour cet automne a notablement augmenté le chiffre des allocations et fait subir à son programme, considérablement augmenté, de nombreuses et très heureuses modifications.

ahstgecvvvvces quelquels femmester ain

LE POLO

UNE VICTOIRE POUR LES NOTRES

SARATOGA, 20—Dans la joute d'ouverture du tournoi de polo qui a lieu actuellement à Saratoga, le club Montréal a administré une défaite au club local par 8 1-2 à 4.

Cette partie était la première du tournoi, pour la possession de la coupe du Grand Union Hôtel.

Les Montréal eurent le désavantage au début de la joute, mais déclassèrent totalement leurs adversaires dans la dernière moitié de la joute.

Les joueurs étaient :

Montréal—No 1, F. S. Meighen - No 2, J. D. Freeman ; No 3, H. F. Robertson ; arrière, Captain F. A. Pyckering.

Saratoga—No 1, Auguste Belmont jr., No 2, Raymond Belmont ; No 3, Auguste Belmont ; arrière, A. S. Van Stade.

CIGARETTES EGYPTIENNES **Mogul**

15 cents la boite.

NOS ANECDOTES

L'arrivée à Paris des premiers lutteurs turcs. Le terrible lutteur Youssouf

Les circonstances exactes de sa mort tragique

En 1894, au tout premier rang des étoiles de la lutte, brillait Sabès, le fougueux lutteur bordelais.

Personne ne pouvait lui résister et sa réputation en France était égale à celle dont Hackenschmidt devait jouir dix ans plus tard en Angleterre.

Parmi les lutteurs que Sabès avait écrasés, se trouvait le Lyonnais Doublier que l'âge d'ailleurs commençait à affaiblir.

Doublier était rancunier et il en voulait à Sabès de sa gloire et de ses incessants succès.

Puisque aucun lutteur français ne pouvait tomber Sabès, Doublier résolut d'aller chercher en Turquie un de ces hommes terribles comme il en avait vu à Constantinople au cours de l'un de ses voyages.

Il alla donc trouver Lacaisse, un ancien lutteur lui aussi, qui remplissait depuis sa retraite les fonctions d'impresario des luttes aux Folies-Bergères, établissement dont le directeur était alors M. Marchand.

Doublier lui fit part de ses projets en faisant un tel éloge des lutteurs turcs que Lacaisse lui remit la somme nécessaire pour ramener non pas un, mais trois des plus forts lutteurs du sultan.

Quelques semaines plus tard, les spectateurs des Folies-Bergères purent remarquer au promenoir un groupe bizarre composé de Doublier et de trois colosses que la petite taille du premier faisait paraître plus formidable encore, avec leurs épaules démesurées et leurs

KARA OSMAN NOURLAH, DOUBLIER YAUSSOUF

cous énormes.

C'étaient Kara-Osman, haut de 1 m. 82 et pesant 100 kilos ; Youssouf, qui mesurait 1 m. 88 de taille et 52 cent. de cou, et enfin Nouroulah, dit Nourlah, qui dépassait 2 mètres de hauteur et 160 kilos de poids.

Doublier avait été heureux dans son choix, et c'étaient réellement trois terribles gaillards au nom desquels, dès le lendemain, un défi à tous les lutteurs du monde entier fut lancé.

Plusieurs athlètes français relevèrent le gant et à leur tête Sabès, le champion incontesté de la lutte bordelaise.

En ce temps bienheureux, le chiqué, ce fléau de la lutte, n'avait pas encore fait son apparition dans les tournois, et ce ne fut que plus tard que ses ravages s'exercèrent sur ce beau sport.

C'était donc à des rencontres sincères qu'il allait nous être donné d'assister.

Sabès avait de nombreux partisans ; personne, pensaient ses admirateurs, ne pourrait résister à sa "furia francese" et lui-même était sûr de lui.

—Tu vas voir, disait-il avec son bagout méridional, comme je vais prendre ces grosses moules et te les coucher sur le dos.

Ce fut le sort qui décida des adversaires à mettre en présence et, chose curieuse, dès la première soirée, les noms de Sabès et de Youssouf furent simultanément tirés.

Dès 8 heures nous étions là, anxieux de voir ce que pourrait le Turc contre le scientifique et énergique Bordelais, ce que ferait Sabès contre le colosse oriental.

La salle était bondée ; parmi les spectateurs, les lutteurs en foule se pressaient, désireux de prendre la mesure de leurs futurs adversaires.

Le sifflet de l'arbitre, donnant le signal du combat, changea en un brusque silence le brouhaha des convictions.

Youssouf s'avança, pesant, les bras étendus vers son rival. Ce dernier fonça en ceinture avant, mais d'une seule main à la nuque le Turc écrasa à terre son adversaire et là le retourna sans effort apparent.

—Youssouf, vainqueur en 4 secondes, annonça l'arbitre.

Ce fut une stupeur profonde parmi les athlètes français. Les lutteurs se regardaient, bouche bée.

—As-tu vu cela?

—Eh bien, mon vieux!

—Qu'est-ce que c'est que ces éléphants là?

Et lorsque, quelques minutes plus tard, Kara-Osman et Nourlah eurent expédié leurs adversaires avec la même rapidité, Doublier put goûter les délices de la vengeance.

Le lendemain, les résultats furent identiques ; trois lutteurs réputés furent tombés en quelques secondes par les trois Turcs, et, le jour suivant, personne ne se présenta pour relever leur défi.

Doublier décida alors de faire avec ses trois colosses une tournée aussi triomphale que fructueuse en Europe.

De nombreux incidents vinrent rompre la monotonie de l'incessante série de victoires que les Turcs remportèrent partout où ils passèrent, et certains de ces incidents feront le sujet d'une autre anecdote.

Cependant, Doublier n'était pas avec ses trois lutteurs d'une générosité exagérée.

Tandis que lui touchait partout des cachets princiers, Youssouf, Nourlah et Kara-Osman devaient se contenter chacun de 5 francs par jour, de la nourriture et du logement. A boire, de l'eau à discrétion. Seul, Youssouf avait droit à un verre de grenadine par jour.

Par exemple, il y avait un point sur lequel Doublier avait bien été forcé de céder :

Après chaque repas nos trois colosses se dirigeaient délibérément vers la première pâtisserie, et là, aucune persuasion, aucune force n'aurait pu les empêcher de manger des gâteaux à la crème par douzaines.

Sous peine de se voir exposé à de graves ennuis, l'impresario avait été obligé d'en passer par là et, mélancoliquement, il voyait les assiettes de gâteaux se vider quotidiennement sous les regards admiratifs et charmés de la pâtissière. Cela lui revenait à 12 ou 15 francs par jour.

Pour tout le reste, Doublier avait une influence absolue sur ses trois mastodontes ; ils obéissaient comme des moutons à leur barnum qui semblait un nain auprès d'eux.

Cependant, un jour Youssouf se fatigua d'être ainsi exploité, et brusquement, sans rien dire, au moyen de ses quelques économies il s'embarqua pour l'Amérique, laissant en Europe ses deux compatriotes surpris et Doublier furieux.

L'arrivée de ce colosse causa à New-York une sensation aussi vive que celle qu'il avait faite à Paris et dès le lendemain les reporters assiégeaient le modeste hôtel où était descendu celui dont la renommée et les victoires européennes avaient déjà rempli bien des colonnes sportives en Amérique.

Aux interviewers, Youssouf répondait simplement et invariablement :

—Je défie tous les lutteurs ; je les tombe tous instantanément.

A cette époque, le plus réputé lutteur d'Amérique n'était autre que Roeber, Allemand d'origine mais se disant Américain ; c'était un homme d'une réelle valeur qui avait tombé Pons.

Un match Youssouf-Roeber fut bientôt conclu, mais le Turc, dorénavant très âpre au gain, exigea sur la recette la part du lion.

La lutte eut lieu à Madison Square, et, malgré le prix énorme des places, l'établissement fut comble ; la recette dépassa cent mille francs.

Au centre de l'immense salle, un ring surélevé de 1 m. 50 environ avait été ...é, sur lequel les adversaires devaient se rencontrer.

...s le signal de l'arbitre, Youssouf porta à son adversaire une de ses irrésistibles tirades à la nuque, et le jeta ...apis. Très vif, Roeber ne fut pas ...étement tombé ; mais, épouvanté par la force du colosse, il se mit à fuir aux quatre coins du ring tandis que Youssouf le poursuivait lourdement en poussant de terribles "Oah !"

A la fin, le Turc furieux atteignit Roeber et lui porta une telle tirade que le malheureux fut projeté hors du ring, au beau milieu des spectateurs qui s'écrasaient pour le voir de plus près.

Ce fut une salade épouvantable. Roeber se plaignit d'être blessé et de ne pouvoir continuer la lutte ; le jury disqualifia Youssouf et son adversaire fut proclamé vainqueur.

Le Turc s'en moqua pas mal ; sa part de la recette se montait à plus de 10,000 dollars et il se la fit verser sur-le-champ.

Là, une difficulté s'éleva : Youssouf refusa les billets de banque et exigea que la somme totale qui lui revenait lui fût versée en or.

Enfin on réussit à le contenter, et le

ERNEST ROEBER, lors de son match avec Youssouf.

colosse ayant fait évacuer sa loge, se mit à compter et recompter sa fortune et l'enferma finalement dans une énorme ceinture de cuir qui nuit et jour ne devait plus le quitter, jamais plus, hélas !

La somme qu'il possédait était suffisante, et Youssouf n'eut plus dès lors qu'une idée, rentrer dans son pays, pour y vivre tranquillement de ses rentes.

Quelques jours après, accompagné jusqu'au bateau par une foule énorme qui l'acclamait, Youssouf s'embarqua sur la "Bourgogne".

Il avait véritablement fière mine en ses vêtements orientaux ; un énorme poignard était passé dans sa lourde ceinture gonflée ; l'un semblait garder l'autre, et lui gardait bien les deux.

Impassible et immobile comme une statue, il se tint droit sur le pont, au départ du transatlantique, tandis que des milliers de hurrahs étaient poussés en son honneur et que d'innombrables casquettes étaient agitées.

Puis, lorsque la terre fut hors de vue, il descendit dans sa cabine, songer peut-être à son pays qu'il ne devait jamais revoir...

En effet, quelques heures plus tard, c'était la catastrophe ; comme on s'en souvient, sans s'arrêter dans sa course un navire avait abordé la "Bourgogne" qui se mit aussitôt à sombrer.

Une panique folle s'empara des passagers ; les embarcations, pleines à en chavirer, s'éloignèrent successivement du navire qui s'enfonçait et la foule affolée s'écrasait littéralement pour s'embarquer plus vite.

Au milieu des cris de "sauve qui peut", un être formidable apparut soudain en haut de l'escalier des cabines ; c'était Youssouf.

D'un coup d'œil il embrassa la situation, et terrible, les yeux hors de la tête, il s'élança pour prendre place dans un léger canot déjà trop plein, qui coupait ses amarres pour s'éloigner.

La foule massée l'empêcha d'approcher : alors ce fut épouvantable. D'une main tenant sa ceinture, de l'autre son poignard qu'il avait ouvert avec les dents, il frappa à droite et à gauche, taillant et fauchant sans répit jusqu'à ce qu'au milieu des cris de douleur et des hurlements d'épouvante il se fût ouvert un passage sanglant jusqu'au point qui dominait le canot.

L'embarcation, dont les bords dépassaient à peine le niveau de la mer, s'éloignait déjà.

Youssouf crut-il que c'était le dernier canot de sauvetage qui s'en allait, perdit-il complètement la tête ?

D'un bond terrible, il sauta ; sous son poids formidable, l'embarcation chavira et tout ce qu'elle contenait fut précipité à la mer.

Le Turc était bon nageur, mais la pesante ceinture qui lui ceignait les reins l'entraînait irrésistiblement au fond.

Trois fois, nous a dit un témoin oculaire échappé au naufrage, on put voir la figure grimaçante et hideuse de Youssouf apparaître sur l'eau, puis s'enfoncer malgré les efforts terribles de sa rage impuissante ; l'or qu'il avait gagné devait le perdre à son tour.

Ainsi disparut tragiquement l'un des plus grands lutteurs des temps modernes, le seul peut-être que l'on eut pu opposer à Gullam.

Ah ! quel match prodigieux c'eût été!

LEON SEE.

LA LUTTE

AU CERCLE PAROISSIAL SAINT-LOUIS

Lamothe ne s'est pas rendu vendredi soir pour rencontrer Leduc, mais son adversaire ne fut pas regretté. En effet le directeur du cercle parvint à décider Daoust à rencontrer Leduc.

Ces deux athlètes firent encore mieux qu'on attendait d'eux. L'un avait à venger une défaite passée ; l'autre avait à soutenir l'honneur d'une victoire, aussi ils n'y allèrent pas de main morte. Ils ne devaient lutter qu'une demi-heure mais ils l'employèrent avec profit, mais comme on peut le penser, cet espace de temps était trop court pour décider de la supériorité de deux lutteurs si habiles. Le résultat fut donc nul.

Pour vendredi prochain, Bénard et Charbonneau; Montferrand et Lebel, etc.

LA NATATION

DANIELS SUBIT UNE DEFAITE

WESTEN SUPER MARC, Qug., 20.—Zolton Be Halmay de Budapest a gagné la course à la nage de 220 verges. Paolo Radmilorie arriva second 1-2 verge en arrière et Charles McDaniels, de New-York, se plaça troisième. Cette course était entreprise pour le championnat du monde. Le temps du vainqueur fut de 2 mins. 34 secs. Plus de 16,000 personnes furent témoins de cet exploit.

Le record pour cette distance est de 2 mins. 28 2-5 secs., et est détenu par F. C. B. Lane depuis 1902.

LE TENNIS

LE CHAMPION DU MONDE A MONTREAL

Miss May Sutton, la plus célèbre de tous les amateurs de tennis, était à Montréal hier après-midi. Miss Sutton accepta l'invitation qui lui fut faite et alla jouer quelques parties au club Mont-Royal. Plus de 200 personnes se rendirent à cet endroit et admirèrent des heures durant le jeu parfait de cet artiste incomparable. Miss Sutton est partie hier soir à Toronto.

Les vieilles blessures sont guéries par "LE CHIRURGIEN DE FAMILLE "

Les pharmaciens remettent l'argent si l'HUILE ANTISEPTIQUE CURATIVE DU Dr PORTER ne guérit pas. 25c.

CANADIENS A PARIS

Voici les noms des Canadiens inscrits depuis quelques semaines au commissariat du Canada à Paris :

M. et Mme Ch. A. Wilson, Montréal, Hôtel Terminus ; M. Arthur Tétreau, Montréal, 29 rue Lepic; Mlles Mabel et Edna Elliot, Montréal, 6 rue de Villeret-Joyeuse ; M. Emilliano Renaud, Indianapolis, Hôtel Beauséjour ; Mme H C Vallée, Québec, Hôtel de Lille et d'Albion ; Dr A Vallée, Québec, Hôtel de Lille et d'Albion ; M. et Mme J. E. Martin, Montréal, Hôtel Meurice; M. Ch. Henri et Mlle A. Gratton, Montréal, Hôtel d'Athènes ; M. A. Brodeur, Marseille, Elysée Palace Hôtel ; M. J. Fournier, Montréal, 6 rue Gay-Lussac ; Mme Camille Bédard, Pembrooke, Hôtel du Palais d'Orsay ; Mme Clément, Londres, et Mlle A. Bélanger, Montmagny, 8 rue Duphot ; Rév. Père E. A. Langlois, Ottawa, 23 rue Saint-Pétersbourg ; M. l'abbé Eug. Brunet, Québec, 3 rue Casimir-Delavigne ; M. R. A. Benoit, 48 boulevard Auguste-Blanqui ; M. B. Jolicoeur, Montréal, Hôtel de Bade ; M Benj. Drolet, Montréal, Hôtel de Strasbourg ; M. l'abbé J. L. Desjardins, Sainte-Thérèse, et M. l'abbé Hector Marcotte, Trois-Rivières, 10 rue Cassette ; M. C. R. Pelliveau, Stephen et Mlle Geneviève Péliveau, Montréal, 6 rue Gay-Lussac ; Rév. E. H. Brandt, Pointe-aux-Trembles, Clichy-la-Garenne ; M. A. L. Garneau, Paris, Hôtel de Lille et d'Albion ; M. L. R. Laverne Arthabaska, Hôtel de Calais ; M. Germain Beaulieu, Montréal, 77 avenue Bosquet ; M. J. A. Beaulieu, Montréal, Hôtel Terminus; M. l'abbé Antonio Hébert, Valleyfield, Hôtel de Bretagne ; M. J. E. Tourangeau, Montréal, Hôtel de Calais ; Mademoiselle Mirois, Québec, 7 Impasse Reille ; M. Joseph L. Gagnon, Montréal, Hôtel Terminus ; M. Emile Taranto, Montréal, 3 rue Casimir-Delavigne ; M. Bruno Beaulieu, Saint-Jérôme, Hôtel Bellevue ; Mme J. Quintal et M. Quintal, Montréal, Hôtel de la Gare Saint-Lazare ; Dr J. M. Longtin, Laprairie, 10 rue de Vaugirard ; Major E. P. DeBlois, Québec, Hôtel Canada ; M. P. F. Lafleur, Montréal, Hôtel Reynaud ; M. l'abbé C. Edmond Hébert, Montréal, Issy-les-Moulineaux ; M. l'abbé Emile Bernard, Québec, Hôtel Fénelon ; M. C. Paquin, Montréal, 78 rue de Sèvres ; M. l'abbé Ph. Perrier, Montréal, Hôtel des Saints-Pères ; M. l'échevin D. Gallery, Montréal, Hôtel des Saints-Pères ; M. l'abbé Louis Mousseau, Valleyfield, 5 rue de l'Odéon ; M. Octave Mousseau, 5 rue de l'Odéon.

AMUSEMENTS

STADIUM

La Saison d'Automne du Patin a Roulettes

EST MAINTENANT OUVERTE

SEANCES: 10 A.M., 2 et 8 P.M. MUSIQUE EN TOUT TEMPS.

Les commençants sont priés de venir de préférence aux séances du matin, alors que l'instructeur pourra leur donner plus d'attention.

LES MEILLEURS PATINS FOURNIS. 149-Jno ADMISSION 10 CENTS.

MAINTENANT OUVERTE

EXPOSITION DES CONSTRUCTEURS

Entrepreneurs et Quincailliers de la Puissance. Première grande

EXPOSITION Exposition qui se continuera jusqu'à Vendredi à 11 p. m.

De Mardi à Vendredi au Victoria Rink.

Voyez tout ce qu'il y a de nouveau se rapportant à la construction.

Grandes représentations sur la scène, après-midi et soir, Mlle Mabel Keith, (la jeune fille, chef d'orchestre) et sa musique militaire composée de 8 personnes. Fred. Marshall, le célèbre joueur de tympanon anglais. Mme McMahon, artiste acrobate et sur une trapèze. Fideldo, le danseur excentrique, aussi un bel orchestre.

Ouverte tous les jours de 10 a.m. a 11 p.m. - - ADMISSION GENERALE, 15c.

150-2

FRANCAIS Mat. lundi, mercredi, jeudi et samedi. Toute cette semaine, " A race across the Continent". Prix, 10c, 20c, 30c et 50c. Semaine prochaine : "Jos. Shantley", dans "Billy the Kid". 149-6

THEATRE DES NOUVEAUTES

Coin Ste-Catherine et Cadieux

VUES ANIMEES par LE CINEMATOGRAPHE. Commençant dimanche, 18 août 1907. Programme extraordinaire. Matinées et soirées tous les jours. PRIX POPULAIRE. 149-6

BENNETT'S

Vaudeville

Matinse tous les jours " Virginia Earl & Co." et 10 autres grandes attractions. 1,000 sièges de galerie, non réservés, à 15c. 149-6

PARC SOHMER

CETTE SEMAINE (2 P. M. 8 P. M.)

Celebres Marionnettes Jewell

Les Lions d'Adgie Costello

et autres Grandes Attractions

ADMISSION 10 CTS

149-6

ROYAL Toute cette Semaine Matinée tous les Jours THE PARISIAN BELLES. Prix, 10c, 20c, 30c et 50c. La semaine prochaine: IMPERIAL BURLESQUERS. 149-6

THEATRE NATIONAL Coin Sainte-Catherine et Beaudry. Tél. Bell Est 1736. Marchands 520. M. P. Cazeneuve, Directeur. Matinée tous les jours. Semaine du 19 août, "LE TOUR DU MONDE EN 80 JOURS". Prix populaires. Semaine prochaine : "La Môme aux beaux yeux." 149-5

NATIONOSCOPE VUES ANIMEES

Coin St-André et Ste-Catherine Est

Gauvreau & Larose, Proprietaires

PROGRAMME EXTRAORDINAIRE

Matinées et Soirées tous les jours Prix populaire

Jno

DOMINION PARK

GRAND DOUBLE PROGRAMME. QUATRE ATTRACTIONS GRATUITES. DOUBLE SAUT PERILLEUX EN AUTOMOBILE ! BALLET DE 25 CHARMANTES BALLERINES ! LES SOEURS CURZON (les papillons volants) ! White et Lemart (comiques excentriques) !

47 AUTRES ATTRACTIONS

Tous les tramways vont ou correspondent au Parc.

ADMISSION, 10 CENTS.

150-jno

VITOSCOPE, Le plus grand théâtre de vues du haut de la ville. Représentations 2 fois par jour, Dimanches compris. Réouverture, Samedi, le 24. Chansons comiques et illustrées par Harmant. Prix populaires 10c, 15c et 25c. 259 AVE MONT-ROYAL, entre St-André et Mentana. Chanson illustrée par J. A. Roy. 150-jno

Bonnes Chaussures à $4.50

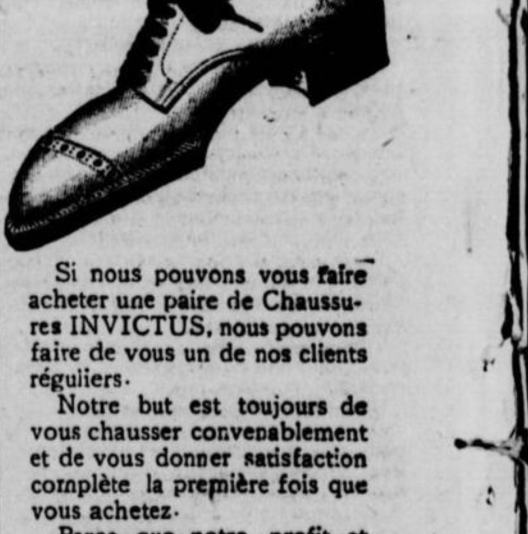

Si nous pouvons vous faire acheter une paire de Chaussures INVICTUS, nous pouvons faire de vous un de nos clients réguliers.

Notre but est toujours de vous chausser convenablement et de vous donner satisfaction complète la première fois que vous achetez.

Parce que notre profit et notre succès dépendent du fait que vous devenez un client permanent.

Dans nos Chaussures INVICTUS de $4.50, nous vous donnons une valeur égale à celles de $5 et $6.

Elles sont faites dans toutes les dernières formes—$4.50.

Invictus Shoe Store,

249 rue St Jacques.

DIPLOMES

(Correspondance spéciale à LA PATRIE.)

ST-GABRIEL DE BRANDON, 20—Nous avons le plaisir d'annoncer le succès de Mlle Alice Martineau, dans ses examens, devant le bureau des examinateurs catholiques de la province. Mlle Martineau a reçu "avec distinction" le diplôme académique français et anglais. Elle a fait ses études au couvent des Révdes Sœurs de Ste-Anne de St-Gabriel de Brandon.

Mlles Alice Coutu et Armandine Provost, ont aussi reçu "avec distinction" leur diplôme académique français. Mlles Martineau, Coutu et Provost ont toutes trois été graduées, cette année, au couvent de cette maison.

LE PRIX NOBEL

STOCKHOLM, 20 — Le journal Tildningen annonce tenir de bonne source, que R. Kippling a été désigné pour recevoir le prix Nobel, section de littérature, pour 1907. Le journal ajoute que le nom de Mark Twain avait été mis en avant pour cet honneur.

La Patrie

77, 79 et 81 rue St-Jacques,
Montréal, Canada.

ABONNEMENT :

EDITION QUOTIDIENNE $3.00 par année. $2.00 pour 8 mois. $1.00 pour 4 mois.

ETATS-UNIS

EDITION $4.00 par année.
HEBDOMADAIRE 50c pour 6 mois.
EDITION $4.50 par année.
HEBDOMADAIRE 75c pour 6 mois.
Payable d'avance.

La PATRIE est imprimée et publiée aux Nos 77, 79 et 81 rue St-Jacques, Montréal, par la Compagnie de publication de "La PATRIE", Limitée.
L. J. TARTE,
Président.

Toute correspondance doit être adressée comme suit : "La PATRIE", Montréal, Canada.

BUREAUX POUR L'OUEST D'ONTARIO à Toronto.
EDGAR J. GUY,
Bâtisse de l'Ass. Canada Life.

POUR LES ETATS-UNIS
à New-York,
LACOSTE & MAXWELL,
Bâtisse Nassau Beekman.

à Chicago,
LACOSTE & MAXWELL,
Bâtisse Marquette.

A Londres, Angleterre,
JOSEPH P. CLOUGHER,
18 Bury St., New-Oxford, St., W.C.

UNION TYPO 2

CHRONIQUE OUVRIERE

La loi Lemieux est-elle si efficace.

La loi Lemieux vient apparemment d'être utile encore une fois en réglant un différend qui s'était élevé entre la compagnie du Grand Tronc et les mécaniciens de locomotives à son emploi. Nous disons apparemment, car il n'est pas sûr que si cette loi n'eût pas existé, toute entente à l'amiable entre la compagnie et ses employés eût été impossible.

Ce n'est pas la première fois que le Grand Tronc conclut des ententes avec cette catégorie de ses employés sans que ceux-ci aient été contraints de recourir à la grève.

Cette loi est trop incomplète pour que nous la croyions aussi efficace qu'on semble vouloir nous le faire entendre, dans certains journaux, ou comme le prétendent certains députés qui s'y accroche pour se faire excuser leur étrange attitude.

Chaque fois qu'un différend s'élève entre employeurs et employés, un représentant de l'Office du Travail accourt et propose l'application de la loi.

Il n'est pas étonnant qu'elle soit essayée d'abord, puisque pour certaines industries elle est de rigueur.

Il n'est pas non plus étonnant qu'elle fournissant quelquefois l'occasion d'une entente à l'amiable, car tous les conflits qui surgissent entre employeurs et employés n'impliquent pas qu'ils ne doivent se régler que par la grève ou le lockout, si l'on ne recourt pas à la nouvelle loi.

Il importe donc de ne pas donner plus d'importance à cette législation qu'elle n'en mérite.

Nous l'avons dit déjà, nous avons approuvé cette loi, non pas tant pour la confiance qu'elle nous inspire sur son efficacité immédiate, mais parce qu'elle ouvre la porte à une législation plus large, plus complète.

Parce qu'elle est de nature à habituer le peuple à regarder l'arbitrage obligatoire comme une chose possible même avantageuse.

C'est déjà suffisant, il est vrai, pour que nous l'approuvions, et c'est ce que nous avons fait.

Seulement, nous regretterions que cette bribe de législation feraient oublier aux ouvriers que les législateurs leur doivent beaucoup d'autres choses tout aussi importantes que celle-là, et dont ils ne semblent pas disposer à les leur donner de sitôt.

Le plus sûr moyen d'obtenir ce à quoi ils ont droit, ce serait de se le donner eux-mêmes en n'élisant, pour les représenter au Parlement, que des hommes absolument éprouvés et décidés à légiférer pour les ouvriers comme pour les autres classes de la société.

Alors, ce ne serait pas d'une seule loi qu'ils auraient à se réjouir, mais de centaines.

—o—

La réduction de la taxe de l'eau.

Va-t-on enfin aboutir avec le projet de la réduction de la taxe de l'eau. Nous avons confiance que oui. Les échevins ont tant à se faire pardonner qu'ils vont tenter d'amadouer les électeurs avec cette réforme. Suffira-t-elle ?

C'est probable, car l'électeur est si bon enfant qu'il est capable de croire que la réduction de la taxe de l'eau sera un don que lui feront ses mendataires.

—o—

Les tramways le dimanche.

Tant que les fanatiques d'Ontario ont cru pouvoir imposer aux citoyens de la province de Québec un repos ridicule le dimanche, ils ne voulaient entendre parler de circulation, ni de tramways, ni de bateaux, ni de convoi de chemins de fer ; mais maintenant qu'ils se sont aperçus que les chaines qu'ils se sont données dans l'espérance de nous en faire subir le supplice, ne servent qu'à eux, ils font des efforts pour les briser.

Pour le moment, ce sont des citoyens de London (Ont.), qui agitent la question de permettre la circulation des tramways dans cette ville, le dimanche.

—o—

Citoyen désirable.

La "Tribune" de Chicago publiait récemment une caricature qui nous a beaucoup surpris de trouver dans ce journal :

Le fond représentait un mur sur lequel était collé une affiche avec ces mots : "W.-D. Haywood, citoyen indésirable." Au pied du mur, vis-à-vis l'affiche se tenait un homme représentant le président du jury de Boise, jetant dans un panier au rebut un rouleau de papier qu'il tenait dans sa main gauche sur lequel on pouvait lire les mots : "Témoignage d'Orchard." et de sa main droite effaçait avec un crayon les deux premières lettres du mot "indésirable" qui était imprimé sur l'affiche, rendant ainsi la légende créée par Roosevelt d'accord avec le verdict rendu par le jury de Boise, soit : "W.-D. Haywood, citoyen désirable." "

—o—

Amusements :

—Pique-nique annuel du Conseil des Métiers et du Travail de Montréal, le 2 septembre, au parc Dominion.

—Pique-nique des ouvriers de l'industrie textile, à Valleyfield, le 2 septembre, fête du Travail.

Un sérieux procès contre le Travail organisé.

L'association des manufacturiers, aux Etats-Unis, vient d'intenter un procès à la Fédération américaine du Travail, pour l'empêcher de signaler à ses adhérents les produits des maisons industrielles au Travail syndiqué.

Les ouvriers n'auront pas peur de cette nouvelle agression de la part de l'association patronale qui cherche par tous les moyens, à détruire le syndicalisme ouvrier.

S'ils ont gain de cause, l'attaque des manufacturiers groupés n'aura servi qu'à donner plus de force à l'action de la Fédération contre les adversaires du Travail organisé.

Dans le cas contraire, la victoire des manufacturiers fera comprendre à tous les adhérents de la Fédération qu'il ne reste plus qu'un moyen efficace aux ouvriers syndiqués pour défendre leurs intérêts, c'est de joindre l'action politique aux efforts économiques de leurs unions.

Le pouvoir des tribunaux de justice ne leur vient que du pouvoir politique et la mentalité des juges est toujours conforme à la conception de ceux qui les nomment.

De sorte que par le moyen du bulletin de vote on peut infuser les sentiments que l'on voudra dans l'esprit des législateurs et des juges.

Quand le Travail organisé se sera bien pénétré de cette idée simpliste, il n'aura plus rien à craindre ni des législateurs ni des juges, c'est en eux plutôt qu'il pourra mettre tout son espoir.

La grève de Valleyfield.

Le règlement de la grève de Valleyfield que l'on espérait voir s'effectuer hier, n'a pu se produire.

Les ouvriers s'en tiennent à leur demande d'une augmentation de salaire générale de dix pour cent, tandis que la compagnie ne veut accorder ce relèvement qu'aux fileurs, et par suite, les négociations pour une entente ont été presque rompues, hier soir.

On laisse entendre que les marchands de Valleyfield, par une mouvement concerté, tenteraient de faire pencher la balance du côté de la compagnie en refusant tout crédit aux grévistes.

Ceux-ci de même que nombre de marchands que nous avons fait consulter, affirment que ces bruits sont sans fondement aucun.

Le représentant de l'Office du Travail poursuit ses efforts pour trouver une solution, mais il n'est pas probable qu'il réussisse pour le présent à amener les ouvriers à dès concessions.

—o—

La grève des télégraphistes.

La grève des télégraphistes s'élargit et menace d'envahir toutes les compagnies de chemin de fer, ce qui ne serait pas du tout amusant pour le commerce et les voyageurs.

Les employés du Pacifique auront peut-être cessé le travail quand ces lignes paraîtront, si la compagnie refuse de leur assurer qu'elle ne fera quoi que ce soit pour aider les compagnies commerciales à vaincre les grévistes.

D'un bout à l'autre de l'Amérique du Nord, l'avantage de la lutte est réclamée par les uns et les autres des belligérants.

On ne croit pas toutefois à l'assertion qui parait dans tous les journaux que les compagnies ne sont pas gênées par la grève dans l'expédition de leur besogne, parce que cela n'a aucun sens.

Il est impossible qu'avec des milliers d'employés de moins elles soient en mesure de faire autant de travail que quand leurs personnels sont au complet.

—o—

Réunion professionnelle et publique.

Il y aura demain soir, à la salle du No. 1215 de la rue Sainte-Catherine est, un mass meeting de forgerons de toutes les catégories, ainsi que d'aides-forgerons dans un but d'organisation. Plusieurs orateurs y adresseront la parole.

—o—

Retour de M. Verville.

M. Verville, le député de Maisonneuve, est de retour de son voyage dans les provinces maritimes, où il était allé faire de la propagande en faveur du Congrès des Métiers et du Travail du Canada.

Il est enchanté de son voyage qui a eu le plus entier succès.

—o—

Réunions demain, 3me mercredi du mois :

—Union des manœuvres en bâtiment, Bourse du Travail, 129, rue Saint-Dominique. — Agent d'affaires, J. F. Girard, 127, Saint-Dominique.

—Union des ouvriers en fourrures, No 256, rue Lagauchetière est.

—Union des tailleurs de pierre, salle St-Joseph. — Sec., J. Gervais, No 95, rue Bienville.

—Union des selliers, harnacheurs et similaires, salle Chartier, angle Saint-Denis et Dorchester. — Secrétaire, A. Sarrasin, 3073, Notre-Dame ouest.

—Union No 266 des travailleurs en chaussures, 761, Sainte-Catherine est. — Sec., L. Thibault, 284, Beaudry.

—Union des cigariers No 58, Bourse du Travail, 129, rue Saint-Dominique. — Secrétaire, A. Gariépy, 239, avenue de l'Hôtel de Ville.

—Union No 91 des relieurs, salle Saint-Joseph. — Secrétaire, A. Henderson, No 82, Ave Duluth.

—Union locale No 1, de la Fédération des ouvriers textiles du Canada, 1603, Ste-Catherine est.

—Union des mouleurs en fer, No 21, salle du No 280 de la rue Richmond. — Secrétaire, Fred. Robert, No 127, rue Chatham.

—Union des cigariers cubains, No 3, rue Craig est.

—Conseil de district des charpentiers-menuisiers, Bourse du Travail. — Sec., Joseph Ainey, 127, Saint-Dominique. Tél. Bell, Est, 5633.

—Union No 111 des machinistes, No 251, rue Saint-Jacques. — Agent d'affaires, Louis Beuloin, 242, Saint-Jacques, chambre No 10.

—Union No 134 des chaudronniers, No 3, rue Craig est.

—Union locale No 8 de la Fédération des ouvriers textiles du Canada, salle Bellerive, Valleyfield.

—Union locale No 298 des forgerons et des aides-forgerons, salle White, angle Richmond et Wellington. — Secrétaire, A. Maclean.

—Club ouvrier Duvernay, salle Duvernay, 8, rue Garnier.

—Locale des forgerons de locomotives, salle Parthenais.

—Comité de direction de la société coopérative Esperanto, No 81, rue Saint-Christophe. — Le public est admis aux séances.

—o—

Mot de la fin :

M. Bourassa va être mis en état d'arrestation sous l'inculpation d'avoir consciemment jeté la panique dans le camp des crèchards en criant à la malversation.

EXPOSITION INDUSTRIELLE

Cet après-midi à quatre heures aura lieu, au patinoir Victoria, l'ouverture de la grande exposition industrielle.

Tout est prêt et l'on a mis hier soir, la dernière main à l'œuvre. La convention des architectes aura lieu également aujourd'hui.

Rien n'a été épargné pour que l'édifice soit splendidement décoré.

L'ouverture de l'exposition offrira un caractère des plus brillants. Son Honneur, le maire de Montréal, plusieurs échevins et des membres proéminents des deux chambres, adresseront la parole.

Tout en admirant les nombreux et superbes exhibits, les visiteurs auront encore l'avantage d'avoir en spectacle d'excellent daudeville. On s'attend à ce qu'il y ait foule ce soir.

LES JOURNALISTES ANGLAIS

Les journalistes anglais qui depuis le 20 juillet se sont promenés de l'Atlantique au Pacifique, sur le sol canadien, reviendront à Montréal demain.

Ils seront les hôtes de M. E. D. Clouston de la Banque de Montréal, et de lord Strathcona.

Vendredi soir, ils s'embarqueront à bord de l'"Empress of Irleland" pour retourner en Angleterre.

ALLIANCE NATIONALE

La première démonstration de cette société dans l'Ouest de Montréal.

C'est le vingt-cinq août courant qu'aura lieu la première démonstration dans l'ouest de Montréal, de notre grande mutualité canadienne-française l'Alliance Nationale.

Cette démonstration coïncide avec la célébration de la fête patronale de la société, la Saint-Louis de France, et avec le quinzième anniversaire de sa fondation.

Les préparatifs de cette fête grandiose ont été confiés au cercle Mont-Royal No 2, et les zélés membres de cette nombreuse succursale sont décidés de ne rien négliger pour obtenir un succès éclatant. Tous les cercles de l'ouest, du sud, du nord et de l'est de Montréal et de la banlieue ont promis de prendre part à cette belle fête, et il n'y a aucun doute que les citoyens de l'ouest se feront un plaisir, dimanche prochain, de décorer leur demeure pour augmenter l'éclat de cette superbe démonstration.

Nous donnerons dans quelques jours le programme de la fête, mais en attendant il nous est loisible de dire qu'il y aura procession puis messe solennelle dans le nouveau temple de Sainte-Cunégonde, le plus beau du Canada, et, enfin un banquet fraternel dans l'ancien hôtel-de-ville de Sainte-Cunégonde.

150-1

POUR L'ŒUVRE DE LA CRECHE

Grande fête champêtre au Sault-au-Récollet.

Mercredi, le 4 à 10 h. p.m., aura lieu au Sault-au-Récollet, dans les superbes jardins de la résidence Saint Janvier, une fête champêtre au profit de la crèche de la maison de St-Janvier, dirigée par les Sœurs de la Miséricorde.

Le programme est, on ne peut plus attrayant. Plusieurs artistes de renom ont bien voulu prêter leur généreux concours. Citons entre autre Madame Damien Masson, pianiste, et M. J. J. Goulet, violoniste. Le chœur de l'Académie Sainte-Marie, de Montréal se fera entendre sous la direction de Melle Ida Labelle, qui passe la belle saison à la Résidence Saint-Janvier.

Le souper sera servi dans le jardin moyennant 25 centins.

Dans la soirée, le concert se continuera. Il y aura une splendide illumination. Des orateurs distingués, amis de l'œuvre, prendront la parole.

La fête est organisée par les dames patronnesses de la Crèche du Sault au Récollet, sous le haut patronage de S. G. Mgr Bruchési.

L'admission ne coûte que vingt-cinq centins.

BOSTON ET NEW-YORK

Trains vestibules, directs, confortables, tous les jours. Bureau des Billets en ville, 130 rue Saint-Jacques.

CONFERENCE

Salle de la Fabrique à Boucherville, 22 août à 8½ heures p. m.

Quelques citoyens de Boucherville ont décidé de profiter du séjour temporaire de M. A. Saint-Martin, dans le village, pour le prier de faire une conférence sur l'Esperanto.

M. Saint-Martin a accepté et la conférence aura lieu le 22 au soir à 8.30 heures dans la salle de la Fabrique, mis à sa disposition.

Les Cerveaux sont Reconstitués et Restaurés par la Nourriture

Mangez

Grape-Nuts

"Il y a une Raison"

LES ARCHITECTES DU CANADA

SONT REUNIS EN CONGRES A MONTREAL.

Le congrès des architectes canadiens que la "Patrie" annonçait, s'est ouvert, hier, dans les salles de la Société Canadienne des Ingénieurs Civils, à 413, Dorchester Ouest.

Hier après-midi, une très intéressante séance eut lieu. Le grand but de ces importantes comices est de grouper dans une seule association tous les architectes du pays et d'obtenir une charte d'incorporation qui reconnaisse dans le Canada

CETTE SEULE ASSOCIATION

des architectes, dont le bureau de direction aurait le contrôle et la maîtrise sur tous les examens et la collation des diplômes d'architectes, comme cela a lieu dans notre province actuellement et dans celle de l'Alberta. A cette séance d'hier après-midi, l'opinion générale s'est d'abord prononcée contre une association de ce genre ; mais plus tard cette idée a conquis des adeptes.

L'hon. M. Weir, qui se trouvait, hier, à Montréal, est allé, en sa qualité de ministre des Travaux publics,

SOUHAITER LA BIENVENUE

aux congressistes. Dans son allocution, il dit que le temps est très opportun pour pousser la construction dans notre province. Ainsi, il fait remarquer que dans la province de Québec, 7 p. c. seulement du territoire est couvert de constructions.

M. Maurice Perreault a répondu à cette bienvenue au nom des architectes de la province ; et plusieurs autres délégués l'ont ensuite suivi.

M. Alcide Chaussé fait ensuite lecture du rapport annuel du secrétaire, dans lequel est fait mention de la lettre de convocation du congrès.

Ce rapport se termine en disant qu'un

COMITE PROVISOIRE

a été nommé pour voir à l'inscription des membres et pour la préparation des constitutions de la nouvelle association.

Le fauteuil présidentiel fut alors occupé par M. A. F. Dunlop, et celui du secrétaire par M. Alcide Chaussé

Le rapport du trésorier démontre que 77 ont répondu à l'invitation d'assister au congrès, et que les souscriptions se sont élevées à $765, laissant en banque $561 après avoir payé les premières dépenses urgentes.

Après la lecture de ces rapports, sur proposition de M. Maurice Perreault, à l'unanimité

ON ADOPTA LE PRINCIPE D'UN INSTITUT

des architectes du Canada.

Le secrétaire dépose alors sur la table deux projets de constitution, dont l'un est pour une association englobant tous les architectes du pays, et ayant le contrôle sur tout ce qui regarde l'admission dans la profession ; l'autre projet étant pour la création d'une association, que pour la protection et la sauvegarde des droits des architectes.

Une partie de la séance de l'après-midi, et toute celle de la soirée, on étudia ces

DEUX PROJETS DE CONSTITUTION.

Cette étude sera reprise aujourd'hui.

Au nombre des congressistes, nous avons remarqué :

MM. Edmund Burke, A. H. Gragg, Toronto ; F. Berlinguet, Thos. Raymond, Jas. P. Ouellet, Québec ; R. A. Fréchet, J. O. Brosseau, Moncton, N. B., J. L. Goffette, Arthur Contant, Michel Gelbronner, Eugène Payette, Alp. Contant, A. F. Dunlop, J. A. Ouellet, Chas. Chaussé, Louis Guyon, Joseph Venne, Eric Mann, Jas. S. Smith, T. E. Brown, S. B. Champagne, J. S. W. Lafrenière, Gaudias Simard, Alcide Chaussé, J. E. Gariépy, Théo. Daoust, Montréal Chas. A. Reeves, Maisonneuve ; G. L. Harwood, Ottawa ; Benjamin Dillon, Brockville.

PERSONNEL

—Le Dr Arthur Ricard, du No. 151, rue Saint-Denis, est maintenant installé au No. 473 Saint-Denis.

mar.j.s.j.n.o.

L'EXTRADITION DE SYLVESTRI

Le détective-inspecteur Nickerson, de Providence, R.I., est à Montréal, où il est venu chercher l'Italien Sylvestri, accusé du meurtre de son frère. Il quittera la ville demain matin avec son prisonnier.

MARIONNETTES

Allez voir au Parc Sohmer, cette semaine, les MARIONNETTES JEWELL ; les plus célèbres au monde, aussi les lions de MLLE COSTELLO et d'autres grandes attractions. 158—20-22-24

LES POUVOIRS DU M. L. H. & P.

Seront attaqués devant la Législature qui sera priée de les rescinder.

L'échevin L. A. Lapointe arrivé hier, de la réunion de l'Association des Municipalités Canadiennes, a déclaré qu'il avait la promesse de l'appui de l'Association, pour demander à la législature de résoudre certains pouvoirs accordés à la Montreal Light, Heat & Power, par sa charte.

Le conseil de ville sera d'abord saisi du projet et présentera la demande à la législature.

Toutes les municipalités l'appuieront. "Il faut que ça se fasse avant les élections, dit M. Lapointe."

LE DEFALCATAIRE CATHER

Le chef Carpenter a reçu un télégramme du détective McCall, envoyé en Angleterre pour aller chercher Cather, le commis défalcataire de la Banque British North America, qui annonce que le détective partira de Liverpool le 22 courant, avec son prisonnier, par le vapeur "Dunwark".

LES EMPLOYES DU M. S. R.

ONT FAIT UNE BRILLANTE OUVERTURE DE LEUR FESTIVAL ANNUEL AU PARC DOMINION—CENT MILLE BILLETS VENDUS

Le grand pique-nique annuel des employés de Montreal Street Railway a eu son ouverture, hier soir, au Parc Dominion. Une foule des plus nombreuses était présente et l'on s'attend à de plus considérables encore durant toute la semaine, vu le nombre des billets vendus qui est maintenant de 100,000.

Les fonctionnaires de la Montreal Street Railway assistaient à l'ouverture du festival et se rendirent au Parc en char spécial.

Partant de la rue Côté, à bord du char-touriste, ils passèrent par les rues Craig, Côte du Beaver Hall, et Ste-Catherine.

Une foule d'invités accompagnaient les employés et se rendirent également au Parc, où après avoir visité les différentes attractions, un superbe lunch leur fut servi.

La "Montreal Street Railway" était représentée par M. W. G. Ross, président ; Duncan McDonald, gérant général ; M. Gaboury, surintendant ; P. M. Hannaford, ingénieur en chef ; Patrick Dubee, secrétaire ; Geo. McNamee, assistant secrétaire ; Eug. Boyer, assistant surintendant. Le nombre de personnes qui ont visité, hier après-midi et le soir, est d'environ six à sept mille ; on s'attend à une foule beaucoup plus considérable aujourd'hui.

Demain soir, ainsi que vendredi, il y aura feu d'artifice, ce qui augmentera encore, si possible, l'éclat merveilleux et l'éblouissement du spectacle. L'une des performances qui captiveront le plus l'attention du public, sera sans contredit le saut périlleux de Mlle Bergerat, avec son automobile. Ceux qui s'attendaient de voir Mademoiselle, hier, ont subi un désappointement, mais on a annoncé que ce n'était que partie remise, on verra donc cette sensationnelle représentation durant le reste de la semaine. Parmi les meilleurs numéros donnés en spectacle, hier soir, nous signalerons Mlle Rose Edyth et son corps de ballet. Les mouvement sont superbes d'ensemble et de grâce. Le public a été charmé. Les sœurs Curzon et les acrobates comiques White et Lemart ont complété la représentation.

Outre ceci, deux tombolas ont été organisées. La principale est sous la haute direction de M. Gaboury, surintendant. Pas moins de 40 prix, tels que machines à coudre, instrument de musique, et particulièrement un piano évalué à $350, seront distribués aux heureux gagnants. Les billets se vendent 10 cents et le tirage aura lieu lundi soir prochain. Trois mille billets ont été vendus hier soir, afin de participer au tirage de la tombola.

L'autre tombola est d'un genre tout nouveau qui nous vient des Etats-Unis. Les prix donnés seront de superbes oiseaux chanteurs. Mille serins ont été mis dans de mignonnes cages de bois et chacun peut tenter le hasard pour la modique somme de 10 cents. Le tirage a lieu immédiatement. Deux cents oiseaux ont été distribués hier soir.

A 11 heures, hier soir, un banquet des mieux organisés avait lieu pour le personnel de la compagnie et de nombreux invités.

M. W. G. Ross présidait. Quand vint l'heure des discours, le président proposa la santé de la Presse et pria M. P. M. Bernard, de la PATRIE, de répondre à cette santé.

Parlèrent ensuite au nom de leurs journaux respectifs, M. William Burgess, du "Star", Donald Morrison, du "Witness", Frank Cahill, du "Herald."

Deux discours des plus intéressants furent prononcés par deux vétérans du service des tramways, M. Rafferty, d'abord, qui compte 37 ans de bon et vaillant emploi à la compagnie, et en second lieu, M. Craig, wattman depuis au-delà de 35 ans.

M. Duncan McDonald, gérant général, a fait l'historique de l'association de bienfaisance. Les discours ont pris fin avec celui de M. Patrick Dubee, secrétaire de la Montreal Street Railway.

POUR VENGER SON HONNEUR

Une femme abat un calomniateur, à coups de révolver,

CHICAGO, 20—Parce qu'elle l'accusait d'avoir poussé son mari à la quitter et d'avoir brisé son ménage par des calomnies, Madame Energie, Arsolino, a tué, à coups de révolver, un nommé Felipe madame Arsolino a pris la fuite et n'a pas été arrêtée.

D'après les récits des voisins, la femme a agi pour sauver son honneur et leur opinion est qu'elle ne sera pas punie.

TRIBUNE LIBRE

L'assemblée de Longueuil

Longueuil, 17 août 1907.

M. le rédacteur,

Je suis très surpris d'apprendre ce matin, en lisant "Le Canada" que "M. Bourassa s'est fait inviter par les conservateurs à venir parler à Longueuil."

Pour mettre les choses au point, je dois déclarer en toute vérité que l'invitation faite à M. Bourassa et acceptée par celui-ci, est le résultat d'un mouvement spontané tant de la part des libéraux et conservateurs.

Les signataires de la requête (une quarantaine, je crois), sont des citoyens les mieux connus de Longueuil ; ils attendent avec impatience l'occasion d'applaudir à la courageuse attitude du vaillant député de Labelle.

Longueuil est un endroit historique où défilèrent jadis tour à tour les plus grands hommes d'Etat Canadiens-français, quoi d'étonnant dans les circonstances que M. Bourassa fut invité à venir parmi nous exprimer ses opinions et exposer ses idées sur les hommes et les questions provinciales.

Un dernier mot :

Depuis l'envoi de cette invitation à M. Bourassa, des centaines de citoyens ont manifesté leur satisfaction, et approuvé cette démarche, et plusieurs électeurs du comté, libéraux et conservateurs seraient prêts à signer des requêtes à cet effet, si la chose était nécessaire.

Vous remerciant de votre obligeance tant en mon nom qu'au nom des autres membres du comité d'organisation,

Je demeure, M. le Rédacteur,
Votre dévoué
RENE RHEAUME.

PRECURSEUR DE L'HIVER

NEW-YORK, 20. — La nuit dernière fut particulièrement froide dans la région des Adirondacks, surtout au lac Placide, au lac Châteauguay et autres endroits. Le thermomètre descendit à 30 degrés au-dessus de zéro.

LA FAMILLE HUGHES

Elle s'augmente d'une petite fille

ALBANY, N.Y., 20 — Mme Hughes, épouse du gouverneur Hughes, a donné naissance à une fille, hier.

COLONIAL HOUSE Squ... Phillips

OFFRES SPECIALES POUR DEMAIN

RAYON DE LA QUINCAILLERIE

La meilleure qualité de bouilloires à poisson, granité ; meilleur marché que les articles en fer-blanc, article pour retourner le poisson sans le briser ; régulier, $1.50 et $2.75 ; prix, 85c et $1.50.

La meilleure qualité de casseroles en granité, garni d'un panier en fil de fer étamé pour frire ; les meilleurs pour cuire les patates, croquettes, beignets, etc. ; régulier, $1.25, pour 75c.

Epoussettes en laine garnis d'un long manche ; faciles à nettoyer quand ils sont salis ; pour murailles, plafonds, planchers de bois franc, etc., prix 75c.

Poli pour meubles ; la meilleure marque ; pour meubles polis de haute qualité ; aussi une bonne préparation pour prélart, pour introduire, grandeur de 25c, pour 11c, grandeur de 45c, pour 25c.

Ciseaux plaqués en nickel et trimmers, grandeurs 6 à 9 pouces de long ; votre choix pour 25c la paire.

Balais à tapis, 4 cordes, les mieux faits ; régulier 35c, pour 25c.

Peinture d'or (2 sortes) mélangée et à être mélangée, pour décorer tous les articles où l'or est usé ; peut être lavée avec de l'eau et du savon ; régulier 25c, pour 15c.

Bêches en acier pour dames et enfants, sur la plage ou pour jardinage, 20 cents.

Casseroles en granité blanc, la meilleure qualité importée, sans soudure ; dimension 4 pintes ; régulier 50c, pour 25c.

Plumeaux et époussetoirs en crin, régulier 45c, pour 25c.

Huileurs de plancher pour plancher en bois dur,

Balais de feutre pour planchers en bois dur ou peints ; murs, plafonds, etc., facilement nettoyés ; n'égratigne pas ; il y en a de courts pour alentours de rugs ; aussi de dimensions moyenne et grande ; manches reversibles ; tient la poussière en bas ; meilleur marché que des balais en crin.

Etendeur de rideaux (se pliant et s'ajustant) plus légers, plus fort, et plus facile à user que ceux d'anciens styles ; ne déchire pas les rideaux ; les séchant vite ; les fait paraître neufs ; garni ou non de chevalet ; épingles vives ou ajustables ; ne rouille pas ; prix $1.25 en montant, suivant le style.

Ciseaux plaqués en nickel et mouchettes pour la cuisine et usage général ; dimension 6 à 9 pouces ; votre choix pour 25c la paire.

Henry Morgan & Co. Ltd., Montreal.

Matériaux d'Artistes

Tubes Windsor et Newton (à l'huile) aussi couleurs à l'eau.
Nous venons de recevoir un assortiment complet de couleurs.
On peut se procurer ici tout ce dont un artiste a besoin.

McARTHUR & CO., 7—SQUARE PHILLIPS
20,22,24

Vous savez comment vous voulez que vos Chemises à devant m o u soient empesées et la

TOILET LAUNDRY

"La buanderie qui s'y connait," le sait aussi. Nous n'empesons que le col et les poignets et le pli de devant très légèrement.

Essayez-nous à votre prochain lavage.

425 RUE RICHMOND

Up 3480.

20.22.24

Charbons de Pictou

LA INTERCOLONIAL COAL MINING COMPANY, Limited

Offre en vente son

Charbon Intercolonial

En morceaux ou concassé

S'adresser au Bureau-Chef

CHAMBRE 113

Edifice de la Banque des Marchands

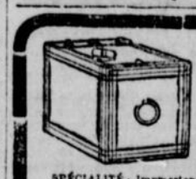

Produits et Appareils Photographiques (Eastman) Depuis $1 à $35 Plaques, Papiers, Etc., Etc.,

SPÉCIALITÉ : Impressions pour amateurs. Les commandes par la poste reçoivent une attention toute particulière. Catalogue sur demande.

LECOURS & DECARY, (PHARMACIE DECARY)
310 Ste-Catherine Est, coin St-Denis, MONTREAL. 66-ma-v-jno

LA COMPAGNIE DE VITRINES DE MONTREAL
A. T. EARL Propriétaire.

Manufacturier de vitrines en nickel, argent, noyer noir, cerisier, ébène, mahogany. Fournitures pour bijoutiers, pharmaciens, hôtels, magasins et bureaux, 336-338 rue Craig Ouest, Montréal. Tél. Main 2074. 35-m-j-s-jno

W. L. MILLER & CO.

MACHINERIE
ONT DEMENAGE A
32 a 44 Rue ST-GEORGES
MONTREAL
148-7

VENTE SPECIALE DE VOITURES

20% D'ESCOMPTE

Il ne nous reste maintenant que quelques voitures sur lesquelles nous allouons l'escompte ci-dessus sur nos prix réguliers. Nous avons beaucoup besoin d'espace pour étaler nos styles d'automne. Il vaut la peine de voir la balance de nos

Surreys, Runabouts, Traps,

Venez immédiatement, car ils se vendent à vue. Tous les styles. Ils sont de notre manufacture et de premier ordre. Notre garantie les accompagne.

E. N. HENEY CO., LIMITED.
333-335 RUE ST-PAUL.

A VENDRE
BATEAUX à GAZOLINE
COMPLETS
Neufs et de Seconde Main.
Moteurs à Gazoline de Ferro Machine & Foundry Co.

Ferronneries, Peintures, Vitres, Vernis, Huiles, Ciment.

GROS ET DETAIL

I. L. LAFLEUR,
362-366
RUE NOTRE-DAME OUEST,
MONTREAL.
ma-s—jno

CONVULSIONS
Permanemment Guéries par le
GRAND RESTAURANT DU Dr KLINE
pour les NERFS BOUTEILLE d'essai de $2 GRATIS
Par L'ENTREMISE DE L'AGENCE CANADIENNE
Un remède PERMANENT, non seulement un soulagement très puissant, pour tous les DESORDRES NERVEUX, L'EPILEPSIE, LES SPASMES, LA DANSE DE ST-GUY, LA DEBILITE, L'EPUISEMENT. Fondé en 1871
Dr. R. H. KLINE, Ltd., 931 rue Arch, Philadelphie
31-mar-j-s-jno

La Patrie

MONTREAL, MARDI, 20 AOUT 1907.

La taxe de l'eau

Le conseil municipal reprendra bientôt ses séances régulières. Dans deux semaines, les vacances seront terminées, et nos échevins, qui ont eu tout le temps voulu pour remettre de leurs fatigues, retourneront à l'ouvrage avec une activité admirable.

Ainsi que nous le disions samedi, la question de l'eau doit être sans délai remise sur le tapis.

D'abord, il est urgent de préserver la ville d'une disette d'eau. Les derniers accidents survenus au pavillon des machines montrent la faiblesse et le peu de sécurité de notre organisation. Se voir réduit à charroyer l'eau de porte en porte, n'est-ce pas trop lamentable?

Le premier devoir des autorités municipales est de prendre les moyens de prévenir tout accident propre à amener une disette d'eau et à exposer la ville à de sérieux dangers. Quand la nouvelle pompe sera-t-elle mise en place ?

Notre situation est si précaire que l'on devra voir à ce que les travaux de reconstruction et d'agrandissement de l'aqueduc ne subissent aucun retard inutile.

Puis, il faudra s'occuper de la taxe de l'eau et la réduire avant les prochaines élections.

L'échevin Payette demandera au conseil de réduire l'impôt de 7 1-2 pour cent à 5 pour cent. C'est une réduction appréciable. Mais elle ne répond peut-être pas, dans une foule de cas, à l'augmentation de la taxe résultant de la hausse des loyers. Nombre de propriétaires ont augmenté leurs loyers de 50 pour cent, et même plus, et les cotiseurs n'ont pas manqué de suivre leur exemple.

Comme la taxe de l'eau frappe tout le monde, les pauvres comme les riches— plus les pauvres que les riches,— les échevins se feront un devoir d'apporter dans son rajustement un soin particulier.

Ils devront repousser les tentatives de ceux qui chercheront, par quelque manœuvre habile, à déplacer l'assiette de l'impôt de manière à protéger les richards au détriment des petites bourses.

L'eau est une chose si essentielle que nous devrions être en mesure de la distribuer en abondance et presque pour rien.

Le droit de pêche

Dans les premiers jours de ce mois la presse tout entière du Canada publiait une brève dépêche datée de Londres et annonçant le renvoi par le Conseil Privé de l'appel de Cabot contre le procureur général de la province de Québec.

Le comité judiciaire du Conseil Privé avait à statuer dans ce litige sur un point important de la question des pêcheries au Canada. L'appelant réclamait comme siens, en vertu d'un titre seigneurial, certains droits de pêche dont la Couronne prétendait de son côté pouvoir disposer.

Dans l'absence de renseignements suffisants, et se basant sur le renvoi de l'appel, la plupart des journaux ont interprété le jugement de Londres d'une façon erronée, concluant que le titre seigneurial n'impliquait pas le droit de pêche dans les eaux du golfe Saint-Laurent.

Le "Soleil" disait même : "La question des pêcheries sur le fleuve Saint-Laurent est décidée, une fois pour toujours".

Dans ces conditions l'affaire devenait d'une excessive importance pour une partie considérable de notre population et nous avons reçu de nombreuses demandes de renseignements de la part des personnes intéressées.

Or le texte du jugement des Lords vient enfin d'être publié, et nous pouvons constater que cette décision n'a pas eu somme une aussi considérable portée. C'est pourquoi nous croyons utile de corriger la fausse impression qui a pu d'abord être créée.

Les faits de la cause peuvent se résumer en quelques mots : En 1898, un nommé Cabot faisait l'acquisition du fief et de la seigneurie de Grande Rivière, avec tous les droits et privilèges y attenant. Depuis, le gouvernement provincial a concédé à un nommé Carbery une licence de pêche sur la partie du fleuve Saint-Laurent qui borde le fief de Grande Rivière. De là le litige, Cabot prétendant que SON titre seigneurial impliquait le droit de pêche exclusif et la couronne, pour Carbery, s'inscrivant au contraire.

Les tribunaux du Canada, et finalement le Conseil Privé, après examen du titre seigneurial, ont conclu que la concession accordée par le roi de France n'impliquait pas dans ses termes un privilège exclusif, et que par conséquent la Couronne avait le droit de louer le droit de pêche comme il l'a fait.

Ce n'est donc qu'un cas particulier qui a été décidé en faveur de la Couronne, et il est exagéré de dire que ce jugement du Conseil Privé règle une fois pour toutes la question des pêcheries dans le fleuve Saint-Laurent. Une jurisprudence nouvelle n'a pas non plus été créée.

Il peut y avoir encore des seigneurs de fiefs qui ont un droit exclusif de pêche dans le fleuve Saint-Laurent, même après ce jugement du Conseil Privé. Ils ne l'ont pas de plein droit en leur qualité de seigneurs, du moins pour les rivières navigables, mais en vertu de titres confirmés par les Rois de France.

La section 91 de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord de 1867, section 12, dit expressément que le pouvoir impérial n'entend pas enlever les pêcheries aux possesseurs d'alors pour en attribuer au gouvernement la propriété. Un seigneur de fief qui avait un droit de pêche sur le fleuve Saint-Laurent en vertu d'une concession explicite du roi de France, le possède donc encore, à l'exclusion de la Couronne.

Dans le cas particulier de Cabot, on n'a pas réussi à établir que le titre invoqué constituait une concession exclusive spécialement exprimée.

LE GRAND TRONC PACIFIQUE

Les officiers du Grand-Tronc-Pacifique craignent de ne pouvoir donner maintenant le contrat pour la construction de la section du nouveau chemin de fer comprise entre Edmonton et Prince Rupert. Les entrepreneurs ont plus d'ouvrage qu'ils n'en peuvent faire et le main-d'œuvre manque.

Le seul moyen de sauver la situation, dit-on, c'est de s'adresser aux Américains.

Mais la loi et le tarif opposent une barrière infranchissable à cette importation du travail étranger.

Y a-t-il un remède à cette situation embarrassante ?

Il faudrait que le gouvernement fédéral prît sur lui d'amender la loi des aubains et de réduire le tarif qui frappe de droits variant de 25 à 35 pour cent tout matériel de construction.

Le gouvernement est anxieux de voir se terminer le plus tôt possible le nouveau Transcontinental.

Prendra-t-il les moyens d'en hâter le parachèvement ?

LEUR FETE ANNUELLE

Les employés du tramway ont commencé, hier, la célébration de leur fête annuelle, au parc Dominion.

Des milliers de personnes sont allées fraterniser avec eux. Plus de cent mille billets sont déjà vendus.

La grande tombola organisée sous la direction de M. A. Gaboury est l'une des principales attractions de cette fête mémorable du travail, de la concorde et de la fraternité.

La "Patrie" invite ses lecteurs à penser aux employés du tramway et à encourager leur société.

M. BORDEN

C'est ce soir, à Halifax, que le chef de l'opposition commencera sa tournée politique. Son discours est attendu avec une légitime curiosité. Il indiquera sans doute le programme que les conservateurs demanderont au peuple d'approuver.

M. Bergeron, député de Beauharnois, accompagne M. Borden.

M. Borden parlera à Québec le 28 et aux Trois-Rivières le 30 courant.

Des journaux ministériels annoncent avec une joie non dissimulée que les libéraux d'Halifax vont empêcher M. Borden de faire sa tournée à travers le pays. Ils insisteront pour que la poursuite prise le lendemain des élections générales contre M. Borden, par ce que les conservateurs avaient demandé l'annulation du mandat des deux députés libéraux d'Halifax, soit entendue le 3 septembre.

M. BOURASSA

Le "World" annonce que son directeur-propriétaire, M. MacLean, M. P., assistait à l'assemblée de Rigaud, dimanche dernier et qu'il est retourné à Toronto convaincu que M. Bourassa est en train de faire une trouée profonde dans la province de Québec.

Le "World a constaté que les deux assemblées libérales de St-Hyacinthe et de Rigaud ont été pour le député de Labelle, deux triomphes très significatifs, et il ajoute que lorsque M. Bourassa retournera à Québec, dans quelque temps, sa campagne aura eu un tel retentissement que l'on ne songera plus à lui lancer des pierres.

L'hon. Sydney Fisher est parti pour sa résidence des Townships de l'Est, où il restera jusqu'à jeudi prochain.

LES ECOLES DE L'ALBERTA ET DE LA SASKATCHEWAN

"Les Cloches de St-Boniface", l'organe de Mgr Langevin, reprochent à l'hon. M. Scott d'avoir dit que le système actuel d'écoles de la Saskatchewan est de "beaucoup" plus satisfaisant pour les catholiques et les protestants que le système d'écoles bilingues au Manitoba.

"Le grand avantage des Catholiques dans la Saskatchewan et l'Alberta, disent les "Cloches de St-Boniface", c'est d'avoir le droit d'organiser des écoles séparées avec des commissaires d'écoles catholiques, et le droit aux taxes scolaires des Catholiques, partout où ceux-ci sont en minorité. — Les cas sont rares mais ils sont importants comme à Régina, à Prince Albert, à Calgary, à Edmonton.

"Nous serions heureux d'avoir le même privilège à Winnipeg et à Brandon ; mais partout et toujours, même à Régina, à Prince-Albert, à Calgary, à Edmonton, etc., l'école est neutre et pourtant les Papes demandent que l'école soit confessionnelle.

"Les Catholiques de l'Ouest doivent être très exacts quand ils parlent de la situation scolaire, car ils sont si bien avertis de leur situation précaire, par la franchise de l'hon. Scott, et par les déclarations de l'ancien chef du département d'éducation à Régina, le secrétaire Goggin, qu'ils auraient mauvaise grâce de se déclarer satisfaits ou de dire que les écoles sont catholiques, ou d'admettre que tout serait pour le mieux, si l'on tirait bon part de la pauvre demi-heure d'enseignement reléguée à la fin de la journée".

GLANURES

Le député de St-Hyacinthe a eu, samedi, un geste admirable, épatant; chaque fois qu'il prononçait le nom de M. Laurier, il se découvrait respectueusement.

—o—

On mentionne le nom de M. J. C. Walsh, directeur-gérant du "Herald", de Montréal, comme candidat libéral dans Pontiac aux prochaines élections fédérales.

—o—

Le jeune Bouchard a eu, samedi, une leçon dont il se rappellera longtemps.

Quand on songe que ce garçon-là a l'audace de critiquer la conduite des hommes publics et de les condamner !

—o—

Les manufacturiers anglais ont adressé des plaintes au ministère des colonies au sujet du nouveau tarif de l'Australie. Le gouvernement impérial a transmis ces plaintes au gouvernement de l'Australie, mais ce dernier n'a pas jugé à propos d'accuser réception du document impérial.

—o—

L'hon. M. Fielding et l'hon. M. Brodeur, quitteront probablement Liverpool le 23 août pour revenir au Canada. Au cours des deux mois écoulés MM. Fielding et Brodeur ont poursuivi des négociations avec le gouvernement français pour la révision du traité de commerce franco-canadien.

—o—

C'est dimanche que les acadiens de Moncton, N.-B., ont célébré leur fête nationale. Il y a eu procession, grand'messe, sermon par M. l'abbé Ph. L. Belliveau, curé de Grand'Digue etc. M. Belliveau a été, comme toujours, fort éloquent ; il a ému ses auditeurs en leur parlant des persécutions dont leurs ancêtres ont été l'objet.

Le soir, il y a eu dans le soubassement de l'église une réunion publique à laquelle des orateurs acadiens ont adressé la parole.

L'ALLIANCE SCIENTIFIQUE UNIVERSELLE

L'Alliance scientifique universelle, fondée à Paris en 1878 par M. Léon de Rosny, qui en est encore le président, a créé un comité à Québec.

Ce comité se compose des personnes suivantes : M. Eugène Rouillard, délégué spécial, et l'hon. B. de la Bruère, président de l'Institut Canadien, MM. Ernest Gagnon, homme de lettres, Naz. LeVasseur, publiciste, F. X. Berlinguet, président de la société de Géographie, J. E. Roy, homme de lettres, abbé Huard, directeur du Naturaliste Canadien, Dr N. E. Dionne, conservateur de la bibliothèque de la législature de Québec, J. E. Prince, professeur d'économie politique, Ferdinand Roy, docteur en droit, George Belcrive, représentant du Bulletin de la Canadienne, M. F. X. Gosselin, protonotaire à Chicoutimi, Philias Gagnon, directeur des archives, C. J. Magnan, directeur de l'enseignement primaire, A. Rivard, secrétaire de la société du Parler français, J. B. Caouette, sous-directeur des postes.

L'Alliance scientifique universelle est une association internationale des hommes de science (Science, littérature, Beaux-Arts), représentée dans toutes les parties du monde par des comités locaux ou par des délégués.

Elle a pour but : de faciliter les relations des hommes de science disséminés sur toutes les contrées du globe ; de leur assurer, dans leurs voyages, aide et protection, pour la poursuite de leurs recherches et de leurs études ; de leur fournir le moyen, aussitôt arrivés dans une ville, d'entrer en relations immédiates avec les savants, les hommes de lettres ou les artistes qui y résident, et de se procurer les renseignements qui peuvent leur être utiles pour l'accès des Bibliothèques et des membres de l'Alliance, au moment de leur départ en voyage et sur leur demande au président du comité de leur ville, une sorte de passe-port scientifique, appelé Diplôme circulaire, qui sert d'introduction et de recommandation confraternelle auprès des comités établis dans les pays qu'ils se proposent de visiter.

Les personnes qui désirent faire partie de cette association sont priées de communiquer avec M. Eug. Rouillard, délégué de l'Alliance scientifique universelle, à Québec.

LES ASSEMBLEES POLITIQUES

Une semaine d'accalmie après un esemaine orageuse. Un calme passager qui précède de nouvelles tempêtes

M. J. H. RAINVILLE, à Rigaud, d'après un croquis de l'envoyé spécial de la PATRIE.

M. BOURASSA à Rigaud, d'après un croquis de l'envoyé spécial de la PATRIE.

M. MORIN, à l'assemblée de Saint-Hyacinthe, d'après un croquis de l'envoyé spécial de la PATRIE.

M. L. J. GAUTHIER, à Rigaud, d'après un croquis de l'envoyé spécial de la PATRIE.

Après une semaine toute d'agitation politique, qui s'est terminée par cinq grandes assemblées toutes très importantes, tant à cause des orateurs, des auditeurs et des questions traitées, il est tout naturel qu'il se produise un instant de répit; par ce temps de chaleur, les politiciens ont aussi un droit au repos. Aussi, il n'y a pas de grande assemblée à l'affiche pour cette semaine, mais la semaine prochaine s'annonce très mouvementée. M. Bourassa et ses amis ont, à eux seuls, trois assemblées à l'affiche, à l'Assomption, à Trois-Rivières et à Longueuil.

La première de ces assemblées, celle de l'Assomption, sera contradictoire, sans aucun doute, si nous en jugeons par les paroles prononcées dimanche, à Rigaud, par M. Gauthier, député de l'Assomption, donnant la réplique à M. Bourassa: "On me menace d'une de ces assemblées dans mon comté; l'invitation ne vient pas de moi, mais je serai là tout de même, et nous verrons".

Les autres assemblées seront-elles contradictoires? Il serait assez difficile de le dire dès aujourd'hui. Le succès des assemblées de samedi et de dimanche incitera peut-être les organisateurs à ne convoquer que des assemblées, auxquelles il y a discussion.

NOIRS DE POUDRE COUVERTS DE SANG

PARIS, 20. — Le correspondant du "Matin", à Casablanca, fait les plus grands éloges des canons de 75 millimètres. Quatorze décharges de ces canons ont mis, d'après le correspondant, quinze cents Arabes en fuite. En attaquant le centre du camp, sur la droite, les cavaliers ennemis galopaient à environ quatre cents verges des positions françaises, où deux canons à tir rapide avaient été montés sur le terrain d'une ferme. Ces canons ouvrirent le feu et tirèrent chacun cinq cents coups à la minute, balayant le terrain sous une pluie de mitraille, et le jonchant de morts et de mourants.

LES SPAHIS

ajoute le correspondant, avaient un aspect superbe lorsqu'ils revinrent au camp après la bataille. Les hommes et les chevaux étaient couverts de sang et les figures de ces farouches guerriers étaient noircies par la poudre.

Les tribus qui ont livré bataille, dimanche, étaient les Zemala et les Ziaidia.

C'est la première fois que ces indigènes livrent bataille.

On annonce qu'un grand nombre de Kabyles marchent de Mazagam sur Casablanca, avec l'intention de livrer une terrible bataille.

ELLE LES A CHASSES

James Murray, Jr., de "The Tea Rooms," Vancouver Nord, C.B., dit que depuis qu'il a employé la Poudre Jacksonian pour les insectes nuisibles, il n'a plus vu aucun cafard dans sa cuisine et que les résultats de l'emploi de cette poudre ont été des plus satisfaisants. Si votre pharmacien ne peut vous la fournir, écrivez à la JACKSON ROACH KILLER Co., Toronto, Ont. 150—1

GREVE A CHAMPLAIN

LES OUVRIERS DE LA SCIERIE ARCAND VEULENT UNE AUGMENTATION DE SALAIRE OU MOINS DE TRAVAIL.

(Correspondance spéciale à LA PATRIE.)

CHAMPLAIN, Qué., 20. — Samedi matin les ouvriers de la scierie de M. Hercule Arcand se sont mis en grève. Ils demandent une augmentation de salaire ou dix heures de travail au lieu de onze.

M. Arcand refuse d'accepter leurs conditions. La seule concession qu'il consent à leur faire c'est de leur ôter une heure de travail le samedi. La scierie fermerait à 5 heures au lieu de 6.

Plus de quarante hommes sont en grève.

La Cie S. CARSLEY, Limitée
Mardi 20 Août 1907

CE MAGASIN FERME A 5.30 p. m. CE SOIR

COSTUMES D'ETE POUR DAMES

Ce sont tout probablement les derniers, car ils ne peuvent être gardés ici à des prix qui sont presque au-dessous du prix coûtant. Il n'y a pas un costume dans ce lot qui n'a pas été marqué à moins que le prix de confection.

SEULEMENT 50 ELEGANTS COSTUMES D'ETE, faits en guingham de bonne qualité avec pois, aussi en duck blanc uni, valant $2.25. Spécial .. 99c

SEULEMENT 50 ROBES EN LINON BLANC, jupe plissée, brodée et garnies de dentelle Valenciennes, manches ¾ ou longues. Régulier $3.00. Spécial .. $1.49

ROBES POUR ENFANTS

$4.00.—COSTUMES BUSTER BROWN POUR ENFANTS, faits en guingham de bonne qualité, dans des effets de carreaux petits et moyens, couleurs de Ciel, Rose, Bleu-Marin, Cardinal et Hélio, garnis de soutache de fantaisie, ajustement parfait. Spécial .. $1.29

Vetements Blancs

CACHE-CORSETS EN BATISTE BLANCHE POUR DAMES, avec encolure bordée d'une large broderie et de ruban, tievant ample. Spécial .. 19c

JUPONS EN BATISTE BLANCHE POUR DAMES, confectionnés avec large volant garni de 3 rangs de broderie ajourée, groupe de beaux plis, bordure de large broderie. Spécial .. $1.20

CHEMISES COURTES EN BATISTE BLANCHE POUR DAMES, avec empiècement garni de broderie, d'insertion et de ruban encolure et bras bordés de broderie; vêtements amples. Spécial .. 64c

Vente de Ruban Mercredi

1200 VERGES DE RUBAN EN MOIRE PURE SOIE, 3½" de largeur, 12 différentes nuances. Prix régulier 27c. Prix de vente .. 15c

Offre Spéciale de Rideaux de Dentelle

150 paires de rideaux en tulle blanc ou arabe, garnis de dentelle et d'insertion pour appareiller, 30" de largeur x 2½ verges de longueur. Prix des rideaux de couleur blanche, .. $2.00

Arabe, $2.00 la paire.

200 PAIRES DE RIDEAUX BONNE FEMME, joliment finis avec frange et dentelle, 36" de largeur x 2½ verges de longueur. Prix, chacun .. $1.80

Articles en Porcelaine

250 PLATS A CONFITURES, EN VERRE DE CRISTAL, 4" de diamètre, 3 différents patrons. Régulier 8c. Spécial 5c

500 DOUZAINES DE TASSES ET SOUCOUPES EN PORCELAINE BLANCHE ET OR, avec dessin de feuille de trèfle et ligne d'or, grandeur pour le thé, Spécial 10c la tasse et la soucoupe.

LA FONCIERE

COMPAGNIE D'ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE

CAPITAL AUTORISE $1,000,000

FONDEE, LE 3 AVRIL, 1902.

TARIF INDEPENDANT

40 p.c. de réduction de sur le tarif des compagnies syndiquées aux porteurs de 20 actions au moins.

Bureau chef : 10 St-Laurent, Montreal.

148-71.

COURRIER DE ST-JEROME

Funérailles — Arrestation — Réunion du conseil, etc.

Correspondance spéciale à la "Patrie."

ST-JEROME, 20— L'un des vieux de notre ville, sinon le plus âgé, M. Jean Latour, est décédé jeudi soir, à l'âge de 89 ans et quelques mois.

Le père Jean Latour a fait de la photographie et a été longtemps le seul photographe à St-Jérôme, à l'époque des photographies sur métal. Par son esprit d'économie il avait su amasser un joli avoir. C'était le type du citoyen foncièrement chrétien.

Ses funérailles ont eu lieu samedi.

Les parents et les amis du vieillard disparu étaient nombreux. Les porteurs étaient MM. Calixte Labelle, Frédéric Charbonneau, Xavier Fouchette et Pierre Giroux.

Au nombre des parents qui conduisaient le deuil, nous avons remarqué MM. E. Gauthier, Joseph Labelle, Dr Ludger Labelle, Dr Ex. Labelle, etc.

Nous offrons à la famille du regretté défunt l'expression de notre sympathie.

— Sur la plainte de Treffié Marinier, de Ste-Adèle, un jeune homme du nom de Martial Clermont, âge de 15 ans, a été mis en état d'arrestation pour attentat sur la fillette de M. Marinier, âgée de 8 ans.

L'accusé a été traduit vendredi devant M. le juge de paix P.E. E. Petit et a été condamné à subir son procès aux prochaines assises criminelles. Le prévenu a été conduit à la prison de Ste-Scholastique.

— Le conseil de ville de St-Jérôme s'est réuni en comité samedi après-midi, pour discuter de nouveau l'importante question de la "Commercial Rubber Coy."

Le conseil a manifesté ses excellentes dispositions envers la compagnie, en se déclarant en quelque sorte disposé à l'exempter de taxes pour une période de 20 à 25 ans, sans imposer d'autres conditions à la compagnie que celle de maintenir sa manufacture en opération. Elle fabriquerait avec le nombre d'hommes qu'elle jugerait convenable; du moment qu'elle sera en opération elle bénificiera de cette exemption.

COURRIER DE VALLEYFIELD

Crosse et base-ball — Excursion

(Correspondance spéciale à LA PATRIE.)

VALLEYFIELD, 20—Samedi, partie de crosse entre les Indiens de St-Régis et notre club "Feuille d'Erable". Le résultat a été un vrai désastre pour notre club : 8 à 0. Les St-Régis avaient organisé une jolie excursion, avec fanfare, à bord de l'"Emerald."

—Dimanche après-midi il y a eu une partie de base-ball entre les Montréal Light et les Heat-Power. Notre club a remporté une éclatante victoire par un score de 8 à 2.

—Il y a eu dimanche grande excursion à Port Lewis, par le vapeur "Filgate", sous les auspices du cercle Emard. La fanfare accompagnait les excursionnistes. Le départ de Valleyfield a eu lieu à 9 h. et le retour à 6 1-2 heures.

—Nous applaudissons de tout cœur au succès de Melle Berthe Choquette, de cette ville, qui a obtenu son brevet d'école Modèle, anglais et français, avec distinction, quoique, nous dit-on, les examens aient été très sévères cette année.

COURRIER DE NICOLET

NICOLET, 20—La semaine dernière, Nicolet recevait la visite d'un religieux canadien qui demeure en Europe depuis trente ans. Il appartient à l'Ordre des Frères St-Jean de Dieu, se nomme Alexandre Thibeault et porte en religion le nom de Frère Ange. Après avoir séjourné alternativement en France et en Irlande, il a passé les dix dernières années à Dublin.

C'est de cette dernière ville qu'il est venu au Canada revoir ses parents et ses vieux amis. Il est le frère de feu Charles Thibeault, le célèbre tribun populaire décédé, il y a deux ans. A Nicolet le Frère Ange a été l'hôte de sa cousine, Mme Wilfrid Camirand.

—Les sauterelles ont fait leur apparition au Rang Ste-Marie, et dans le bas du "Pays Brûlé". M. l'abbé L. H. Lavallée, curé à la Cathédrale, est allé dimanche accompagné des victimes de ce fléau, faire des prières publiques.

—La retraite annuelle de MM. les curés du diocèse de Nicolet est commencée au Séminaire pour se terminer samedi matin. Elle est prechée par le rev. Père R. M. Rouleau, dominicain, d'Ottawa.

—Le pèlerinage annuel que nous avions à la fin d'août au Cap de la Madeleine, n'aura pas lieu cette année, faute de pouvoir se procurer des bateaux.

—La fenaison est presque terminée et la récolte est bien au-dessus de la moyenne. Il en est de même du gros foin qui ne se récolte qu'à la fin de septembre, après la récolte des grains.

—M. l'abbé C. E. Brunault, du séminaire, est de retour d'un voyage aux Etats-Unis où il a passé environ un mois.

COURRIER DE ST JEAN

Correspondance spéciale à la "Patrie"

ST-JEAN, Qué., 20—Dimanche fut célébrée la première messe dans la nouvelle chapelle de Notre-Dame Auxiliatrice. La messe fut chantée par M. le curé P. D. Labrèche. Le chœur des Chevaliers de Colomb, auquel s'était joint le chœur de la nouvelle paroisse, chanta avec grand succès la messe brève de Gounod. Le chœur de la nouvelle paroisse chanta avec grand succès la messe brève de Gounod.

Le chœur de chant était sous la direction de M. le notaire J. A. Lussier. L'orgue était tenu par M. E. Gagné.

Au sermon, M. le curé dit que la sainte Vierge semblait vouloir favoriser d'une manière spéciale la nouvelle paroisse, attendu que les choses s'étaient toujours arrangées de manière à ce que tous les événements importants pour cette paroisse aient eu lieu aux jours de la patronne.

Puis il adressa des remerciements à tous ceux qui jusqu'ici s'étaient dévoués pour son œuvre et spécialement aux musiciens et aux chantres qui avaient donné un cachet véritablement artistique à cette première messe.

Comme on le sait, les Chevaliers de Colomb ont beaucoup de succès dans cette ville. Jusqu'ici ils ont occupé comme leur maison de club, la propriété de feu M. Alexandre Macdonald, mais ils doivent sous peu changer de local. Les Chevaliers ont dernièrement complètement organisé leur cours et ont nommé un comité qui est plus spécialement chargé de ce qui concerne les affaires du club. Ce comité est composé de MM. J. S. Messier, maire de cette ville, J. A. Lussier, N.P., J. A. Narbeau, N.P., E. Patenaude, barbier, Jules Lafleur, M.D., J. Hevey, marchand. Ce comité a l'unanimité a choisi M. J. S. Messier comme président.

M. Alphonse Morin, protonotaire du district d'Iberville, est le grand chevalier du conseil de St-Jean, dont les membres se recrutent surtout parmi les hommes de profession et les hommes d'affaires de notre ville.

FEU M. P. CODERRE

Nous apprenons avec regret la mort, arrivée le 12 de ce mois, à St-Sulpice, de M. Philias Coderre, âgé de quatre-vingts ans et huit mois.

Il laisse aux siens l'exemple d'une vie de vertu et d'abnégation.

Il y aura toujours un pianiste dans votre maison si vous possédez un

PIANOLA OU PIANO PIANOLA

Le succès du Pianola est logiquement naturel—inévitable. Il transforme le piano en un INSTRUMENT MUSICAL d'une pièce silencieuse d'ameublement qu'il était, car il permet instantanément à chacun de jouer artistiquement n'importe laquelle des 20,000 sélections du répertoire Pianola. Les pianos de toutes marques sont pris en échange.

NORDHEIMER'S LIMITED

539 rue Sainte-Catherine-Ouest

CIGARETTES EGYPTIENNES Mogul

15 cents la boîte.

La greve de Valleyfield

Les assemblée et conférence d'hier n'ont abouti à aucun résultat satisfaisant. — Offre de la Cie refusée. — Discours de MM. Knightingale et Paquette.

(De l'envoyé spécial de la PATRIE)

VALLEYFIELD, 20 — Bien qu'il y ait eu de nombreuses démarches de faites de part et d'autres, on ne peut dire encore que la journée d'hier a apporté de grands changements dans la situation de la grève des ouvriers de filature.

MM. F. A. Ackland, secrétaire du département du travail, et Victor Dubreuil, fonctionnaire du même département, sont arrivés d'Ottawa pour offrir leur médiation aux parties aux prises.

Accompagnés de MM. Maurice Neveu, Léandre Lelac, Armand Vinet, Godefroi Payment, Conrad Sauvé, Joseph Chasle et Mlles Clothilde Daoust et Pomèla Laberge, représentant les grévistes, ils se sont rendus hier auprès de M. Louis Simpson, agent des filatures, chez qui ils ont rencontré MM. Jacques Grenier, S. H. Ewing, F. O. Lewis et H. M. Molson, de Montréal, représentant les filateurs. Après une longue discussion de part et d'autre, les directeurs de fabriques ont demandé aux grévistes de formuler leurs griefs par écrit, et qu'ils les prendraient en considération.

M. W. Paquette, que ses affaires ont retenu à Montréal toute la journée, hier, n'a pu assister à cette conférence ; mais il disait à notre représentant dans le cours de la soirée que si les manufacturiers accordaient une augmentation de 10 pour cent, en plus des 10 pour cent qu'ils ont déjà donnés depuis un an, les ouvriers étaient prêts à signer un contrat pour deux ans.

Un comité des fileurs aux métiers mule-jenny, s'est rendu chez M. Simpson, hier soir, accompagné encore des représentants du gouvernement fédéral. Le gérant des fabriques a répondu à leurs demandes qu'il était prêt à en venir à leurs termes ; mais il y a maintenant

UN AUTRE POINT

à considérer : Les fileurs ne veulent plus retourner à l'ouvrage, à moins que les fabriques fassent droit aux demandes de tous les autres ouvriers en textile maintenant en grève.

Ils ont donc décidé d'envoyer à M. Simpson, la lettre suivante :

LETTRE DES OUVRIERS

"Valleyfield, 19 août 1907.

"A M. Louis Simpson, gérant des filatures de Valleyfield.

"Cher Monsieur.

"Les fileurs de Valleyfield veulent s'en tenir au contrat fait par le recorder Papineau, mais ne consentiront pas à retourner au travail avant que vous en soyez venu à un arrangement avec les employés en grève de vos fabriques.

"Vos tout respectueux,

"LES MEMBRES DE LA LOCALE 9 DES OUVRIERS EN TEXTILE."

Pendant que les fileurs étaient en conférence, hier soir, avec M. Simpson,

UNE GRANDE ASSEMBLEE

se tenait dans la salle du marché. Il n'y avait pas, dans la salle, le moindre espace vide, on calcule que plus de mille personnes assistaient à l'assemblée, et ce nombreux auditoire était, pour une bonne moitié, composé de membres du beau sexe.

M. Maurice Neveu fit quelques remarques à l'ouverture de l'assemblée.

M. KNIGHTINGALE

fut l'orateur suivant. Il se plaint, dans son discours, que les employés de fabriques reçoivent moins aujourd'hui qu'avant l'octroi de l'augmentation de 10 pour cent récemment accordée. La raison en serait que les directeurs de fabriques arrangent leurs pièces de telle manière qu'ils font faire plus d'ouvrage aux ouvriers pour moins d'argent. " M. Simpson a promis de voir à tous nos griefs, ajoute-t-il, mais il a manqué à sa parole. Nous voulons en arriver à une longueur uniforme des pièces (cuts), nous les voulons tenter à 48 verges. Il faudra du temps pour en arriver là, mais nous atteindrons notre but."

De 4 h. à 6 h. il a attendu chez M. Simpson, mais il n'a obtenu rien de nouveau. Il dit que les ouvriers ne rouvriront jamais l'arrangement conclu avec les manufacturiers. "Ce sont ceux-ci qui ont manqué de parole, dit-il. Ils ont essayé de nous prouver le contraire, mais ont failli à la tâche. La raison pour laquelle ils nous refusent 10 pour cent, c'est que cette augmentation enlèverait tout profit aux actionnaires de la "Montréal Cotton Company" dont les capitaux se trouvernient ainsi à ne produire rien." Il ridiculise cette prétention.

M. Knightingale fait aussi quelques remarques sur la conduite des grévistes, puis cède la place à

M. W. PAQUETTE.

Ce dernier, qui vient d'arriver, dit que si on ne l'a pas vu plus tôt, ce n'est pas la peur qui l'a empêché de venir. Il ne craint pas de rencontrer M. Simpson, parce qu'il a confiance en sa cause. "De plus, dit-il, on n'avait pas besoin de lui, les ouvriers ont confié leur cause à un comité qui saura en prendre soin".— M. Paquette prêche surtout l'esprit de corps; c'est par l'union que l'on arrivera à quelque chose.

Il a été appelé auprès de M. Ewing. C'est un magnifique vieillard, un agréable personnage, un homme d'une grande gentillesse qu'il a rencontré. "Il ne faut nullement lui attribuer nos tribulations; c'est M. Simpson qui est à blâmer de tout ce qui arrive de désagréable aux ouvriers. Tout ce que dit l'agent des fabriques, prétend M. Paquette, est malhonnête.

"Il a prétendu que les ouvriers des filatures voulaient se mettre en grève à cause du renvoi d'un réparateur de métiers. La chose est fausse, jamais on n'a voulu se mettre en grève pour de semblables motifs. C'est M. Simpson qui voulait la grève, bien qu'il prétend le contraire. Il l'a prouvé par ses actions".

Il dit que les employés demandaient la démission d'un contremaître s'ils le surprenaient à faire mal. "On l'a empêché de renvoyer des gens incompétents, C'est faux. Nous demandons une enquête sur ce sujet". Le seul motif de la résistance de M. Simpson, c'est qu'il veut

DETRUIRE L'UNION.

Se serait-il rendu à la demande des fileurs, il n'y aurait pas eu de grève générale. Aujourd'hui les fileurs ne retourneront au travail que quand les directeurs de fabriques auront fait droit aux demandes de tous les grévistes. "Nous avons demandé quelque chose et nous allons prendre les moyens de l'obtenir. Nous avons demandé 10 pour cent d'augmentation et nous allons les calculer nous-mêmes afin de nous assurer que nous les aurons bien."

M. Paquette recommande ensuite aux grévistes de ne pas trop s'empresser de retourner travailler. Les fabriques ont besoin d'eux. Il rappelle qu'à Magog, on décida de rouvrir les portes après deux semaines de grève. Deux employés rentrèrent, des enfants qui n'ont pas encore atteint l'âge de discernement.

Les fileurs, M. Paquette l'assure à l'assemblée, ne retourneront pas au travail si M. Simpson ne donne pas raison aux employés des autres départements, ils ne peuvent le faire s'ils veulent continuer d'appartenir à l'union, car après une telle action on leur enlèverait leur charte.

L'orateur accuse M. Simpson d'avoir travaillé contre le bill réglementant le travail des enfants. Il donnait pour raison que les enfants sont aussi bien à l'usine qu'à flâner dans les rues. Monsieur l'paquette s'indigne d'un tel raisonnement.

Il annonce qu'il y a de l'ouvrage à Montréal pour ceux qui veulent s'engager, pour $1.75 et $2.00 par jour.

Il termine ensuite en donnant de bons conseils à son auditoire. Il recommande à tout le monde de rester ferme; mais de bien éviter la violence. M. Knigtingale dit encore quelques mots et l'assemblée s'ajourne.

Par tout Valleyfield, la plus grande tranquillité règne.

Sans les quelques petits rassemblements où l'on discute avec animation; mais sans acrimonie, on ne trouverait rien de changé à l'aspect général de la ville.

Le sous-chef de police disait hier soir à votre représentant, que les autorités n'avaient seulement pas songé à retenir les services de constables surnuméraires, tant elles sont certaines que toutes ces difficultés se règleront sans qu'il y ait de désordre d'aucune sorte.

Un des chefs de la grève, que j'ai rencontré ce matin, exprimait l'opinion que dans une couple de jours la grève serait réglée.

LE SODA MAGIQUE

OU SALERETUS EST LE MEILLEUR

E. W. GILLETT COMPANY LIMITED
MONTREAL, TORONTO, ONT., CHICAGO, ILL.

COURRIER DE QUEBEC

Seconde amputation — Mort subite— L'Alliance Scientifique à Québec— Le monument Laval.

(Correspondance spéciale à LA PATRIE.)

QUEBEC, 20. — M. Clarke, le père du Dr Clarke, de St-Roch, vient de subir une nouvelle amputation. Il y a quelque temps, il tombait d'un char et se blessait à une main. La blessure était si grave, qu'une partie de la main dût être amputée. Or, hier matin, il a subi une seconde opération, cette fois, de la plus grande partie de l'avant-bras.

MORT SUBITE. — M. Emile Robitaille, âgé de 40 ans, commis d'hôtel, est mort subitement hier matin à sa résidence. Il était revenu de l'assemblée de St-Michel, dimanche soir, apparemment en bonne santé. Il a été établi qu'il avait succombé à une congestion pulmonaire, et le coroner, après s'être enquis des faits, n'a pas jugé à propos de tenir une enquête.

L'ALLIANCE SCIENTIFIQUE, une association internationale d'hommes de science, dont le président à Paris, est M. Léon de Rosney, a décidé de créer un comité à Québec.

Ce comité se composera de M. Eug. Rouillard, l'hon. B. de la Bruère, M. Ernest Gagnon, M. N. Levasseur, M. J. E. Roy, M. l'abbé Huard, Dr N. E. Dionne, M. J. E. Prince, M. F. Roy, M. G. Bellerive, M. F. X. Gosselin, M. Hulias Gagnon, M. C. J. Magnan, M. A. Rivard, M. J. B. Crouette.

LE MONUMENT LAVAL.—D'après la dernière liste, la souscription générale au monument Laval, se chiffre aujourd'hui à la somme totale de $48,011.29. Au nombre des principales souscriptions les plus récentes, on remarque le personnel du Bureau de Poste de Québec, $51 ; les écoles de St-Charles de Pellechasse, $41.

La base du monument est maintenant terminée, elle a 120 pieds sur 50, et a coûté à peu près $12,000. Elle est en granit de la Rivière-à-Pierre, à l'exception du couronnement qui est en granit de Stanstead. Le piédestal, qui est aussi en granit de Stanstead, est rendu à une bonne hauteur et sera entièrement fini l'automne prochain.

Le monument sera orné de plusieurs hauts reliefs : la statue de la Religion, l'église de Québec, un écolier du séminaire, un Indien, et une gloire. Trois bas-reliefs représenteront le baptême d'un Sauvage par Mgr de Laval, le Prélat à la Cour de Versailles, et la théorie des prêtres, religieux et religieuses qui existaient à Québec et à Montréal au temps de notre premier évêque.

ACCIDENT DE VOITURE

Mme Desmarais, 24, rue Saint-Sylvestre, a été victime d'un accident hier soir, vers 6.15 heures, à l'angle des rues Notre-Dame et Saint-Pierre. Une voiture l'a renversée sur le pavé. Par suite de sa chute elle souffre de contusions à la poitrine et de fracture de trois côtes. Transportée à l'hôpital Général dans un état semi-comateux, elle n'avait pas encore repris connaissance de bonne heure ce matin. Ses blessures ne sont pas graves. On ne connait pas le nom du conducteur de la voiture.

SIROP DU DR DEMERS

POUR LES ENFANTS

Ne peut être trop recommandé pour le sommeil, la dentition, contre les coliques et diarrhées. Dites-vous-le.

L'ENVERS DES APPLAUDISSEMENTS

Un musicien brutal envers ses fils, avec lesquels il paraissait en public, condamné à la prison.

STUTTGART, 20. — Herr Steindel, le directeur du quatuor bien connu, qui porte son nom a été condamné, ici, hier, à sept mois et trois jours d'emprisonnement.

Il est accusé d'avoir traité ses trois fils d'une façon barbare.

Craignant qu'il ne s'enfuit, la cour a refusé de le laisser en liberté, pendant qu'il va en appeler de cette condamnation

FEU M. A. ROCHETTE

Ses funérailles à Windsor Mills

(Correspondance spéciale à LA PATRIE.)

WINDSOR MILLS, 20.—Les funérailles du regretté Albert Rochette, fils du docteur Evans Rochette, de Richmond, (autrefois de Sillery) et frère de Mme la comtesse de Boishébert-Gasté, de San Francisco, ont eu lieu vendredi dernier, au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis.

La levée du corps a été faite par le Rév. J. A. P. Lefebvre, supérieur du séminaire de Sherbrooke.

Le service a été chanté par le Rév. Wilfrid LaRue, oncle du défunt, assisté des Révds Léon Marcotte et Henri Desève comme diacre et sous diacre. Les autres prêtres présents étaient : le curé de Windsor Mills ; A. Dufresne, J. H. Roy, curé de la cathédrale de Sherbrooke ; M. Simard, chancelier ; J. H. N. Séguin curé de Coaticook ; Eugène Dufresne, Windsor Mills ; J. Martin, curé de Lennoxville ; M. Perrin, curé d'Ascot ; M. Letendre, vicaire à la cathédrale de Sherbrooke ; J. Rhéaume, vicaire de Richmond, M. Biron, ecclésiastique.

Les porteurs étaient : Adélard Proulx, Albert Vessier, Joseph Leblanc, Eugène Olivier, W. Murray et J. Rousseau.

Le deuil était conduit par le père du défunt, le Dr Rochette ; son beau-père, F. Paquet ; son beau frère, P. Paquet ; son neveu, le comte Louis-Philippe de Boishébert-Gasté ; ses oncles, le notaire Jos. LaRue et le docteur LaRue.

Nous offrons à la famille nos plus sincères sympathies.

A. Monette, St-Basile ; Thomas Raymond, Québec ; A. R. Raymond, Québec ; Jos. P. Ouellet, Québec ; Omer Hardy, St-Sylvestre ; Z. Forget et fils, Cobalt ; L. Demers, Chicago ; A. Girard, Marieville ; M. et Mme U. Roch, St-Gabriel, de Brandon ; P. E. Forget, Labelle ; Dr A. E. Vary, St-Ours ; J.B. Beauchemin, Ste-Monique ; Cha. Milot, Ste-Monique ; Wm Parent, St-Guillaume ; P. A. Mezzizi, Ste-Anne de Sorel ; M. et Mme L. Boudreau, St-Albert ; George J. Delisle, Yamachiche ; M. et Mme J. A. Bernard, Châteauguay ; A. Laplante, St-Rémi ; M. et Mme P. Belisle, Deschambault ; T. Page, Grand'Mère ; A. Bordeau, Grand'Mère ; Z. Gravel, Grand'Mère ; J. A. Gagnon, Québec ; A. Fournier ; Gentilly ; M. et Mme G. Pelletier, Québec ; J. A. Beauchesne, Gentilly ; F. Goulet, Québec ; Nap. Côté, Québec ; R. Fournier, Pare ; M. et Mme J. E. Drean, Québec ; M. et Mme Jos. Robitaille, Québec ; M. et Mme Eugène Robitaille, Québec ; J. A. Champoux, Ste-Elizabeth.

CIGARETTES EGYPTIENNES Mogul 15 cents la boite.

NOUVELLES D'OTTAWA

Pierre angulaire — M. l'abbé Sylvio Corbeil — $1,052,000 d'obligations.

(Dépêche spéciale à la "Patrie")

OTTAWA, 20. — Mgr Duhamel présidera cet après-midi à 3 heures à la pose et à la bénédiction de la pierre angulaire du nouvel édifice de l'Union Saint-Joseph du Canada, coin des rues Dalhousie et York. Seuls les officiers supérieurs de cette société seront présents. M. A. Allard, président de la St-Joseph, qui depuis près de trois mois était à Mont-Clémens, dans l'intérêt de sa santé, est revenu assez rétabli pour assister à la cérémonie.

—Les membres du cercle Notre-Dame et la Société St-Jean Baptiste, section Notre-Dame, ont présenté hier soir une bourse de $300 en or à M. l'abbé Sylvio Corbeil, à l'occasion de son départ pour l'Europe. Mgr Duhamel était présent, et le R. P. Prieur, O.M.I., de Hull, a fait une conférence sur l'"action sociale catholique". M. l'abbé Corbeil s'embarquera vendredi pour Dublin, Irlande, où il passera un an à étudier l'anglais.

—Le conseil de ville a approuvé hier soir, la vente d'obligations au montant de $1,052,000 et aussi une résolution de $25 à $10 de la contribution annuelle des élèves de première et deuxième année au Collegiate Institute.

—Les officiers de douanes récemment nommés inspecteurs du thé dans les différents ports du Canada se réuniront à Ottawa cette semaine pour recevoir leurs instructions de M. R. C. Allen, expert en thé du département des douanes.

Ces inspecteurs viendront de Montréal, Québec, St-Jean Hamilton et Halifax.

Quelle différence y a-t-il entre un blessé, un avocat et un fromage ? — Le 1er s'étend sur un lit, le 2me s'étend sur sa plaidoirie et le 3me s'étend sur le pain.

CANTONS DE L'EST

Le prix du beurre — Au Petit lac Magog — Une victime d'Old Orchard — 214 positions.

(Correspondance spéciale)

SHERBROOKE, 20.—M. A. W. Jasmin, agent vendeur de la maison d'instruments de musique W. A. LeBaron, restera au magasin jusqu'après l'exposition.

—On remarque deux magnifiques coupes en argent dans la vitrine de M. J. H. D. Codère, bijoutier. Elles sont destinées à la prochaine exposition de la Puissance. L'une est donnée par la Banque Hochelaga pour la meilleure parade d'animaux, la seconde par la Banque Nationale pour la meilleure parade de chevaux.

LE BEURRE.—Samedi à Cowansville le beurre a été vendu 22 centins la livre et le fromage 11 centins.

—Samedi, un enfant de 6 ans, Aurore Thérien a été amenée d'East Angus à l'Hospice du Sacré-Cœur. En s'amusant autour d'un abreuvoir elle tomba et se cassa un bras à deux endroits. Elle a été accompagnée à l'hospice par son père et le docteur Martel.

LA VENTE de propriétés au Petit Lac Magog, dont nous avons parlé dernièrement, a eu lieu samedi. Le Lake Park House a été acheté par M. Ernest Précourt pour $2,500 ; le cottage Nutter par M. A.-D. Authier pour $1,175 ; le cottage Paterson par un citoyen de Montréal pour $675 ; le club House par M. Alex. McConnel, pour $600.

—MM. D. G. Loomis et fils, contracteurs de notre ville ont obtenu le contrat pour l'érection de la fabrique de coton "Mount Royal Spinning Company," à la Côte St-Paul.

—Mme M. O'Brady est en visite à Danville, accompagnée de ses deux filles, Melles Juliette et Mariette.

—L'ouverture du palais de vues cinématographiques, dans la bâtisse Whiting a eu lieu samedi soir.

—Les fonds prélevés pour l'érection d'un monument à feu l'hon. McIntosh, atteignent $542.50.

—M. DOMINIQUE LABRECQUE, qui a perdu la vie à l'incendie de Old Orchard, était originaire de Disraëli, où son père demeure encore. M. Labrecque était employé dans un magasin de Portland, et âgé de 32 ans.

—Le concert de M. Paul Dufault, ténor, à la salle des Arts, aura lieu demain soir.

L'EXPOSITION. — Les différents jours de l'Exposition sont ainsi nommés :

Septembre.
Lundi 2, de la préparation.
Mardi 3, des exposants.
Mercredi 4, de l'ouverture.
Jeudi 5, des ministres provinciaux.
Vendredi 6, des jugements.
Samedi 7, des fermiers.
Lundi 9, des écoliers.
Mardi 10, du Gouverneur Général.
Mercredi 11, des ministres fédéraux.
Jeudi 12, des visiteurs américains.
Vendredi 13, des citoyens et des dames.
Samedi 14, de la clôture.

FEU M. ALP. NEVEU

Ancien voyageur de commerce bien connu à Montréal.

M. Alphonse Neveu, ancien voyageur de commerce et attaché depuis deux ans au Bureau du Revenu comme collecteur de la taxe imposée sur les représentants de maisons de commerce des pays étrangers, a succombé hier matin à la terrible maladie dont il souffrait depuis plus de deux mois.

C'est le cancer des fumeurs qui l'a conduit au tombeau.

Le défunt était bien connu dans le

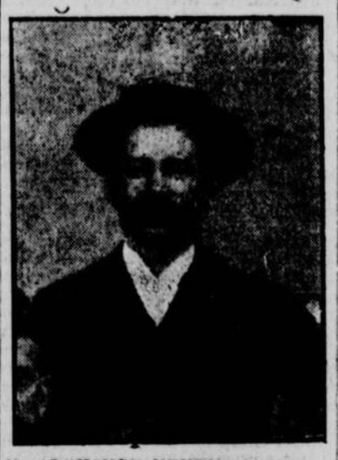

M. ALPHONSE NEVEU, du Bureau du Revenu, mort hier matin, à l'Hôtel-Dieu.

monde commercial à Montréal. Durant plus de 25 ans, il fut voyageur de commerce pour nos plus importantes maisons de gros. Il fit plusieurs voyages en Europe comme acheteur des établissements qu'il représenta.

Actif, laborieux, il ne comptait que des amis. Le défunt était le père de M. l'abbé R. Neveu, professeur au séminaire de Saint-Sulpice.

Les funérailles auront lieu demain, mercredi, à l'église Saint-Louis de France.

UN INCIDENT DIPLOMATIQUE

LONDRES, 20.— Le bureau des affaires étrangères a reçu, hier confirmation de l'incursion faite par le capitaine Calder à la tête d'un petit détachement de troupes de la Guyane anglaise, dans le territoire Vénézuélien. Cette incursion aurait été suivie, dit le rapport, de la saisie d'une petite quantité de balata, récoltée au dire de l'officier anglais, sur le territoire anglais. Le gouvernement va régler cet incident par voie diplomatique.

TRIBUNE LIBRE

Pour les pauvres

M. le Rédacteur,

La compagnie du Terminal remplace les dormants de sa voie par des pièces de bois nouvelles. Pour se débarrasser de ce vieux bois, les employés le font brûler.

Ne serait-il pas préférable de le distribuer aux pauvres ou de leur permettre au moins de l'enlever ?

L'hiver prochain, il y aura tant de logis sans feu !

CHARITABLE.

NAISSANCES

Pendant la semaine qui vient de s'écouler il y a eu à Montréal, 142 naissances, 81 garçons et 61 filles.

Revue Mondaine

Guilbault-Lavallée.

Ce matin à 7 heures avait lieu à la chapelle du Sacré-Cœur, église Saint-Jacques le mariage de Melle P. Lavallée avec M. W. Guilbault. M. le curé Chartier a donné la bénédiction nuptiale.

La mariée portait une toilette bleu-Alice avec chapeau beige et bleu.

M. et Mme Guilbault sont partis pour un voyage au Lac des Seize Iles.

Mme Guilbault portait un costume de voyage brun. A leur retour ils demeureront rue Mance.

—o—

Souper.

—M. et Mme E. Auclair ont donné un souper la semaine dernière. On remarquait : M. et Madame F.-X. Auclair, M. et Mme George Gadbois, North Bellerica, Mass., M. E. Boivin, M. et Mme Jos. Avila Auclair, Mme E. Boivin, Mlle R. A. Auclaie, Melles Antoinette, Marie-Louise, Aurore et Clara Auclair.

—o—

Mariage de septembre,

—On annonce pour le 24 septembre le mariage de Mlle Claire Francœur, fille de M. Francœur, marchand de St-Roch des Aulnais, avec M. Clovis Chassé, de la Rivière du Loup.

—o—

De retour.

—Melle Fleur-Ange Deslauriers, de Lachine est revenue de villégiature à St-Gabriel.

—Melles Diana Nantel et Florida Nantel qui étaient accompagnées de MM. Alfred Nantel et Emery Berthelet sont de retour de leur voyage à Labelle et à la Minerve.

—o—

En voyage.

—M. le juge Carrier est en voyage à la Malbaie.

—Le Dr Wilson Prévost et Madame Prévost de New-York étaient de passage hier à Montréal en route pour la Malbaie.

—M. N. K. Laflamme, de Montréal est en voyage à Québec.

—Melles Eglantine et Juliette Dragon sont parties pour une quinzaine à St-Rémi.

—Melle Aimée Léger de Lachine est en villégiature pour une quinzaine, à Valleyfield.

—Melle Salois, de Sorel, Melle Maynard de Marieville et Mlle Tarte, de Montréal sont les invitées de Mlle E. Maynard à Ste-Thérèse.

—Mlle Marie St-Germain, de la Côte St-Antoine, est en promenade à Ottawa chez Melle Annette Bruchési.

—o—

En ville.

—Mme Odessa Bergervin de Sainte-Martine passe quelque temps chez son frère Alexandre Cardinal.

—M. G. Perrault, d'Arthabaska est en ville.

CAMILLE.

LES DAMES trouvent dans le Byrrh l'apéritif doux et agréable, qui tonifie en même temps qu'il stimule.

LES ACADIENS

UNE PETITE REVUE DE LEUR CONDITION ACTUELLE.

A l'occasion de la fête patronale des Acadiens, l'"Evangéline" fait une revue de la condition actuelle de ce vaillant petit peuple. Nous lui laissons la parole :

"Dans la haute hiérarchie, nous n'avons pas d'évêques. Nos prêtres et religieux ne sont pas encore bien nombreux. C'est à peine si nous comptons soixante prêtres acadiens dans les provinces maritimes, c'est-à-dire, un sixième du nombre total du clergé catholique des cinq diocèses.— Par contre, les Acadiens forment les quatre neuvièmes de la population catholique des Provinces Maritimes.

"Dans un diocèse du Nouveau-Brunswick surtout, les Acadiens sont aujourd'hui en très grande majorité. N'importe-il pas souverainement que nous favorisions le plus possible et par des sacrifices héroïques, s'il le faut, l'instruction des jeunes gens qui font preuve des dispositions et des marques de vocation requises pour le sacerdoce? Pas un levier aussi puissant à tous les points de vue et qui puisse agir d'une manière plus directe, plus publique et, par conséquent, plus efficace sur les volontés du peuple que le curé de campagne, s'il est énergique et dévoué.

"Les Acadiens—soit dit en passant —ont tout à gagner en tenant la cour de Rome et le délégué apostolique, par une continuité d'informations régulières et exactes, parfaitement au courant de leur situation, de leur progression numérique, de l'appoint considérable qu'ils apportent non seulement aux manipulations extérieures de leur religion, mais au soutien de toutes les œuvres catholiques.

Rien aussi les empêche de représenter à qui de droit, car leur histoire en fait foi, que l'église acadienne-française est la plus ancienne dans les provinces maritimes et que leur Acadiens ont été, plus qu'aucun peuple en Amérique, les martyrs de leur attachement à la sainte église romaine. L'Etat honore les braves qui ont souffert pour son honneur et le maintien de ses lois: l'Eglise qui promet quelque chose de mieux que des récompenses en ce monde à ceux qui la servent et se dévouent pour elle, ne laisse pas cependant d'honorer souvent ses membres et d'accorder, en temps opportun, en temps opportun, des places de confiance et de distinction aux meilleurs représentants des races qui ont été fidèles à son service.

"Dans les professions libérales, nous sommes beaucoup moins représentés que dans l'Eglise, surtout à la Nouvelle-Ecosse".

"Dans la Nouvelle-Ecosse, sur au-delà de 600 médecins, les Acadiens n'en comptent que 4. Parmi 112 chirurgiens-dentistes, nous n'apercevons qu'un seul Acadien.

"Au Nouveau-Brunswick où il y a 268 médecins, les registres ne donnent les noms que de 14 médecins acadiens.

"Dans la même province, sur 82 dentistes, pas un seul Acadien.

"A l'Ile du Prince Edouard, le registre provincial donne le nombre de 82 médecins dont 3 sont des Acadiens ; ici par un seul chirurgien dentiste français parmi les dix-neuf qui pratiquent cette profession dans la province de l'Ile.

A la Nouvelle-Ecosse, 450 avocats dont un seul est Acadien.

"Au Nouveau-Brunswick 460 avocats, à peu près, dont onze Acadiens et encore quelques-uns de ces derniers n'exercent plus leur profession ou l'exercent dans l'Ouest canadien.

"A l'Ile du Prince Edouard, 68 avocats dont trois appartiennent à notre race.

"Dans le journalisme sur 89 journaux qu'on compte à la Nouvelle-Ecosse, dont douze sont à édition quotidienne, il n'y a pas un seul organe français, pas un seul.

"Le Nouveau-Brunswick compte trois journaux hebdomadaires français sur 51 journaux qui sont publiés dans la province dont plusieurs à édition quotidienne. Une petite feuille intitulée "L'Ami", est imprimée à Dalhousie depuis quelque temps. C'est une publication locale. Tenons compte du bon vouloir du révérend éditeur de cette feuille.

"Dans l'Ile du Prince Edouard, 13 journaux dont un seul en langue française.

"Dans les représentations municipales, nous sommes encore relativement en très petit nombre, même dans la plupart des comtés où les Acadiens ont la majorité ou compte une forte population, excepté dans le comté de Gloucester. Ce dernier fournit dix-huit Acadiens aux charges municipales ; le comté de Kent n'en a que deux.

"Madawaska et Northumberland sont mieux représentés en proportion de la population acadienne que Westmorland et Restigouche.

"A l'assemblée législative de la Nouvelle-Ecosse nous comptons trois députés, dans le conseil législatif, deux représentants acadiens.

"A la législature du Nouveau-Brunswick, six représentants acadiens, dont l'un fait partie de l'Exécutif.

"A l'Ile du Prince-Edouard deux députés français, dont l'un est membre de l'Exécutif.

"A la Chambre des Communes, deux députés acadiens qui viennent du Nouveau-Brunswick. Les deux autres provinces n'en fournissent point.

"Au Sénat fédéral, deux Acadiens.

"Dans la haute magistrature, un juge de la Cour Suprême.

"Voilà un aperçu général de notre représentation. N'omettons point cependant la sphère du commerce où nos nationaux sont entrés en plus grand nombre que dans les professions et où ils se maintiennent et progressent même d'une manière intéressante.

"Les sociétés de Bienfaisance et de Protection Mutuelle viennent d'entrer aussi en scène depuis quelques années. Nous faisons des vœux pour que ces associations se développent et reçoivent encore plus d'encouragement que par le passé." ...

"L'Evangeline" termine son article en insistant sur la nécessité pour les acadiens d'avoir une meilleure organisation.

The John Murphy Company Limited

Mardi, 20 Aout 1907.
Ce magasin ferme aujourd'hui à 5.30 p.m.

Une Meilleure Maniere d'Habiller les Fillettes

Vous ramènerez bientôt vos enfants avec vous. L'ouverture des classes aura lieu dans une semaine ou deux. La question suivante se pose : "Qu'est-ce que les fillettes vont porter ?" En fait de nouvelles robes, ne croyez-vous pas qu'il vous serait avantageux de venir jeter un coup d'œil sur celles que nous avons déjà toutes confectionnées. Elles sont du genres qui épargne beaucoup d'ennuis aux mamans.

— Les styles sont incontestablement corrects et vous pouvez beaucoup mieux dire quelle sera l'apparence de vos filles, en voyant la robe elle-même, que vous ne le sauriez à l'examen d'une pièce de drap et d'une carte de mode.

Puis songez aux ennuis que cause la confection, ennuis que la robe toute faite vous épargne. *Il existe une meilleure manière que celle qui consiste à tailler, à faufiler et à coudre à n'en plus finir. C'est de se procurer la robe prete à porter.*

—Costumes à manteau Box, **$9.00.**
—Costumes Norfolk, à **$12.00** et **$15.00.**
—Costumes Prince Chap (gradués) à **$18.00** et **$21.00.**
—Costumes demi-ajustés à **$27.50.**
—Costumes Peter Thompson à **$12.50.**

Thé servi l'après-midi de 3.30 à 5.30, à 25 cts.

The John Murphy Company Limited

Les Bonbons au Sucre d'Erables et a la Creme et le Chocolat au Lait de

COWAN

sont des confections excellentes. Rien ne les égale.

The Cowan Co. Limited.,
TORONTO.
20a. 3,17a.

"Argenterie qui dure"

"Spécialement appropriée pour Cadeaux"

L'argenterie en dessins exclusifs et jolie, fait un cadeau présentable et durable. La marque

"1847 ROGERS BROS."

sur les cuillers, fourchettes, couteaux, etc., GARANTIT qu'ils sont les MEILLEURS sous le rapport du dessin, du fini et de la QUALITE. En achetant des soupières, des services à café, des cabarets, etc., demandez les marchandises de la

MERIDEN BRITA CO.

Ces Cabinets de Salon à Prix Reduit.

Ces Cabinets de Salon sont en acajou solide, en deux différents modèles.

Le modèle des deux est un patron Colonial.

L'un a un miroir en forme de dôme, de 28 pouces de haut.

En travers du miroir, il y a une tablette sur toute la largeur du cabinet.

Cette tablette est supportée par deux supports de dessins Colonial.

En dessous, à la base du miroir, il y a une tablette pour articles de fantaisie.

Prix $50, réduit à $35 — demandez le No 1281-17.

Dans l'autre cabinet, le miroir a 12 pouces de haut par 26 pouces de large.

Au-dessous du miroir, il y a une tablette avec un support délicatement sculpté à la main, reposant sur une autre tablette au-dessous du miroir.

Puis, au-dessous de ce dernier, il y a deux tablettes pour articles de fantaisie reposant sur une tablette plus grande, dans toute la largeur du cabinet.

Prix $40, réduit à $26.70,— le No est 42-8.

RENAUD, KING & PATTERSON
LIMITED
Angle des rues Ste-Catherine et Guy.

CORSETS D&A

La Beauté de la Femme
Dépend de l'Harmonieux
Developpement de son Buste
Assuré par l'usage des
PILULES PERSANES

De Tewfick Hadiz, Téhéran (Perse). Efficacité certaine, $1.00 la boite, 6 boites pour $5
Société des Produits Persans
DEPARTEMENT F.
Boite Postale 1031
MONTREAL.

Blanchit les Dents — Aide la Digestion
Bode's Pepsin Gum
PARFUME L'HALKINE

49-ma-j s-jno

MOUVEMENTS DES VAISSEAUX

Le Lakonia, ligne Donaldson, parti de Montréal, est arrivé à Glasgow, hier.

Le Marina, ligne Donaldson, de Glasgow à Montréal, est passé au cap Magdeleine, hier.

Le Pretorian, ligne Allan, parti de Glasgow, est attendu dans notre port, aujourd'hui, avec des passagers et une cargaison générale.

Le Victorian ligne Allan, de Montréal à Liverpool, est passé à la Pointe Amour, dimanche soir.

Le Cervona, ligne Thomson, a quitté notre port pour Londres avec une cargaison générale.

POUR SAN FRANCISCO

Il est parti de notre port, aujourd'hui, un petit steamer de 500 tonnes nommé le "Winnebago", qui fera le voyage à San Francisco par le cap Horn. C'est le premier vaisseau, cette année, qui laisse notre port pour San Francisco. L'an dernier, deux steamers ont quitté Toronto pour Seattle.

Le Winnebago", qui est sous le commandement du capitaine G. H. Ewart, est arrivé dans notre port samedi, venant du Sault Ste-Marie. Il prendra environ trois mois pour se rendre à San Francisco, car la distance de Montréal à San Francisco, par eau, est d'au moins 16,000 milles, et le Winnebago ne peut faire plus de 200 milles par jour.

L'EMPRESS OF BRITAIN

L'Empress of Britain, ligne du Pacifique, qui partira de Québec pour Liverpool, vendredi, a déjà 155 passagers de première, 176 de seconde et 350 de troisième enrégistrés.

EN ROUTE POUR MONTREAL

Nom	De	Date
Milwaukee	Anvers	6 août
Marina	Glasgow	10 août
Fremona	Middlesboro	13 août
Iona	Middlesboro	13 août
Kensington	Liverpool	15 août
Virginian	Liverpool	16 août
Lake Erie	Belfast	15 août
Sicilian	Glasgow	17 août
Cassandra	Glasgow	17 août

DANS NOTRE PORT

L'Athenia, R. Reford Ltée, quai de la ligne Donaldson.

Le Sokoto, ligne Elder-Dempster, Hochelaga.

L'Ashanti, ligne Elder-Dempster, Hochelaga.

Le Corinthian, H. et A. Allan, quai Jacques-Cartier.

Le Savan, R. Reford Ltée, Hochelaga.

Le Manchester Importer, Furness et Cie., quai Jacques-Cartier.

Le Dominion, James Thom, quai Alexandra.

Le Pomeranian, H. et A. Allan, quai Alexandra.

Le Corsican, H. et A. Allan, quai Alexandra.

Le Montfort ligne du Pacifique, quai Edouard VII.

L'Hurona, R. Reford Ltée, quai Victoria.

L'Ostergotland, T. R. McCarthy, Hochelaga.

Bien que le Grand-Tronc Pacifique soit prêt à donner les contrats pour la construction des 700 milles de voie ferrée entre Edmonton, et Prince Rupert, il est peu probable que cette section du futur transcontinental sera entreprise avant quelque temps encore. La raison de ce retard, c'est que les entrepreneurs ne peuvent suffire à construire les voies ferrées qui sont commencées au Canada depuis quelques années. Il est impossible d'avoir des entrepreneurs des Etats-Unis, vu les droits élevés qui sont imposés sur les matériaux de construction, lesquels droits varient de 25 à 35 pour cent.

M. Frank W. Morse, gérant-général du Grand-Tronc Pacifique, a déclaré récemment que la compagnie était maintenant prête à donner les contrats pour la dernière section de la ligne, à travers les montagnes jusqu'à Prince Rupert, aussitôt qu'elle pourrait trouver des entrepreneurs.

--Le Pennsylvania Ry. opère maintenant 15,264 wagons de fret de plus qu'il y a quelques années. Sur les 223,709 que la compagnie possède, 71,131 sont sur les lignes qui ne sont pas opérées par la compagnie. Malgré cela, le Pennsylvanie a besoin de 13,008 wagons de fret additionnels.

— M. G. M. Bosworth, 4ème vice-président du C.P.R., est allé faire une excursion de pêche dans le Nouvel Ontario en compagnie de M. L. O. Armstrong.

— Sir Thomas Shaughnessy, président du C.P.R., est attendu de St-Andrews aujourd'hui.

— M. H. R. Charlton, agent de publicité du Grand-Tronc, est parti pour Toronto, hier.

—M. D. McNicoll, vice-président du C.P.R., est parti, hier, pour Ottawa.

— M. Geo. Ham, du C.P.R., qui a traversé le continent avec le parti de journalistes anglais, est arrivé à Montréal, hier. Il est retourné à Toronto, hier, pour accompagner le parti jusqu'à ce qu'ils s'embarquent sur l'Empress of Britain à Québec, vendredi.

— M. James Webster, agent-général du fret du New-York, Chicago et St-Louis Ry., de Cleveland, Ohio, était en ville, hier.

— M. William Stitt, agent-général du C.P.R., était à Toronto, hier.

CLUB LIBERAL DU QUARTIER ST-LOUIS

Condoléances

Le Club Libéral du quartier Saint-Louis ayant appris avec douleur la mort de M. Alphonse Neveu, l'un de ses membres les plus dévoués, survenue, hier matin, une assemblée d'urgence fut convoquée, hier soir, par le président, M. A. P. Pigeon, et à laquelle assistaient MM. Capt. E. Labelle, J. I. Mallette, L. R. Trudeau, A. Goyette, Nap. Filteau, ex-échevin Jos. Lamarche, T. Poupart, C. E. Paquet, M. Gauthier, N. Marsan, J. R. Lesage, Léo Fortier, Jean Lamoureux, P. Daoust, W. Bernard, A. Cadotte, Nap. Laporte, Max. Rodrigue, Modeste Rodrigue, etc.

Un vote de condoléances fut unanimement exprimé à la famille du défunt pour le malheur qui vient de la frapper.

Il fut aussi décidé de prier tous les membres d'assister aux funérailles qui auront lieu demain matin, à 8.30 de la résidence mortuaire, 70 Parc Lafontaine.

M. Alphonse Neveu. est le quatrième membre du club décédé depuis six mois.

PROGRAMME BIEN CHARGE

LE LEADER DU CONSEIL AURA PLUSIEURS MESURES IMPORTANTES A PROPOSER, A LA CLOTURE DES VACANCES.

L'échevin Payette, interviewé par un reporter de la "Patrie," a déclaré que la prochaine séance du conseil n'aurait pas lieu avant le 9 septembre. Une séance de la commission des finances aura lieu le 2 septembre pour préparer les rapports qui seront présentés à l'assemblée du conseil.

Le programme que le leader du conseil a l'intention de travailler cet automne contient cinq articles principaux:

1o. Diminution de la taxe d'eau.
2o. Les travaux de l'aqueduc.
3o. Les traverses à niveau.
4o. La question du gaz.
5o. La subvention aux hôpitaux pour les maladies contagieuses.

L'échevin Payette se propose de réduire la taxe d'eau d'un tiers; elle est actuellement de 7 pour cent du prix du loyer; elle sera de 5 pour cent. L'augmentation de l'évaluation foncière suivant M. Payette n'est pas une raison pour que la taxe d'eau soit augmentée proportionnellement.

Les travaux proposés à l'aqueduc ont été exposés dans la "Patrie" de samedi. L'emprunt nécessaire au paiement de ces travaux a été autorisé par la Législature à sa dernière session. Il ne reste plus que la dernière sanction du conseil.

La Législature a également autorisé un emprunt de deux millions pour permettre à la ville de payer une partie du coût de l'élévation des voies du Grand-Tronc, dans l'ouest de Montréal, et le conseil devra statuer sur cette dépense à l'automne.

La question du gaz qui est à l'ordre du jour depuis des années, devra être réglée avant les élections, dit M. Payette.

La subvention de $15,000 par année votée par la ville aux hôpitaux qui entretiennent des pavillons séparés pour les maladies contagieuses est insuffisante.

M. Payette considère que ces hôpitaux sont une nécessité; ils constituent une sécurité contre les épidémies, et leur subvention annuelle devra être augmentée de $10,000 par année, afin de ne pas être pris au dépourvu quand une épidémie frappera à nos portes.

"Avec cela et les questions de routine qui nous arriveront, je crois, dit M. Payette, que nous nous rendrons aux élections municipales."

M. CYRIL MARCHAND

Un vieux citoyen du Manitoba disparaît.

WINNIPEG, 20— L'un des habitants les plus âgés du Manitoba est décédé vendredi, à Saint-Norbert, en la personne de M. Cyrille Marchand, âgé de 82 ans. Le défunt était né à Saint-Boniface. Pendant sa vie, qu'il passa près de Winnipeg, il fut témoin des changements considérables, qui s'opérèrent, dans son pays natal.

Il était ici, lors de l'inondation de 1852, et vit une vaste nappe d'eau, à l'endroit où sont maintenant les grands établissements commerciaux et résidences fashionables. Le défunt laisse un grand nombre d'enfants et de petits-enfants.

COMTE DE SOULANGES

(Correspondance spéciale à LA PATRIE.)

COTEAU LANDING, 20—L'exposition du comté de Soulanges, aura lieu cette année à Pont-Chateau, mardi le 17 septembre prochain.

Vos Cheveux Restent-ils sur votre Tete ?

Ou le peigne les emporte-t-il en y passant ? Vous feriez mieux de prendre garde aux cheveux qu'il enlève ainsi, et les garder chez vous, sur votre tête, et non sur le peigne. La Vigueur des Cheveux d'Ayer conservera vos cheveux. Si vous avez le moindre doute au sujet de l'usage de cette merveilleuse préparation, laissez votre docteur décider pour vous. Nous publions les formules de toutes nos préparations.

J. C. AYER CO., LOWELL, MASS.

Nos Theatres

AU FRANÇAIS

"A Race across the Continent", est un drame à sensation qui a fait salle comble hier soir au théâtre Français, et ne manquera pas d'attirer toute la semaine des foules à cette place populaire d'amusements. Les effets scéniques sont de toute beauté et cela contribue pour beaucoup au succès de la pièce, interprétée avec talent par la troupe de M. A. H. Woods.

Le rideau se lève sur une scène d'un camp minier au Klondyke et nous assistons à une scène de cette vie d'excitation d'un camp de mineurs.

Comme dans tout drame, il y a une héroïne et son protecteur qu'un couple de vilains personnages persécutent. La jeune fille est enlevée par des mineurs accourus à son appel. Ici arrive une affaire d'héritage qui passionne beaucoup l'auditoire et que nous laissons plutôt deviner.

Un frere de l'héroïne la sauve et la venge.

M. James Heenam a obtenu un succès dans le rôle de Hector Beyard, le jeune prospecteur, protecteur de l'héroïne, Sylvia Crane, la fille de l'est, que Mlle Julie Morton a enlevé.

Mme Baumbach, dans le rôle de l'honnête femme allemande, a déridé la foule.

La scène du combat entre deux hommes dans un ballon a été des plus dramatiques.

AU ROYAL

Succès hier soir au Royal. L'attraction de cette semaine s'appelle les "Parisian Belles" de Ch. E. Taylor. Cette troupe qui a remporté un gros succès l'année dernière, nous revient avec une nouvelle comédie musicale, certainement la plus comique de tous les burlesques.

Les numéros de vaudeville que l'on admire le plus, au cours de cette pièce sont surtout Morgan et West, comédiens danois ; Harry et Julia Simm, comédiens irlandais et les trois Armstrong, acrobates fameux.

La petite pièce intitulée "Whirlie Girlie" que l'on donne pour la fin de la représentation, a été interprétée par Mlle Gladys Sears, l'étoile de la troupe, Lou Morgan et Ed. West.

Beau succès en perspective pour cette semaine au Royal.

AU THEATRE BENNETT
LA PREMIERE REPRESENTATION A EU LIEU HIER SOIR

Le théâtre Bennett donnait hier soir sa première représentation. Un succès éclatant a marqué l'ouverture de la saison de vaudeville qu'on y jouera.

Si les programmes à venir offrent le même intérêt, ou sont de force égale aux performances d'hier soir, on verra revivre à Montréal les anciens jours où l'on donnait de si bon vaudeville et devant des foules si considérables.

Le nouveau théâtre est un bijou d'architecture, de fraicheur et de gaiété. Et en ajoutant à tout ceci le confort des grands théâtres modernes air frais, ventilation parfaite, etc., on ne peut trouver de meilleur endroit pour aller se reposer en s'amusant.

Bien avant que les portes s'ouvrent, hier soir, la foule se pressait compacte à ses diverses entrées. — Quand le rideau se leva, le théâtre était littéralement rempli.

On se rappelle que les directeurs du Bennett ont attiré l'attention du public sur le fait qu'ils ne feraient aucun effort pour donner une représentation spéciale à la première soirée; il est donc à présager que le succès du Bennett sera considérable.

Tout a été de premier ordre, à partir des chiens, singes et chats dressés jusqu'au burlesque et au mélodrame; la musique a été supérieure, en un mot, il n'y a pas eu de ces numéros faibles qui se rencontrent trop souvent dans le vaudeville de second ordre.

Après les brillantes promesse qu'on avait faites, le public connaisseur était en droit de s'attendre à quelque chose et l'on peut affirmer qu'il a été pleinement satisfait.

Virginia Earl, cette étoile du vaudeville américain, a soutenu, hier soir, l'excellente réputation de comédienne que ces talents lui ont créée. "A Midnight mistake" a déridé les plus sérieux.

On admira avec quelle grâce et quel naturel, cette charmante actrice remplissait son rôle, bien adapté à son genre de talent. Aussi les applaudissement ne lui furent pas ménagés. Le public admira également l'habileté et la force des acteurs qui prêtèrent leur concours à Melle Earl.M. A. L. Bellaton, et M. Chs. E. Conway, secondèrent de façon parfaite le rôle difficile de la jolie comédienne et méritèrent à plusieurs reprises, les applaudissements de l'auditoire.

Un numéro de burlesque, intitulé; "Antoine et Cléopâtre" avait quelque chose de désopilant, M. Jules Garrison et Mlle Ellen Conklin ont tenu la foule en suspens sous le feu roulant de leurs réparties et de tout le drolatique de cette saynette d'un tout nouveau genre.

Ziska et King, furent également fort applaudis dans leurs tours de de passe-passe et de prestidigitation.

Melle Florence Saunders chante admirablement; et avec une facilité étonnante elle se joue à travers les intonations les plus compliquées.

Banks et Brazealla, deux musiciennes, furent applaudies à outrance, leur talent méritait qu'il en fût ainsi.

John Clinton et Irène Jermon, eurent également beaucoup de succès dans leur bouffonnerie intitulée : "Back to Louisville".

Gus Bruno, s'est montré diseur émérite et a eu les honneurs de nombreux rappels. La note grave a été fournie par "The operator", une pièce toute de sensation et qui se passe dans un bureau télégraphique de l'Ouest américain. Comme toujours, les plus grandes catastrophes furent sur le point d'arriver, mais, par bonheur, tout se termine pour le mieux, et dans le meilleur des mondes. Mlle Adélaide Dunlop mérite les meilleures félicitations.

Les chiens, chats et singes dressés de Dan Lamont, firent l'admiration des spectateurs. Les équilibristes "Bellong Bros", sont de sensationels équilibristes et ont accompli de véritables tours de force.

Somme toute, la soirée d'ouverture a été des plus agréables à voir comme à entendre.

Espérons que l'excellent vaudeville continuera. Ceux qui aiment la variété, qui se fatiguent des longues pièces pourront ainsi s'assurer une distraction de tout premier ordre à des prix relativement peu coûteux.

Ajoutons que le programme est un bijou typographique et artistique que conserveront précieusement tous ceux qui peuvent apprécier les choses de l'est.

THEATRE NATIONAL

Le tour du monde en 80 jours, tiré du roman de Jules Verne, le grand succès du Chatelet de Paris, tient l'affiche cette semaine au National. Cette pièce à grand spectacle, qui nous promène aux quatre coins de l'univers, dans une série de tableaux tous plus féeriques, tous plus typiques les uns que les autres, est montée avec une grande richesse de décors, un grand luxe de mise en scène.

Tout le monde connaît le thème de la pièce. Cazeneuve, très applaudi à son entrée en scène, a interprété le rôle de Phileas Fogg. Il était tout à fait dans la note de cet excentrique, emballé à froid, héroïque mécaniquement. Hamel dans Archibald lui donne joliment la réplique. M. Désir, pour ses débuts comme comique, a donné une excellente interprétation du rôle de Passe-Partout ; son jeu très souple, très drôle a été très applaudi. Lombard dans ses transformations est remarquable d'habileté scénique. Malet fait un magistrat typique. Madame Vhéry prête à Aouda tout son charme sentimental et toute son énergie artistique. Madame Servany, que nous verrons mieux la semaine prochaine, tient bien le rôle; madame Déricourt vous a campé une Margaret d'un typique très marqué, très réussi. Toute la troupe a mené avec ensemble la pièce au succès.

LE VITOSCOPE

La réouverture du Vitoscope situé rue Mont-Royal, pres St-André, est définitivement fixée pour samedi prochain le 24 août.

Pendant les deux mois qu'on a fait relâche pour la vacance, une cinquantaine d'ouvriers ont transformé la salle, cela à tel point que les anciens habitués auront peine à s'y reconnaître. Aujourd'hui le Vitoscope est une salle moderne pouvant être comparée avec n'importe quel théâtre de ce genre.

Dès l'entrée, spacieuse, très éclairée, on voit le confort et les yeux s'arrêtent partout avec plaisir sur une décoration de bon goût.

En disant que la salle peut maintenant contenir huit cents personnes, on donne une idée des améliorations.

Les programmes des représentations seront composés avec soin, de façon à plaire à tout le monde. Rien de banal, rien de médiocre n'y figurera, chaque numéro vaudra la peine d'être revu.

Il n'y aura pas que des vues animées ; un artiste chantera des romances illustrées en couleur. M. J. A. Roy et l'inimitable Harmant sauront deux fois par jour charmer et faire rire aux larmes.

LE NATIONOSCOPE

Si la salle du Nationoscope est bondée durant le reste de la semaine comme elle l'était aux deux représentations d'hier, le contrôle du théâtre accusera des recettes énormes. Il ne peut du reste en être autrement, car le spectacle de cette semaine est si attrayant qu'il attirera sûrement des foules.

Les vues reproduites hier étaient de toute beauté et méritaient certes les applaudissements répétés sans cesse du vaste auditoire.

Au nombre des scènes les plus appréciées, celles qu'on peut revoir avec un égal plaisir, nous pouvons citer : Manœuvres des canots de sauvetage, Spectre rouge, et Attaque des torpilleurs, trois chefs-d'œuvres qui valent à eux seuls le prix d'entrée. Il y a encore pour ceux qui aiment à rire : L'homme magnétisé et Cheminée fumante, pour ceux qui aiment la grosse émotion: Un loup de mer ou le père brutal. Il est facile de le voir, la direction du Nationoscope est toujours soucieuse de donner un programme varié pouvant satisfaire tous les goûts. C'est d'une bonne politique et c'est pourquoi le théâtre de MM. Gauvreau et Larose est aujourd'hui si populaire.

Le rengagement de M. Rhéaume a été bien vu par les connaisseurs qui, hier soir, ont fait toute une démonstration au sympathique chanteur.

PARC SOHMER

Une foule énorme, comme on n'en a pas encore vu aux premières représentations d'un nouveau spectacle, s'est portée hier au Parc Sohmer, attirée par la combinaison allèchante du programme. Nous citons de mémoire les principaux numéros :

Le géant et le nain, Ralston & Son, spectacle hautement comique, plein d'imprévu.

Newell et Sherett, acrobates incomparables sur barres horizontales à double étage.

Adgie Castello, l'émouvante dompteuse, qui se joue avec une audace incroyable et un courage stupéfiant de ses trois superbes et terribles liens.

La foule a fait une ovation à tous les artistes, et particulièrement aux célèbres marionnettes Jewell, qui sont, de l'avis de tous les amateurs, ce qui existe de mieux en ce genre.

L'orchestre du Parc, toujours excellent avec son grand programme de concert qui varie tous les jours. Orchestrophone sur la terrasse et illumination tous les soirs. Le dimanche, et les jours de gala, mercredi et vendredi, orchestre symphonique dans les jardins et lancement de ballons lumineux.

UN FATAL ACCIDENT

A la scierie de la "Rawdon Lumber Co".

(Correspondance spéciale à LA PATRIE.)

RAWDON, 20—Un fatal accident a eu lieu à la sucrerie de la "Rawdon Lumber Co.," à 4.80 heures, jeudi après-midi. M. Edm. Dulong, âgé de 47 ans, s'est fait frapper par un morceau de bois, et il a succombé à ses blessures vendredi matin.

Il était le père d'une nombreuse famille. Les funérailles ont eu lieu aujourd'hui.

AUX PROFESSEURS DE MUSIQUE

Magnifiques studios à louer pour le 1er septembre. S'adresser à J. A. Hurteau, 316 Ste-Catherine-Est.
149-3.

NAVIGATION

LIGNE ALLAN
SERVICE DE LA MALLE ROYALE
Montréal et Québec à Liverpool

Corsican (neuf)	23 août, 20 sept., 18 oct.
Virginian	30 août, 27 sept., 25 oct.
Tunisian	6 sept. 4 oct. 1 nov.
Victorian	13 sept., 11 oct., 7 nov.

TAUX DES PASSAGES.—Cabine, $70.00 en montant, selon le vapeur et la situation de la chambre. Deuxième cabine, $42.50 en montant, selon le vapeur. 3ème classe.—Pour Liverpool, Londres, Belfast ou Londonderry, $27.50 et $28.75, selon le vapeur.

MONTREAL AU HAVRE

Pomeranian	24 août, 5 oct. 16 nov.
Sardinian	7 sept, 19 oct.
Parisian	21 sept. 2 nov.

Une seule classe de cabine, appelée seconde. Prix, $40.00 en montant. 3ème classe, $27.50. H & A. ALLAN 55 rue des Communes, Montréal, ou à L. J. RIVET, 5 Boulevard St-Laurent. jno

Ligne Elder Dempster
Pour Nassau, Cuba et Mexico
Str "SOKOTO" vers le . . . 20 août
Pour passage, s'adresser à
ELDER, DEMPSTER & CO., Montréal.
W. H. HENRY, N. L. LUSHER,
Edifice de l'Imperial Bank. 178 St-Jacques.

Pour le Sud Africain
Str "ASHANTI" vers le . . 25 août
Str "MELVILLE" vers le 25 septembre
Un steamer avec "cold storage", vers le 15 août.
Pour taux de fret, etc., s'adresser à
ELDER, DEMPSTER & CO.,
Edifice du Board of Trade, - - Montréal.
134-m-j-s.

Engins Automatiques **LEONARD**
pour système à courroie ou à connexions directes.
Machines à vapeur complètes.
Machineries de toutes sortes.
E. LEONARD & SONS,
1790 rue St-Jacques,
MONTREAL
1-mai-jno

Résumé des règlements concernant les Homesteads du Nord-Ouest Canadien.

TOUTE section de nombre pair des terrains de la Puissance au Manitoba, ou des provinces du Nord-Ouest, excepté les lots 8 et 26 non réservés, pourra être prise comme homestead par toute personne se trouvant le seul chef d'une famille, ou pour tout individu mâle de plus de dix-huit ans, sur un espace d'un quart de section de 160 acres, plus ou moins.

La demande d'entrée pour homestead doit être faite personnellement par le solliciteur au bureau de l'agent local ou du sous-agent. Néanmoins, une entrée par procuration peut être faite dans certaines conditions par le père, mère, fils, fille, frère ou soeur du futur colon.

Une demande d'entrée ou d'inspection faite personnellement à n'importe quel bureau de sous-agent, peut être télégraphiée à l'agent local par le sous-agent, aux frais du solliciteur, et si le terrain demandé est vacant lors de la réception du télégramme, cette demande aura la priorité et le terrain sera détenu jusqu'à ce que les papiers nécessaires pour compléter la transaction aient été reçues par la poste.

Dans le cas de "personnification", l'entrée sera sommairement cancellée et le solliciteur perdra tous ses droits de priorité au claim.

Tout individu demandant à faire une inspection doit le faire personnellement. Le solliciteur doit posséder les titres requis pour l'acquisition d'un homestead, et l'on ne recevra qu'une seule demande d'inspection du même individu, tant que l'on aura pas disposé de cette demande.

Un propriétaire d'homestead dont l'entrée est faite en due forme et non sujette à être cancellée, peut, sujet à l'approbation du ministère le céder en faveur du père, de la mère, du fils, de la fille, du frère ou de la soeur, s'ils sont éligibles, mais à aucun autre, en présentant la déclaration de l'abandon.

Là où l'entrée est sommairement cancellée, ou volontairement abandonnée, après l'instruction des procédures de cancellation, le solliciteur d'inspection aura droit au premier droit d'entrée.

Les solliciteurs d'inspection doivent dire en quoi le propriétaire d'homestead est en défaut, et si par la suite la déclaration est trouvée incorrecte, le solliciteur perdra tout droit de priorité quant à la nouvelle entrée si le terrain devient vacant, ou si l'entrée a été accordée, elle peut être cancellée sommairement.

DEVOIRS.—Un colon devra remplir les conditions s'y rapportant de l'une des manières suivantes :

(1) Au moins un séjour de six mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours du terme de trois ans.

(2) Si le père—(ou la mère, si le père est décédé)—de tout homesteader, demeurant sur une ferme dans le voisinage du terrain entré pour ladite personne comme homestead, les conditions de cet acte, quant au lieu de résidence, avant d'obtenir la patente, pourront être remplies par le fait que cette personne habitera avec le père ou la mère.

(3) Si le colon a feu et lieu sur la ferme qu'il possède dans les environs de son homestead, les conditions de cet acte quant à la résidence, pourront être remplies par le fait de résider sur ledit terrain.

Avant de demander des lettres patentes le colon devra donner un avis de six mois, en écrivant au commissaire des Terres du Dominion, à Ottawa, de son intention de ce faire.

RESUME DES REGLEMENTS SUR LES TERRAINS MINIERS DU NORD-OUEST CANADIEN.

CHARBON.—Les droits de mines de charbon peuvent être loués pour une période de 20 ans pour un loyer annuel de $1 l'acre. Un individu ou une compagnie ne peut en acheter plus de 2,560 acres. Une royauté de 5 cents la tonne de 2,000 livres sera perçue sur la production du charbon commercial.

QUARTZ.—Une personne de dix-huit ans ou plus ayant découvert du minérai dans un endroit, peut se choisir un "claim" de 1,500 x 1,500 pieds.

Le prix d'enregistrement d'un claim est de $5.00.

On devra dépenser $100 par année au moins sur le claim, ou les payer au régistrateur du district. Lorsque $500 auront été dépensés ou payées, le locataire pourra faire faire l'arpentage de son claim et l'acheter à $1.00 l'acre, après avoir rempli toutes les autres conditions.

La patente d'un droit minier devra pourvoir au paiement d'une royauté de 2½ pour cent sur les ventes.

Les claims de travail de mine dans les placers sont généralement de 100 pieds carrés. Prix d'entrée, $5.00, devant être renouvelé tous les ans.

Un solliciteur peut obtenir deux baux pour miner de l'or, de 5 milles chacun, pour un terme de 20 ans, qu'il peut faire renouveler à la discrétion du ministre de l'Intérieur.

Le locataire devra faire fonctionner un dragueur par 5 milles, la première saison qui suivra la date de son bail.

Taux, $10 par année pour chaque mille de rivière louée. Royauté de 2½ pour cent perçue sur la production dès qu'elle excède $10,000.

W. W. CORY,
Sous-ministre de l'Intérieur.

N.B.—La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée. 121-jno

COMMON SENSE
TUE LES RATS, LES SOURIS, LES COQUERELLES, LES PUNAISES, LES MITES
PAS D'ODEUR DESAGREABLE
Chez tous les marchands ou de la Common Sense Mfg Co., Toronto, Canada.

POUR 25c VOUS POUVEZ TROUVER UNE POSITION PAR LES PETITES ANNONCES DANS "LA PATRIE."

CHEMINS DE FER

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

EXPOSITIONS
TORONTO et RETOUR
31 Aout et 2 Sept. . . . $7.00
30 Aout, 1, 3, 5 Sept. . $10.00
Limite de retour 10 Sept. 1907.

Service des trains. — Quittent Montréal à 9.00 a.m., 8.00 p.m., 10.30 p. m. tous les jours. Arrivent à Toronto à 4.30 p.m., 6.10 a.m., 7.15 a.m.
Elégant service de wagon-salon café, à bord du train de 9.00 a.m.

SHERBROOKE
4, 5, 10 et 11 septembre ... $2.40
31 août et 1, 2, 3, 6, 7, 8, 9, 12, 13 et 14 septembre ... $3.20
Limite de retour, 16 septembre 1907.
Service des trains.—Départ de Montréal à 8.01 a.m., 4.16 p.m., 8.15 p.m., Arrivée à Sherbrooke à 11.22 a.m. 8.05 p.m., 11.40 p.m.
Un train spécial quittera Montréal à 7.20 a.m, les 4 et 10 septembre, arrivant à Sherbrooke à 10.45 a.m. Au retour, un train spécial quittera Sherbrooke pour Montréal, les 4 et 10 septembre, à 10.45 p.m.

FETE DU TRAVAIL
2 SEPTEMBRE: 1907
PRIX REDUITS POUR

Québec	$490	Hamilton	$10.65
Sherbrooke	3.20	London	12.95
Ottawa	3.35	Pt. Huron	10.65
Peterboro	1.85	Détroit	15.00
Toronto	10.00		

Et tous les autres endroits du Canada et retour au prix d'un
Billet Simple de Première Classe
Dates de départ: 31 août; 1, 2 sept.
Limite de retour : 3 sept., 1907.

PRIX REDUITS
DU 1er SEPTEMBRE AU 31 OCTOBRE 1907
PRIX POUR COLONS, EN SECONDE CLASSE, DE MONTREAL A

SEATTLE, VICTORIA, VANCOUVER ET PORTLAND	$48.90
ROSSLAND, NELSON, TRAIL, ROBSON, SPOKANE	$46.40
ANACONDA, BUTTE, HELENA SALT LAKE	$45.90
COLORADO SPRING, DENVER, PUEBLO	$48.60
SAN FRANCISCO, LOS ANGELES	$49.90

PRIX MINIMES POUR PLUSIEURS AUTRES ENDROITS

Les Wagons Lits Pour Touristes
Quittent Montréal les lundis et mercredis, à 10.30 p.m., pour l'accommodation des passagers qui détiennent des billets de première ou seconde classe pour CHICAGO ET L'OUEST, jusqu'à la COTE DU PACIFIQUE—un prix nominal est chargé pour les lits, que l'on peut réserver à l'avance.
POUR LE CONFORT, VOYAGEZ PAR LE CHEMIN DE FER DU GRAND-TRONC.

EXCURSIONS DES OUVRIERS DE FERME
Au NORD-OUEST CANADIEN
Billet de seconde classe pour WINNIPEG $12.00
Billets en vente le 12 sept. 1907.
Billets gratuits de Winnipeg à Moose Jaw et les points de l'Est. Des billets d'aller et retour au point de départ seront vendus à $18.00.
Tous renseignements fournis sur demande par les agents de cette Compagnie.

BUREAUX DES BILLETS EN VILLE, 137 rue Saint-Jacques. Tél. Main 460 et 461, ou à la Gare Bonaventure.
150-jno

NAVIGATION

CIE GLE TRANSATLANTIQUE
Départ chaque Jeudi, à 10 hrs. a. m.
De New-York au Havre-Paris (France)

LA BRETAGNE	Août	15
xLA PROVENCE	"	22
xLA TOURAINE	"	29
xLA LORRAINE	Sept	5
xLA SAVOIE	"	12
LA GASCOGNE (supplémentaire)	"	14

x Paquebot à deux hélices.
Génin, Trudeau & Cie, agents généraux pour le Canada, 22 rue Notre-Dame Ouest, Montréal.
-jno

R & O NAV. Co.
Bureau des billets en ville 127 rue St-Jacques. En face du Bureau de Poste
LIGNE MONTREAL-TORONTO (Touristes) — Via les 1000 Iles et Rochester, N.-Y. Les vapeurs partent tous les jours excepté le dimanche à 1.50 p.m.
LIGNE MONTREAL - TORONTO-HAMILTON — Via les 1000 Iles et la baie de Quinté, lundis, mercredis et vendredis à 5 p. m.
Bas prix spéciaux sur cette ligne.
LIGNE MONTREAL - QUEBEC—Tous les jours à 7 p. m.
LIGNE DU SAGUENAY—De Québec : tous les jours à 8.30 a. m.
ELEGANTS VAPEURS ET ACCOMMODATIONS DE PREMIERE CLASSE POUR LES PASSAGERS. 105-jno

AGENCE REFORD
DEPARTS DE MONTREAL
LIGNE DONALDSON
SERVICE HEBDOMADAIRE MONTREAL-GLASGOW
PARTHENIA, "Cold storage" 15 août
ATHENIA, "Cold Storage"... 22 août
Prix pour les passagers — Cabines d'une seule classe, $40 à $60 ; entrepont, $26.50 à $30.
LIGNE THOMSON
Service hebdomadaire de Londres :
CERVONA, "Cold storage" ... 17 août
HURONA, "Cold storage" ... 24 août
LIGNE THOMSON POUR LEITH
FREMONA ...... 26 août
LIGNE THOMSON POUR ABERDEEN
ESCALONA ...... 9 sept.
The Robert Reford Co., Ltd.
Montréal, Toronto, Québec, St-Jean, N.B.
143-jno

North German Lloyd
SERVICE D'EXPRESS RAPIDE
PLYMOUTH—CHERBOURG—BREME

Cecilie (nouv) 20 Aout 1 P.M.	Cecilie (nouv) 17 Sept 11 A.M.
Kaiser 27 Aout 11 A.M.	Kaiser 24 Sept. 10 A.M.
K. Wm. II 3 Sept. 1 P.M.	K. Wm. II 1er Oct. 11 A.M.
Kronprinz 10 Sept. A.M.	Kronprinz 8 Oct. 3 P.M.

SERVICE DE STEAMER A DOUBLE HELICE POUR PASSAGERS
PLYMOUTH—CHERBOURG—BREME, 10 A.M.

Kurfuerst	22 Aout	Barbarossa	19 Sept
Friedrich	29 Aout	Kurfuerst	26 Sept
xGneisenau	5 Sept	Friedrich	3 Oct
Bremen	12 Sept	xGneisenau	10 Oct

xVa directement à Brême.
SERVICE DE LA MEDITERRANEE
GIBRALTAR — NAPLES —GENES 11 A. M.

K. Luise	31 Aout	K. Luise	5 Oct
K. Albert	7 Sept	K. Albert	19 Oct
xNeckar	14 Sept	xNeckar	26 Oct
P. Irene	21 Sept	P. Irene	2 Nov

xNe va pas à Gênes.
Les Jetées de Brême. [illegible]
Les lettres de change émises par le North German Lloyd, sont valides dans le monde entier.
OELRICHS & CO., 5 Broadway, N. Y., W. H. Henry, seul agent à Montréal, Bâtisse de la Banque Impériale, 238 St-Jacques.
-jno

LA PATRIE est publiée et imprimée par la Compagnie de Publication de LA PATRIE, Limitée, aux Nos. 77-79 rue St-Jacques, Montréal, L.-J. TARTE président et gérant, résidant au No 296 rue Saint-Hubert.

CHEMINS DE FER

LE PACIFIQUE CANADIEN
Trans-Canada-Limited
à 12.30 p.m., tous les mardis, jeudis et samedis jusqu'au 31 août.
Le train le plus rapide à travers l'Amérique.

FETE DU TRAVAIL
DES BILLETS D'ALLER ET RETOUR SERONT VENDUS AU PRIX
D'UN BILLET SIMPLE
pour tous les points au Canada, Fort Williams et l'Est.
Bons pour aller le 31 août, les 1er et 2 septembre.
Bons pour revenir jusqu'au 3 septembre 1907.

PORTLAND ET OLD ORCHARD BEACH
VIA LES MONTAGNES BLANCHES
Il y aura un wagon-lit direct au train quittant la gare Windsor à 7.45 p.m., tous les jours et un char salon au train quittant à 9 a.m. tous les jours excepté le dimanche.

EXPOSITION
TORONTO ET RETOUR
30 août, 1, 3, 5, septembre...... $10.00
31 août et 2 septembre 7.00
Bon pour le retour jusqu'au 10 septembre 1907.

SHERBROOKE ET RETOUR
31 août, 1, 2, 3, 6, 7, 8, 9, 12, 13, 14 septembre $3.20
4, 5, 10, 11 septembre 2.40
Bon pour retourner jusqu'au 16 septembre 1907.

Bénédiction de l'église de Sainte-Agathe
VOYAGE ALLER ET RETOUR AU PRIX D'UN PASSAGE SIMPLE.
Bon pour le train spécial quittant la gare Viger à 7.20 a.m. et du Mile-End à 7.38 a.m., jeudi, le 22 août courant. Au retour, le train spécial quittera Ste-Agathe à 5.00 p.m., le même jour, pour Montréal.

EXCURSIONS DES OUVRIERS DE FERMES
2e CLASSE
Pour le Manitoba, Saskatchewan et Alberta, Moosejaw et l'Est.
$12.00
Prix proportionnellement bas pour au-delà, y compris Macleod, Calgary et Edmonton.
Bon pour partir de Montréal, le 12 Septembre 1907.
Renseignements complets sur demande.
Bureau des billets en ville, 129 rue St-Jacques, près du Bureau de Poste.
-jno

INTERCOLONIAL RAILWAY
Gare Bonaventure Union
SERVICE DES TRAINS D'ETE
CINQ TRAINS PAR JOUR

7.25 A. M. — EXPRESS JOUR pour Saint-Hyacinthe, Drummondville, Lévis, Québec, Cacouna, Rivière du Loup, Bic, Métis. — Char buffet-salon jusqu'à Métis.

12.00 MIDI — "EXPRESS MARITIME" pour St-Hyacinthe, Drummondville, Lévis, Québec, Rivière - du - Loup, Moncton, St-Jean, Halifax et les Sydneys.

LE SAMEDI, CE TRAIN NE VA QUE JUSQU'A RIVIERE DU LOUP.
Part à Midi tous les jours. Chars dortoirs jusqu'à Halifax.

3.50 P. M. — Tous les jours, excepté le dimanche, pour Saint-Hyacinthe, Drummondville, Nicolet et les stations intermédiaires.

"OCEAN LIMITED"

7.30 p.m. Train de Luxe — Pour Lévis, (Québec) Murray Bay, Cap à L'Aigle, Rivière du Loup, Cacouna, Petit Métis, Matapédia, Moncton, St-Jean et Halifax.

Quitte à 7.30 p.m., chaque jour, samedi excepté. Char dortoir pour le quai de la Rivière-Ouelle (pour les divers points de Murray-Bay), Petit Métis, St-Jean et Halifax.

11.45 A.M. — EXPRESS DE NUIT POUR QUEBEC et les stations intermédiaires.

Chaque jour (dimanche excepté), à 11.45 p.m. Un char dortoir accompagne ce train, que les voyageurs peuvent occuper après 9 p.m.

FETE DU TRAVAIL
2 SEPTEMBRE 1907.
Voyage aller et retour au prix d'un
BILLET SIMPLE (De première classe)
Dates de départ, 31 août, 1 et 2 septembre.
Limite de retour, 3 septembre 1907.

BUREAUX DES BILLETS DE LA VILLE : St-Lawrence Hall, 141 rue St-Jacques ou à la gare Bonaventure. Tél. Main 615. J. J. McCONNIFF, agent des passagers et des billets de la ville.
H. A. PRICE,
Ass. agent gén. des passagers.
150 jno

NAVIGATION

LIGNE DOMINION
VAPEURS PORTANT LES MALLES ROYALES
Montréal, Québec à Liverpool
Dominion 20 juillet . . Kensington 27 juillet
Southwark 3 août. . . . . Canada 10 août
Ottawa 17 août.
Les vapeurs partent de Montréal de jour et de Québec à 7.00 p. m.
1ère classe, $65; 2ème classe, $40 et plus, selon le vapeur.
SERVICE A BAS PRIX
Pour Liverpool, $42.50 et $45.00.
Pour Londres, $2.50 de plus.
Troisième classe pour Liverpool, Londres, Londonderry, Belfast et Glasgow, $27.50.
Pour tous renseignements s'adresser à L. J. RIVET, 5 Boulevard St Laurent, ou à la ligne Dominion, 17 rue St Sacrement, Montréal.

Quebec Steamship Co., Ltd
SS. "CAMPANA"
1700 TONNEAUX
Prochain départ de Montréal
Quai au pied de l'Av. Papineau
LUNDI, 26 AOUT, A 4 H. P. M.
ET DANS LA SUITE A TOUS LES 2 LUNDIS DURANT LA SAISON.
Laissant Québec le jour suivant à MIDI pour LE BASSIN DE GASPE, MALBAIE, PERCE, L'ANSE DU CAP, GRANDE RIVIERE, SUMMERSIDE, CHARLOTTETOWN ET PICTOU.
Excellente accommodation pour les passagers.
Aucune cargaison reçue après midi, le jour du départ.
Pour le fret, Passage et Cabine, s'adresser à
J. G. BROCK & Co., Agents
211 Rue des Commissaires. En ville
133-jno

OTTAWA RIVER NAV CO
Tous les jours, dimanche excepté.
Ottawa $2.50 — Retour $4
EXCURSION QUOTIDIENNE.
A Carillon, par le Vapeur sautant les rapides au retour......... $1.00
Arrivant à Montréal à 6.30 p.m.
Pour voyage ci-dessus, prenez le convoi du Grand-Tronc, de 8 a.m. et correspondez avec le steamer, à Lachine.
SAUTE LES RAPIDES
Prenez le Grand-Tronc à 5 p.m. pour Lachine. Aller et retour... 30c
Billets en vente à la Gare du Grand-Tronc. Pour autres informations, téléphonez Main 1029. 160-jno

LA VERITABLE FEMME IDEALE

LA MEILLEURE AIDE DE SON MARI

Une santé vigoureuse est la grande source du pouvoir d'inspirer et d'encourager. Toutes les femmes devraient la rechercher.

Un des hommes les plus renommés, les plus heureux et les plus riches de ce siècle, dans un article récent, a dit: "quoique je sois et quelques succès que j'aie remportés, je le dois à ma femme. Depuis le premier jour où je l'ai connue, elle est devenue mon inspiration, et ma meilleure aide dans la vie."

Etre une belle femme, pour conserver l'admiration et l'amour de son mari, lui inspirer le désir de devenir un homme, au vrai sens du mot, tel doit être le souci constant d'une femme.

Si une femme s'aperçoit que son énergie diminue, qu'elle se fatigue rapidement, que ses yeux se cernent, qu'elle a des maux de reins, migraines, pesanteurs, nervosité, irrégularités ou des "bleus," elle devrait commencer immédiatement à se soigner au moyen d'un tonique tel que le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham.

Nous publions ci-dessous, sur demande, la lettre d'une jeune épouse :

Chère Mme Pinkham :—

"Depuis que mon enfant est né, j'ai souffert comme peu de femmes souffriront, je l'espère, d'inflammation, faiblesse féminine, pesanteurs, mal de reins et terribles migraines. Mon estomac en fut affecté au point que je ne jouissais plus de mes repas et j'étais alitée la moitié du temps.

"Le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham m'a guérie et je suis si reconnaissante que je suis heureuse de vous écrire pour vous raconter ma merveilleuse guérison. Il m'a donné santé, vitalité et une vie nouvelle." Mme Bessie Ainsley, 611 10ème rue Sud, Tacoma, Wash.

Ce que le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham a fait pour Mme Ainsley il le fera pour toutes les femmes malades et souffrantes. Si vous éprouvez des symptômes que vous ne comprenez pas, écrivez à Mme Pinkham, bru de Lydia E. Pinkham, à Lynn, Mass. Ses conseils sont gratuits et toujours utiles.

Le veritable et seul Authentique. Mefiez-vous des imitations vendues d'apres les merite du LINIMENT MINARD

Minard's Liniment Co., Ltd. m-j-s

Tél. Est 772.

G. H. KENT,

DENTISTE

483b rue Saint-Denis, Montréal.

CONSULTATIONS : 9 A. M. A 5 P. M.

144-mar-j-jno h-jno

A. DEROME & CIE

Graveurs sur Cuivre et Acier

SPECIALITE

d'Estampes en Caoutchouc et d'Enseignes en Cuivre

Commandes par la Malle Remplies avec Soin.

Bureau et Atelier, 82 Rue St-Jacques

MONTREAL

142-ma-j-s-jno

DEBARASSEZ VOS LITS DES PUNAISES.

EN EMPLOYANT LE

POISON LIQUIDE DE LYONS.

Une application les détruit, sinon votre argent sera remis. 25c. En vente partout.

POUR 25c VOUS POUVEZ TROUVER UNE POSITION PAR LES PETITES ANNONCES DANS "LA PATRIE."

L'ARTILLERIE DU CIEL

DES METEORES JETTENT LA PANIQUE AUX ETATS-UNIS — UN GLOBE LUMINEUX ENORME TOMBE DANS LA MER.

MIDDLEBURY, Vt., 20. — Le professeur Samuel Sheldon, de l'institut est venu à Bristol-Hoteh, hier, pour faire des études sur la chute d'un météon, d'une grandeur inaccoutumée, qui fut observé par beaucoup de monde, près d'Addison, dimanche matin. Ceux qui l'ont vu tomber ont déclaré qu'il était excessivement brillant. Sa chute a produit l'effet d'un tremblement de terre. A plusieurs milles de l'endroit, où le météon était tombé on a ressenti des chocs qui ont causé beaucoup de dommages.

75 PIEDS DE CIRCONFERENCE

New-York, 15.—Le "World" de ce jour raconte ce qui suit : A 6 hrs, hier soir, un immense météon, d'environ 75 pieds de circonférence est tombé, dans la mer, à un mille, environ au large de la station de sauvetage d'Amaganatt. D'abord, une détonation se fit entendre et un instant après, un grand courant de feu tomba des nuages et plongea dans la mer, dans le sillage de ce météon.

En tombant dans l'eau, le météon souleva des vagues énormes. Une partie du pavillon des bains fut inondée, ainsi que plusieurs huttes de pêcheurs, qui se trouvaient le long de cet établissement. De grands dommages ont été faits aux propriétés le long du rivage. Un grand nombre de personnes croyaient à la fin du monde. Même les vieux pêcheurs qui sont habitués à faire face à la mort en mer, étaient terrifiés.

Le capitaine Georges Green, qui commandait un bateau à St-Pierre, lors de l'explosion du Mont-Pelée, était au bord de l'eau, lorsque le météon tomba. Il a déclaré qu'il n'avait rien vu de plus terrifiant depuis le désastre de la Martinique. Le météon a dû tomber verticalement. Le temps écoulé, contre le bruit que fit le météon et sa chutedans l'eau, fut d'environ trois quarts de minutes.

Après que le calme fut rétabli des centaines de poissons morts furent trouvés sur la rive.

COMMENT ON LES CHATIE

WILKESPARRE, Pe., 20. — L'échevin McKelvey, de Hazelton, a attaché hier à un poteau Louis Sambolia dans l'avenue East Diamond, puis après l'avoir dépouillé de son habit et de sa chemise, il lui a appliqué une quarantaine de vigoureux coups de fouet.

Sambolia est un paresseux et un ivrogne qui bat sa femme et qui refuse de pourvoir à sa subsistance.

L'échevin McKelvey a cru que le fouet crèverait sur lui plus d'impression que l'amende ou la prison, et Sambolia a dû demander pardon à sa femme et promettre devant une foule qui applaudissait l'exécuteur de la bien traiter à l'avenir.

L'ASCENSION DE LA JUNGFRAU

Elle est préjudiciable à trois Allemands.

BERNE, Suisse, 20. — Des guides viennent de découvrir trois cadavres de touristes allemands dans un glacier au pied de Rottal Scottal. Ces touristes avaient fait l'ascension de la Jungfrau, jeudi dernier et ils étaient tombés tous les trois dans un précipice de 2,000 pieds de profondeur.

LE CRIME AUX ETATS-UNIS

NEW-YORK, 20. — Tout comme à New-York, deux femmes ont été attaquées à Long Branch et à Caldwell, New-Jersey, l'une par un nègre, l'autre par un blanc. Elles auraient été étranglées si des personnes attirées par leurs cris n'avaient mis les deux hommes en fuite.

Les assaillants sont au large.

PATERSON'S

Nouveaux Biscuits délicieux, exquis . . . . faits de crème de blé . . . . . tentants et d'une friabilité exquise. En boites en fer-blanc seulement de bons épiciers. Achetez par nom. 13f

Cambridge Wafers

UNE LUTTE FORMIDABLE

LA FEDERATION AMERICAINE OUVRIERE ATTAQUEE PAR UNE FORTE COMPAGNIE DONT LE CHEF EST PRESIDENT DE L'ASSOCIATION NATIONALE MANUFACTURIERE.

WASHINGTON, 20 — M. James W. Van Cleave, président de l'"association nationale des manufacturiers", vient d'intenter une action à Samuel Gompers, John Mitchell et plusieurs autres chefs ouvriers. La poursuite allègue : que la fédération

M. SAMUEL GOMPERS, président de l'American Federation of Labor, poursuivi par le président de l'association nationale des manufacturiers.

américaine internationale du travail se permet de déclarer, en parlant de certains produits, qu'elle ne recommande pas ces produits. L'accusation porte, aussi, qu'une "liste noire" est dressée de ces produits. "Cette façon d'agir, déclare M. Van Cleave, est une entrave criminelle au commerce et une conspiration pour ruiner certaines industries."

L'action prise par M. Cleave, au nom d'une importante maison de St-Louis, dont il est le directeur sera probablement un "test case."

LES CHEFS OUVRIERS

contre lesquels M. Cleave demande une condamnation et "une défense de prendre de tels moyens de boycottage" à l'avenir, sont les suivants : Samuel Gompers et Frank Morrison, Washington ; John V. Lennon, de Bloomington, Ill. ; Jas. Duncan, de Quincy, Mass. ; John Mitchell, de Indianapolis ; James O'Connell, de Washington ; Max Morris, de Denver ; Dennis A. Hayes, de Philadelphie ; Daniel J. Keefe, de Détroit ; Wm. D. Huber, de Indianapolis ; Jos. F. Valentine, de Cincinnati, tous de l'American Federation of Labor ; R. L. Thivton, C. O. Buckingham, H. C. Poppe, A. J. Cooper, et E. L. Hickman, personnellement et comme officiers de l'Electrotypers and Moulders' Finishers, No 15, membres de l'International Stereotypers and Electrotypers' Union.

La compagnie demanderesse est la "Buck Stove and Range Co." de St-Louis.

VOICI LES POINTS

sur lesquels la demanderesse veut

M. JOHN MITCHELL, un des chefs de l'American Federation of Labor" poursuivi par le président de l'association nationale des manufacturiers.

obtenir un bref d'injonction, contre les défendeurs : D'essayer, en aucune manière de conspirer pour restreindre et détruire le commerce de la plaignante, de se liguer, en aucune façon, pour intervenir dans le commerce de la demanderesse ou de toute autre personne ou compagnie, de boycotter ou de faire des menaces de boycottage à la demanderesse, en distribuant ou envoyant par la poste, aucun exemplaire de l'"American Federation", organe de la fédération américaine du travail, contenant le nom de la Cie demanderesse, accompagné de ces mots "We don't patronize" ou "unfair". L'accusation porte que la fédération américaine du travail comprend 120 juridictions et

DEPUIS VINGT ANS

n'a cessé de combattre les produits de nombreuses maisons et que c'est actuellement à la plaignante que l'on fait la guerre.

La principale cause de cette action des manufacturiers est une grève qui se déclare "sans motifs" dit la demanderesse, dans ses ateliers le 29 août 1906. A la suite de cette grève, dit toujours la plainte, les produits de la Cie ont été placés sur la "liste noire" et sous le vocable "We don't patronize."

Voici les principaux faits d'une lutte qui commence entre les deux corps puissants.

UN PROCES MEMORABLE

LES PUISSANTES COMPAGNIES DU COAL ET DU STEEL LUTTERONT JUSQU'AU CONSEIL PRIVE, A MOINS D'UN ARRANGEMENT A L'AMIABLE.

SYDNEY, 20. — Le fameux procès Coal-Steel, qui a été le gros événement des deux dernières semaines à Sydney, s'est terminé à quatre heures, hier après-midi.

La décision du juge Longley sera probablement rendue dans un mois, et on dit que la cause ira en appel, quelle que soit la compagnie qui l'emporte, jusqu'à ce qu'une décision finale soit rendue par le Conseil Privé.

REGLEMENT A L'AMIABLE

Il est rumeur, d'autre part, qu'un règlement à l'amiable sera effectué d'ici à trois semaines.

La salle d'enquête était remplie de spectateurs aux deux séances d'hier, pour entendre les plaidoiries de MM. H. A. Lovitt et Wallace Nesbitt.

M. Lovitt a soumis à la cour que le charbon fourni par la Dominion Coal était de

LA QUALITE EXIGEE PAR LE CONTRAT

Jusqu'à la signature du contrat, le Steel était le locataire du Coal. M. Lovitt a lu une lettre de M. Plummer à M. Fraser, disant que le Coal donnait $1,500,000 en considération de la cancellation du contrat. Parlant du transport du contrat à la National Trust Co., M. Lovitt a dit qu'il ne peut pas y avoir deux parties en possession du même contrat en même temps.

M. Nesbitt a fait un plaidoyer très fort en faveur du Steel.

Commentant la clause 4 du contrat, il a dit que le Steel était obligé d'acheter tout son charbon du Coal. "Or, a ajouté M. Nesbitt, si nous devons acheter tout le charbon du Coal, et si cette dernière est autorisée, par la clause 3, à nous fournir du charbon qui ne soit d'aucun usage pour nous, le résultat est que le Coal peut nous fournir, suivant sa prétention, 80,000 tonnes de charbon disons qui ne seraient d'aucune utilité pour nous".

POUR MAUX DE TETE, POUDRES NERVINES MATHIEU

Aucun remède n'est aussi efficace, ni en même temps si absolument recommandable sous tous les rapports que les Poudres Nervines Mathieu, (18 pour 25 cts). Elles ne contiennent aucun narcotique dangereux et soulagent immédiatement. 150-1

DECES DE LA SEMAINE

Pendant la semaine qui vient de s'écouler, il y a eu à Montréal 175 décès, 146 chez les catholiques, 35 chez les protestants et 4 chez les Juifs.

La consomption et autres maladies de poitrine ont causé 21 morts ; la diarrhée enfantile, 56 ; 54 enfants au-dessous de six mois sont morts ; 28 entre 6 mois et un an ; 9 de deux ans, et 4 de 9 à 50 ans.

MONUMENT MONTCALM

LES SOUSCRIPTIONS POUR L'ERECTION DU MONUMENT MONTCALM A VAUVERT, FRANCE, SERONT LANCEES A L'AUTOMNE, EN FRANCE ET AU CANADA.

Les souscriptions pour l'érection du monument a Montcalm seront lancées en octobre prochain, et c'est le désir des promoteurs que les listes soient lancées en même temps au Canada. On se rappelle que ce munument sera érigé à Vauvert (Gord), France, place natale de Montcalm.

Les canadiens ont été invités à souscrire, et c'est l'intention du comité général d'offrir au Canada une copie du monument, pour une de nos places publiques.

Voici la composition des divers comités, qui se sont constitués, en vue de l'érection du monument à Montcalm :

Patronage d'honneur.—M. le Président du Sénat, M. le Président de la Chambre des Députés, M. le Ministre de la Marine, M. le Ministre des Colonies, M. le Ministre de la Guerre, M. le Ministre des Affaires Etrangères, M. le Ministre du Commerce M. le Commissaire Général du Canada, Paris ; MM. les Sénateurs du Guard, MM. les Députés du Guard, MM. les Présidents des Chambres de Commerce de Paris, Bordeaux, Le Hâvre, La Rochelle, Nantes, Rouen, St-Malo, M. l'Amiral Préfet Maritime, de Rochefort, MM. les Colonels des 15e, 21e, 41e, 51e, 67e régiments d'Infanterie, représentants les régiments de Bearn, de Guyenne, de la Reine, de la Sarre, du Languedoc, qui jadis combattaient sous les ordres de Montcalm ; M. le Préfet du Gard, M. le Président du Conseil Général du Gard, M. le Conseil Général du Gard, M. le Conseil Général du Canton de Vauvert, M. le Conseiller d'Arrondissement du Canton de Vauvert, M. le Maire de Vauvert, MM. les Membres du Conseil Municipal de Vauvert, M. Doumergue, député du Gard, Ministre du Commerce ; M. Dujardin-Baumetz, Sous-Secrétaire d'Etat des Beaux-Arts ; M. G. Boissier, Secrétaire perpétuel de l'Académie Française ; M. le Général Dalstein, Gouverneur Militaire de Paris ; M. le Général Mathis, Commandant le XVe Corps d'Armée, M. Jusserand, Ambassadeur de France aux Etats-Unis ; M. Revoil, Ambassadeur de France à Madrid ; M. le Marquis de St-Maurice-Montcalm, Monseigneur de Cabrières, évêque de Montpellier ; M. L. Herbette, Conseiller d'Etat, Président du Comité de Propagande de l'Alliance Française ; M. Dallemagne, Consul Général de France à Montréal (Canada) ; M. Crouset, Maire de Nimes.

Secrétaire général-trésorier : — M. G. Bouzanquet, Conseiller Municipal à Vauvert (Gard).

Secrétaires : —M. E. Salone, professeur au Lycée Condorcet, Président de la section canadienne de l'alliance Française, 68, rue Jouffroy, Paris ; MM. Hodent, Vice-Président de la "Canadienne," 10, rue François Millet, à Paris.

Comité pour Québec : Président d'honneur : Sir Louis A. Jetté, lieutenant-Gouverneur de la Province.

Membres actifs : Mgr Bégin, Archevêque de Québec ; Hon. Lomer Gouin Premier Ministre de la Province de Québec ; Hon. Ad. Turgeon, Ministre des Terres ; M. Georges Garneau, maire de Québec ; Hon. juge Chauveau, M. Ernest Gagnon, Hon. Ths. Chapais, M. H.-E. Dionne, Bibliothécaire de l'Assemblée législative; hon. Turner, M. le sénateur Choquette, M. S. LeSage, Hon. P. B. Casgrain, Sir François Langelier, M. le juge J. Blanchet, M. Hébert, statuaire ; M. Docteur Vallée, M. Georges Bellerive, avocat.

Comité pour Montréal : Mgr l'Archevêque de Montréal, M. le supérieur de St-Sulpice, M. Ekers, Maire de Montréal ; M. H. Laporte, ancien maire de Montréal ; Hon. J. I. Tarte, directeur de la "Patrie" ; M. A. Dansereau, rédacteur en chef de la "Presse" ; Hon. L. P. Brodeur, Ministre de la Marine et des Pêcheries; Hon. R. Dandurand, Président du Sénat ; Hon. L. O. David, Hon. H.-B. Rainville, Sir Alexandre Lacoste, Hon. L. J. Forget, M. R. Forget, M. Louis Fréchette, Hon. Arthur Boyer, M. T. Berthiaume, Hon. J. D. Roland, M. le docteur Loir, M. le docteur Méreault, M. Langlois, député ; M. Décarie, député ; M. Bergevin, A. député ; M. G. A. Nantel, M. Honoré Gervais, député de St-Jacques.

Comité pour Ottawa : —Mgr l'Archevêque de Montréal, M. le supérieur de St-Sulpice, M. Ekers, Maire de Montréal ; M. H. Laporte, ancien maire de Montréal ; Hon. J. I. Tarte, directeur de la "Patrie" ; M. A. Dansereau, rédacteur en chef de la "Presse" ; Hon. L. P. Brodeur, Ministre de la Marine et des Pêcheries; Hon. R. Dandurand, Président du Sénat ; Hon. L. O. David, Hon. H.-B. Rainville, Sir Alexandre Lacoste, Hon. L. J. Forget, M. R. Forget, M. Louis Fréchette, Hon. Arthur Boyer, M. T. Berthiaume, Hon. J. D. Roland, M. le docteur Loir, M. le docteur Méreault, M. Langlois, député ; M. Décarie, député ; M. Bergevin, A. député ; M. G. A. Nantel, M. Honoré Gervais, député de St-Jacques.

Comité pour Ottawa : —Mgr l'Archevêque d'Ottawa, Hon. J. D. Rolland, Ministre de la Marine et des Pêcheries ; Hon. R. Lemieux, Ministre des Postes ; Sir Charles Fitzpatrick ; Sir A. Caron, M. A. D. deCelles, Bibliothécaire du Parlement; M. Devlin M. le docteur Prévost, M. A. Fréchette, M. Chapman.

CASTORIA

La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée et qui est en usage depuis au delà de 30 ans, porte la signature de Chas. H. Fletcher **et a été faite sous sa surveillance personnelle depuis sa découverte. Ne permettez à personne de vous tromper à ce sujet. Toutes les Contrefaçons, les Imitations et celui que l'on dit être tout aussi bon ne sont que des essais qui mettent la santé des Bébés et des Enfants en danger—L'experience à l'encontre des essais.**

Qu'est-ce que Castoria

Castoria est un substitut inoffensif à l'huile de Castor, au Parégorique, aux Gouttes et au Sirop Calmant. Il est agréable au goût. Il ne contient ni Opium, ni Morphine, ni autres substances Narcotiques. Son âge est sa garantie. Il fait disparaître les vers et calme les indispositions Fiévreuses. Il guérit la Diarrhée et la Colique. Il soulage les maladies causées par la Dentition, guérit la Constipation et la Flatuosité, Il s'assimile la nourriture, règle l'Estomac et les Intestins, donnant un sommeil naturel et réparateur. La Panacée des Enfants.—L'Ami de la Mère.

LE VÉRITABLE **CASTORIA** PORTE TOUJOURS

La Signature de

Chas. H. Fletcher

La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée

En Usage Depuis Au Delà De 30 Ans.

THE CENTAUR COMPANY, 77 MURRAY STREET, NEW YORK CITY.

Le Chien de Garde, dans votre Poche de Veste

VOUS pouvez acheter l'assurance de santé maintenant.

Plusieurs bonnes compagnies contre les "accidents" la vendent.

Soixante piastres par année vous rapporteront $25.00 par semaine, pour chaque semaine que vous êtes malade.

Mais votre temps seul peut valoir beaucoup plus que cela.

Et $200 par semaine pourraient ne pas payer pour vos souffrances.

Voilà pourquoi l'assurance "Cascaret" qui prévient la maladie, vaut dix fois autant d'argent qu'une autre assurance de "santé".

Cependant, l'"assurance Cascaret" vous coûtera moins de dix cents par semaine.

Cela vous donne une boîte de "Poche de veste", pour la porter constamment sur vous.

* * *

"L'indigestion" veut dire nourriture mangée mais partiellement digérée.

"Constipation" veut dire nourriture trop longtemps retenue dans le corps, sans être digérée, jusqu'à ce qu'elle se corrompe.

Elle fournit alors les poisons de rebut au système, à la place de la nourriture qu'elle devrait lui fournir.

N'est-ce pas là une terrible entrave contre laquelle il vaut la peine de s'assurer ?

Que coûte-t-il pour guérir la constipation ou l'indigestion avec leur cortège de maux, grands et petits, et pour s'assurer contre leur retour ? Pas tant que ça.

Une boîte de Cascarets de 10 cents par semaine, au plus, peut-être la moitié de cela.

Une tablette de bonbon le soir et le matin, prise régulièrement, pendant peu de temps, est garantie guérir le plus mauvais cas de Constipation, ou d'Indigestion qui circule sur terre.

* * *

Une tablette prise quand vous soupçonnez en avoir besoin vous protégera contre 90 pour cent de tous les autres maux qui peuvent fondre sur vous.

Parce que 90 pour cent de ces maux commencent dans les intestins ou existent par suite d'une mauvaise nutrition.

Les Cascarets ne purgent, n'affaiblissent, n'irritent ni ne bouleversent l'estomac.

Non, au lieu de cela, ils agissent comme l'exercice sur les intestins.

Ils stimulent les muscles intestinaux à se contracter et à pousser la nourriture naturellement par les petites valves qui mélangent les sucs digestifs aux aliments.

Ils renforcent ces muscles intestinaux en les exerçant.

Les muscles intestinaux peuvent ainsi, en peu de temps, se dispenser du secours d'une drogue quelconque.

* * *

Le temps de prendre Cascaret est à la minute même où vous soupçonnez que vous en avez besoin.

—Quand votre langue est un peu chargée.

—Quand votre haleine n'est pas à l'abri de tout soupçon.

—Quand votre tête est alourdie, que vous avez des étourdissements ou des maux de tête.

—Quand vous avez mangé trop copieusement au trop rapidement.

—Quand vous avez bu plus que ne l'exigeait votre bonne digestion.

—Quand vous avez une attaque de cardialgie, des borborygmes, des rapports acides dans la gorge, ou un commencement de rhume.

* * *

Portez la boîte de "Poche de Veste" où elle a sa place, comme vous portez votre montre, votre couteau ou votre crayon.

Ça ne coûte que 10 CENTS chez n'importe quel pharmacien.

Assurez-vous que ce sont les véritables, fabriqués seulement par la Sterling Remedy Company, et jamais vendus à la mesure. Chaque tablette porte les lettres "CCC".

Un échantillon et le fameux livre "Curse of Constipation", gratis sur demande. Adressez : Sterling Remedy Company, Chicago ou New-York.

LE PRÉFÉRÉ DES CONNAISSEURS

Le Café de Madame Huot à l'Arôme Fin, Délicieux, Exquis! 40c. la lb.—2 lbs. pour 75c. Chez tous les Epiciers.

Vente en gros: LA CIE E. D. MARCEAU, LIMITEE • MONTREAL.

POUR 25c VOUS POUVEZ TROUVER UNE POSITION PAR LES PETITES ANNONCES DANS "LA PATRIE."

Feuilleton de la "Patrie"

LE DRAME AU VILLAGE

L'Homme à la Tête de Mort,

par Lamy du Verger.

(Reproduction et adaptation autorisées par la Société des Gens de Lettres)

21 (Suite)

Pourquoi inquiéter Reine et ses parents, au profit d'une étrangère?

N'avait-il point déjà assez fait et ne serait-il pas tout à fait quitte envers l'humanité, la charité quand il aurait pécuniairement assuré un gîte et des soins à la malade?

En réalité, il était fort ennuyé, embarrassé.

Et comme si elle eût lu ses pensées au fur et à mesure de leur éclosion dans son cerveau, l'Italienne dans son cerveau, l'Italienne, se cramponnait à lui d'autant plus fort qu'il avait davantage l'idée de filer à l'anglaise.

Certes, en ce moment, le fiancé de Reine n'avait que de la pitié pour la belle voyageuse si malencontreusement tombée sur sa route.

Et il se souhaitait de grand cœur roulant vers la Côte d'Or, La Grand Combe au lieu de demeurant là à St-Rambert, aux pieds du lit de l'Italienne ou l'accompagnant vers Paris pour la remettre aux mains de son père.

Comment sortir de cette aventure, sans paraître un grossier personnage, en sortir malgré la malade, la maîtresse d'hôtel et le médecin qui se liguaient pour le retenir!

Après avoir réfléchi il se décida pour un petit sacrifice d'argent.

Il mettrait deux ou trois pièces d'or sur la cheminée et sortirait sans être remarqué quelques minutes seulement avant le train, sauterait dans celui-ci et disparaîtrait.

L'Italienne, guérie, continuerait sa route comme elle l'avait commencée.

Si elle mourait, d'autres âmes compatissantes feraient ce qu'il avait largement fait pour sa part, se chargeraient.

Il était environ onze heures et demie quand M. de Givreuse, se révoltant à la pensée que Reine devait souffrir, prit la résolution de s'échapper.

Qu'étaient après tout les souffrances de celle étrangère auprès des angoisses de son amie, de sa fiancée?

Il lui avait déjà causé assez de chagrin dans le passé; allait-il donc recommencer?

Rita, la rusée drôlesse, le guettait sans doute du coin d'yeux qui semblaient cependant fermés.

Et elle comprit parfaitement que l'heure était arrivée pour elle d'y aller du grand jeu.

Après s'être approché de la pendule afin de s'assurer de l'heure, M. de Givreuse passa dans sa chambre à lui pour y prendre son léger bagage et descendra par un escalier aboutissant directement à la cour de la gare.

Il avait laissé trois pièces d'or en évidence sur le marbre de la cheminée et comptait bien ne pas rencontrer la maîtresse d'hôtel.

Mais il n'avait point encore refermé sur lui la porte de la chambre de Rita que celle-ci portait vivement à sa bouche un petit objet saisi dans la poche de son jupon.

Ce petit objet était tout simplement une écaille de savon blanc qu'elle cacha et maintint fortement sous sa langue.

En même temps elle poussait la table de nuit qui tombait avec fracas et roulait elle-même sur le plancher.

Tout cela comme survenu au cours de convulsions terribles.

La maîtresse d'hôtel ne pouvait manquer d'accourir et de couper toute retraite à M. de Givreuse.

Et c'est ce qui arriva en effet.

Lionel, entendant le bruit, lui aussi, n'essaya même pas de prendre son bagage et de se précipiter dehors.

La maîtresse d'hôtel montait déjà certainement par l'escalier intérieur et l'eût aperçu.

Alors c'était pour lui tout à la fois la honte et le ridicule d'une fuite tournant à la farce.

Mieux valait encore attendre jusqu'au train du soir, vers cinq heures, ou même s'éclipser en dehors des heures de trains et gagner, à pied, une autre station.

Mais cette fois, coûte que coûte, il s'en irait.

En attendant il rentra, suivi de la maîtresse d'hôtel, dans la chambre de Rita.

Celle-ci battait le parquet de sa tête échevelée et de ses pieds nus.

Et comme le savon fondait sous la langue, elle avait les lèvres couvertes d'une écume abondante en même temps qu'elle renversait, sous ses paupières mi-closes, ses yeux mourants.

C'était affreusement impressionnant.

—Cette fois c'est la fin, prononça la maîtresse d'hôtel, elle va passer... Patientez, allez, monsieur je crois que vous serez bientôt libre.

On eût juré que cette femme était de moitié dans le jeu de la comédienne.

Quoi qu'elle pût dire néanmoins, le nez de M. de Givreuse s'allongeait parce qu'il ne se voyait point encore délivré de cette charge que la fatalité avait jeté sur sa route pour l'arrêter à l'heure précise où il était si nécessaire qu'il regagnât la demeure des parents de Reine, de Reine sa pauvre chère malade, à lui.

—Recouchons-la, dit la maîtresse d'hôtel.

La malade s'agitait toujours dans des convulsions, écumait plus que jamais.

Ils la soulevèrent et la remirent au lit.

Alors elle se calma un peu en même temps qu'elle saisissait une des deux mains de M. de Givreuse et la portait à ses lèvres, comme pour le remercier, le supplier.

—Prenez garde, s'écria la patronne de l'établissement, si quelquefois elle était enragée !... Elle bave, elle bave..."

M. de Givreuse ne put s'empêcher de sourire.

Et pour montrer qu'il n'avait pas peur, il promena ses mains sur le front, sur les cheveux de la jeune fille, lui ramena sous les couvertures ses bras qui en sortaient toujours, lui essuia la bouche, lui fit respirer un flacon d'eau de Cologne.

Au fur et à mesure qu'il prenait des petits soins pour elle, la jeune fille allait de mieux en mieux.

Mais dès que M. de Givreuse s'écartait un peu la crise recommençait.

—Vous êtes son meilleur médecin, remarqua la maîtresse d'hôtel, qui ne demandait bien entendu qu'à ce que la malade et son bienfaiteur dépensassent chez elle, mais qui aussi parlait avec une sincérité naïve."

Midi sonna à la pendule.

Et en même temps le train qui eût dû emporter Lionel vers Reine roula sur les rails de la gare.

Pauvre Reine !

Pauvre Lionel !

Rassuré jusqu'à nouvel ordre, la comédienne pouvait souffrir un peu.

Le petit morceau de savon étant épuisé, elle cessa d'écumer.

Ses nerfs se détendirent.

Elle eut des soupirs profonds et murmura : Je suis brisée... Si je pouvais seulement embrasser une dernière fois mon vieux père cela ne me ferait rien de mourir..."

La maîtresse d'hôtel redescendit à ses affaires.

Et, faisant contre fortune bon cœur M. de Givreuse s'assit au pied du lit.

Immobile, yeux fermés, l'Italienne maintenant ressemblait en effet à une morte.

Tristement, Lionel se demandait ce que Reine devait croire, craindre à la Grandcombe.

Il envoyait, des désirs secrets, l'Italienne à tous les diables.

Et voici que tout à coup l'Italienne étend ses bras, ses mains mignonnes, l'attire jusqu'à elle, jusqu'à sa chevelure dénuée, jusqu'à ses joues brunes, jusqu'à ses lèvres et dit tout bas, tout bas, comme honteuse :

—Vous êtes beau, vous êtes bon, vous... Rita, la petite Rita a le cœur malade de vous, elle vous aime... Ne la quittez plus, elle sera votre esclave..."

Et en même temps elle embrasse le jeune homme avec une passion folle, ses doigts se crispent sur ses vêtements.

Elle semble ne plus vouloir qu'on le lui arrache.

Comment faire pour repousser une mourante, comment la tuer de douleur en lui adressant des reproches ?

Il fallait être indulgent pour sa folie.

Et au fur et à mesure que l'Italienne devenait plus enveloppante, plus câline plus flatteuse au fur et à

mesure M. de Givreuse, contre sa volonté intime, faiblissait.

Cela fait toujours tant plaisir à un homme de se croire aimé !

Et lui l'était, croyait-il, non seulement du premier coup mais par une créature merveilleuse !

De toutes ses forces il protestait au-dedans de lui-même, mais par pitié par reconnaissance il se laissait faire espérant bien du reste que dans quelques heures il serait hors des griffes de la chatte.

Et c'était même cette pensée de salut prochain qui lui faisait considérer comme sans importance la folie de la belle Italienne.

Il aurait dû se souvenir cependant qu'il ne faut jamais jouer avec le feu si l'on ne veut point être brûlé tôt ou tard.

Ces caresses de la jeune fille qu'il acceptait comme par charité, il eût aussi dû comprendre que c'étaient des gages, des présents qui le liaient.

Moins que jamais il oserait ensuite s'enfuir brusquement, vilainement.

Cette bonté allant jusqu'à la faiblesse que Mademoiselle Edmée avait tant redoutée pour son neveu produisait là des fruits bien dangereux.

D'autant plus dangereux que M. de Givreuse était de bonne foi, sans méfiance et qu'il ne croyait guère mordre à l'appât d'un traquenard tendu contre lui, contre Reine, contre le général par la misérable épouse du chef de division.

Tout complotait contre lui du reste, volontairement ou involontairement, sans intention de lui nuire, bien entendu.

(A suivre)

Grand Festival Musical

A Saint-Hyacinthe.—Les fanfares Alliance Musicale, de Montréal; Philharmonique, de St-Hyacinthe ; Union Musicale, de Trois-Rivières ; Harmonie, de Sherbrooke et Philharmonique, de St-Jean, y ont pris part.

(Correspondance spéciale)

ST-HYACINTHE, 20. — Le grand festival musical que nous avons eu a remporté le succès le plus complet qui pouvait être espéré.

On estime, sans aucune exagération, que 10,000 personnes étrangères ont visité notre ville à cette occasion. Au moins 600 nous sont venues de Montréal, pour accompagner l'Alliance Musicale de l'endroit 600 nous sont venues de Trois-Rivières, avec l'Union Musicale ; 300 de Saint-Jean, avec la Philharmanique ; 300 de Sorel ; enfin, il en est venu de tous côtés.

A1 heure p. m., nous avons eu grande parade des musiques, au Carré Dessaulles, et défilé par les rues Girouard, Ste-Anne, Cascades, St-François, St-Antoine, St-Simon, Cascades, Mondor et Laframboise.

A 1.30 h p. m., au Parc Laframboise, ouverture du festival. Les 250 musiciens réunis ont exécuté la marche appelée "High Pride," par J.-

C. Reed." Ce morceau terminé le public a eu le plaisir d'entendre chacun des corps séparément.

L'"Alliance Musicale" de Montréal, sous la direction du professeur J. J. Goulet, nous a donné une fantaisie, sur l'opéra "Mireille," de Goumod, et "Polka des enclumes," de Parlow. "L'Harmonie," de Sherbrooke, dirigée par M. de la Cassemière a donné "Guillaume Tell" de Rossini, et "Lucie de Lamermoor" de Wagner. "L'Union Musicale, de Trois-Rivières, dirigée par M. F. Badin a donné "Le Baptême d'une poupée," fantaisie par J. Bouche, et "Rêveuse," valse de concert, par L. Follet. "La Philharmonique" de St-Jean, sous la direction du professeur Weber, a rendu l'ouverture "Pique-Dame" de Suppé, et une fantaisie de Carmen, par Pizet enfin, les fanfares réunies, ont donné "The Marksman" par Laurendeau et "Present Greeting" par Barnard.

En dernier lieu, notre vieille Philharmonique s'est fait entendre dans "Rosamunde", ouverture par Schubert, et "Victalina," gavotte, de M. Nap. Houle, notre musicien connu.

Il est inutile de dire que chacun des morceaux nommés ci-dessus, a été enlevé de même qu'il est inutile de dire que les applaudissements n'ont pas fait défaut.

Dans les entr'actes, on nous a fourni toutes espèces d'attractions : acrobates, contortionnistes, trapèzes volants, tours de force, par Mme Cloutier, etc., etc.

A 5.30, the last but not the least, ascension en ballon, par l'aéronaute Alphonse Stewart, et saut périlleux en parachute. C'est le cœur bien serré, que la foule a assisté à ce dernier article du programme. A tout instant, on s'attendait à la mort de Stewart. Heureusement, rien de fâcheux ne s'est produit ; et quand l'aéronaute a touché terre, les applaudissements ont éclaté de toutes parts. L'ascension s'est faite en face de la grande estrade du Parc Laframboise, et la descente a eu lieu dans la cour du collège des Frères du Sacré-Cœur.

Parmi les citoyens qui accompagnaient la Philharmonique de Saint-Jean, nous avons remarqué : le maire de la ville, M. J. S. Messier, M. J.-A. Nadeau, notaire, M. H. d'Orsonnens, marchand, M. J. P. Carreau, régistrateur, Melle Nadeau, Melle Tassé et autres.

Accompagnaient l'Harmonie de Sherbrooke : MM. Moise Allaire, R. Unsworth, Mme Alfred Gendron et Melle Gendron, Dr C. Chagnon, A. Langlois, Q. Begin, Octave Gendron, Mme et Melle Gendron, A. Moisan, O. Blais, M. Micol, et autres.

De Trois-Rivières sont venus : le Dr L. P. Normand, J. B. O. Dumont, P.C.S., A. Provencher, Dep. P.C.S., E.-D. Boisclair, F.-X. Bellefeuille, Thos. Bournival, A. Fugère, et Mme Fugère, J. Cloutier, J. M. Spénard, Anthine et Louis Dusseault D. Toupin, T. Sévigny, P. Langlois et Mme Langlois, A. Lesieur, A. Panneton, L. Gravel, P.-F. Pinsonneault, Mme et Melle Pinsonneault, A. Dubé, Melles Boulais, M. J. Lambert et Mme Lambert, et autres.

Nous avons remarqué parmi les excursionnistes de Montréal : Mme E. Bastien, Mme Elz. Pelletier, M. Ed. Méthot et Mme Méthot, Wilfrid Méthot, M. Chs. Lavallée, M. et Mme H. Longtin, Albert Pelletier et Mme Pelletier, M. Alfred Pelletier et Mme Pelletieri M. et Mme Joseph Petitpas, et une foule d'autres.

A la barrière du Parc Laframboise, on a vendu 4850 billets d'admission.

L'"Alliance Musicale" est descendue chez Toussaint : "L'Harmonie" de Sherbrooke, à l'Ottawa. "La Philharmonique," de St-Jean, au Windsor et "l'Union Musicale," de Trois-Rivières au "Canada".

Si nous avons eu la belle fête d'hier, c'est à notre concitoyen, M. J. F. Poirier, que nous le devons. C'est lui qui a pensé à l'organisation d'un pareil concours, et c'est lui qui a été l'âme de l'organisation Nos félicitations. Nous devons aussi ajouter que tout s'est passé dans l'ordre le plus parfait, et que les étrangers nous ont laissés en emportant avec eux, un agréable souvenir de leur courte visite dans nos paraces.

LE CONGRES PEDAGOGIQUE

DES INSTITUTRICES QUI AURA LIEU A JOLIETTE DU 26 AU 31 AOUT — LE PROGRAMME.

(Correspondance spéciale à LA PATRIE.)

JOLIETTE, 19.—Du 26 au 31 courant aura lieu ici le congrès pédagogique des institutrices. En voici le programme:

Lundi, 26 août, 1907, 7.30 du soir. —Ouverture du congrès au couvent les Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, sous la présidence du surintendant de l'Instruction Publique. Discours de circonstance.

Mardi, 27 août, 1907, 8.30 heures du matin.—Conférence de M. l'abbé Curotte, secrétaire de l'Université Laval de Montréal. Sujet: Comment enseigner le catéchisme à l'école primaire.

10 heures du matin.— Conférence de M. N. Tremblay, professeur à l'Ecole Normale Laval. Sujet : L'enseignement de la langue maternelle.

2.30 heures de l'après-midi.— Conférence par le même. Sujet: Continuation du même sujet.

Mercredi, 28 août, 1907, 8.30 heures du matin.—Conférence de M. J. P. Labarre, instituteur de Montréal, Sujet : Des leçons de choses.

10 heures du matin.— Conférence de M. J. V. Desaulniers, principal de l'école Belmont, à Montréal. Sujet: L'Enseignement de l'arithmétique à l'école primaire.

2.30 heures de l'après-midi.— Conférence par le même. Sujet: Continuation du même sujet.

Jeudi, 29 août, 1907, 8.30 heures du matin.— Conférence de M. H. Nansot, inspecteur d'écoles, Québec. Sujet: Conciliation entre le besoin d'activité chez les enfants et les exigences de la discipline.

10 heures du matin.—Conférence de M. Chs. Lefèvre, professeur à l'Ecole Normale Laval. Sujet: L'enseignement du dessin à l'école primaire.

2.30 heures de l'après-midi.— Conférence par le même. Sujet: Continuation du même sujet.

Vendredi, 30 août, 1907, 8.30 heures du matin. — Conférence de M. l'abbé H. Simard, professeur à l'Université Laval, Québec. Sujet: L'enseignement des connaissances scientifiques usuelles à l'école primaire.

10 heures du matin.—Conférence de M. O. E. Dallaire, directeur de l'école d'industrie laitière, St-Hyacinthe. Sujet: L'enseignement de l'agriculture à l'école primaire.

2.30 heures de l'après-midi.—Conférence de M. A. Rivard, professeur d'élocution à l'Université Laval, Québec. Sujet: Le parler français à l'école primaire.

Samedi, 31 août, 1907, clôture du congrès.

DODD'S KIDNEY PILLS
FOR ALL KIDNEY DISEASES
CURES RHEUMATISM
BRIGHT'S DISEASE
DIABETES BACKACHE

ILS SE DISENT INNOCENTS

Les deux Italiens, Domenico Benicastro et Pascal Biscotti, ont comparu devant le Recorder, ce matin, accusés, le premier d'avoir commis des voies de fait sur la personne du second et celui-ci de s'être battu dans la rue. Tous les deux ont protesté de leur innocence et leur procès a été fixé à mercredi.

Benicastro est de plus accusé de voies de fait sur la personne de la femme de Biscotti et les procès s'instruiront ensemble.

LA GREVE DES TELEGRAPHISTES

ILS DECIDERONT PROBABLEMENT AUJOURD'HUI S'ILS ABANDONNERONT LEURS APPAREILS PAR SYMPATHIE.

Les télégraphistes décideront, aujourd'hui même, s'ils abandonneront leurs appareils par sympathie pour leurs confrères des Etats-Unis, ou s'ils resteront à l'ouvrage. Hier, une députation des opérateurs s'est rendue auprès de M. John F. Richardson, le surintendant, et lui a présenté un ultimatum qu'à moins que la compagnie discontinue d'accepter des dépêches venant de la partie des Etats-Unis affectée par la grève, tous les unionistes déclareraient la grève aujourd'hui.

Un grand nombre d'opérateurs ont travaillé, hier, les unionistes ne prenant que les dépêches autorisées par l'union. Si le C.P.R. n'a pas encore subi de grève, c'est qu'on n'a pas obligé les opérateurs à recevoir des dépêches venant de télégraphistes non-unionistes et opposés à la grève. Ces dépêches-là ont été reçues par les opérateurs en chef eux-mêmes.

Depuis une semaine que dure la grève au Great North Western, la compagnie prétend qu'elle est maintenant en meilleure position qu'aux premiers jours de faire son service. Elle prétend, de plus, ne pas subir d'ennuis très considérables et pouvoir expédier les dépêches assez rapidement. Il est arrivé à cette compagnie sept nouveaux télégraphistes, hier. Ils viennent du dehors, mais non des Etats-Unis.

A CHICAGO

CHICAGO, 20.— La grève des télégraphistes a pris de nouveaux développements. Les opérateurs de six maisons de change de Chicago ont quitté l'ouvrage, hier. Les deux côtés de la présente grève réclament la victoire. Les compagnies augmentent le nombre de télégraphistes. Hier, elles avaient au Board of Trade plus d'opérateurs qu'en aucun temps depuis la déclaration de la grève.

Les unionistes ont annoncé, hier, à plusieurs maisons de change qu'ils leur donneraient jusqu'à une heure p.m. pour signer l'échelle de l'union, sinon, que les grèves seraient déclarées. Six maisons ont refusé de signer, et leurs télégraphistes ont quitté l'ouvrage immédiatement.

A NEW-YORK

NEW-YORK, 20.— M. Daniel L. Russell, chef du bureau de stratégie de la Commercial Telegrapher Union, a dit, hier: "La seconde semaine de la grève commence avec la lutte en notre faveur. Nous avons fait des gains substantiels sur toute la ligne, et nous ne voyons pas comment nous pourrions perdre."

L'ARBITRAGE

WASHINGTON, 20.—Le président Samuel Gompers, de la Fédération Américaine du Travail, a fait rapport, hier, au conseil exécutif de la Fédération que lui, John Mitchell, d'Indianapolis, et Daniel J. Keefe, de Détroit, avaient reçu de la Fédération la mission d'effectuer un règlement honorable de la grève des télégraphistes, en temps opportun."

A TORONTO

TORONTO, 20.— La Great North Western déclarait, hier, qu'elle était en état de servir le public sans difficultés, attendu que le service des télégrammes ne se fait pas dans l'Ontario le dimanche. Il n'y avait que Montréal, Québec et quelques autres grands centres à servir et cela simplifiait considérablement la besogne. Les unionistes ont un moyen de se reconnaître qui est infaillible: il s'agit d'un mot d'ordre qui est changé tous les trois mois. La question peut être saisie par un opérateur non de l'union, mais ce dernier n'est pas capable de saisir la réponse qu'il doit faire. Le comité local des grévistes a déclaré, hier, que les opérateurs du G. N. W. n'avaient rien à craindre, et qu'ils ne craignaient rien à preuve qu'ils s'amusaient et qu'ils organisent une excursion au clair de la lune pour jeudi soir. Ils sont d'opinion que le gérant général de la compagnie, ici, en a pris son parti, et attend les développements qui doivent s'effectuer aux Etats-Unis.

Vente Sans Profit
De Meubles et Tapis, durant ce Mois

Tous les meubles, tapis, rideaux, portières et articles de fantaisie, seront vendus sans profit durant ce mois.

Conditions des plus faciles à ceux qui auront besoin d'acheter à crédit.

Le magasin ferme à 6 heures p.m., durant ce mois excepté les lundis et samedis jusqu'à 10 heures du soir, chez F. Lapointe, 625 rue Ste-Catherine-Est, angle Montcalm.

146-j.n.o P.H.

UN VISITEUR DE MARQUE

Le directeur aveugle d'un collège d'aveugles, de passage à Montréal.

Montréal avait, hier, la visite d'un personnage distingué ; nous voulons parler du Dr Francis J. Campbell, directeur du collège Royal Normal des aveugles à Norwood, Angleterre. Il était l'hôte de M. Philipp Layton. Il se rend à une convention d'aveugles qui va avoir lieu à Boston.

Le directeur Campbell est américain de naissance.

Il perdit la vue alors qu'il était tout enfant. Il a consacré toute sa vie à l'amélioration du sort des aveugles. En outre du Royal Normal College, qui est une institution modèle, il a fondé des collèges et des ateliers pour des aveugles dans la Grande Bretagne.

Le Sirop Calmant de Mme Winslow entrave l'inflammation pendant la dentition des enfants. 299 jno

RETRAITE ECCLESIASTIQUE

La seconde retraite ecclésiastique commencera dimanche soir prochain, et sera prêchée par le R. P. Galtier, S. J., On s'attend à ce qu'un nombreux clergé suive les pieux exercices de cette seconde retraite.

UNE ALERTE

ON CROIT A UNE DISETTE D'EAU ALORS QU'IL N'Y A QU'UNE CONDUITE DE BRISEE.

Les citoyens de DeLorimier qui habitent rue des Erables, entre Rachel et Marie-Anne, ont été privés d'eau pendant près de vingt-quatre heures, par suite de la rupture de la conduite principale. On a cru pendant un certain temps que l'approvisionnement avait cessé comme précédemment par le fait de la compagnie, mais il n'en était rien et l'accident est moins sérieux. Les employés du département de l'aqueduc se sont mis tout de suite en frais de localiser la rupture et changer la partie brisée. Ils ont travaillé toute la nuit et cet avant-midi la pièce de rechange était en place et l'eau fournie à tous.

AVEC LA MALLE SUR SON DOS

UN VOLEUR BIEN CONNU DANS LES CERCLES DE LA POLICE, SURPRIS EN FLAGRANT DELIT SUR LA RUE DORCHESTER.

Ayant eu l'occasion d'entrer dans une maison sans être vu, John Evans, un voleur bien connu en sortait avec une malle sur son dos quand il fut rencontré par la propriétaire de la maison.

Evans, qui a passé la nuit à la station de police No 5, est connu de toute la police comme un "sneak thief". Sa spécialité consiste à ouvrir les portes des maisons où il n'y a personne et à emporter ce qu'il peut trouver mais il ne lui est pas encore arrivé de transporter des malles sur son dos.

Hier il eut une occasion tout à fait unique d'exercer son habileté.

Vers cinq heures, il passait le long de la rue Dorchester, près de la rue Saint-Alexandre quand il lui sembla que le No 256 était celui d'une maison facile à piller. Il essaya la porte qu'il trouva fermée, mais comme personne ne répandait à ses

COUPS DE SONNETTE,

il se mit en devoir d'ouvrir sans la clef, ce qu'il fit facilement.

Il pénétra dans la maison et visita l'une après l'autre toutes les chambres. Au premier étage il ne trouva rien qui vaille la peine d'être emporté et il monta au second où il continua sa visite. Là encore, rien. Cependant une porte fermée à clef excita sa curiosité et il l'ouvrit en brisant la serrure. Dans la chambre il trouva une malle fermée à clef qu'il se mit en devoir de descendre sur son dos.

Par malheur pour lui et par bonheur pour la propriétaire, il rencontra dans l'escalier Mme Hutchet, la propriétaire de la maison qui se mit à pousser

DES CRIS D'ORFRAIE

en voyant le voleur tenter de sortir avec la valise sur son dos.

Sans se démonter le moins du monde Evans remonta l'escalier avec la valise sur le dos et la remit où il l'avait prise, puis il se coucha.

Pendant ce temps, Mme Hutchet avait fait venir et son mari et la police. Le premier se tenait en faction à la porte de la chambre pendant que la seconde parlementait à la porte.

Les constables Marneau et Boisclair qui avaient été envoyés par le lieutenant Morin du poste No 5, avaient peine à croire qu'Evans fut coupable. Le voleur s'était paisiblement couché et semblait dormir du sommeil du juste ou de celui de l'innocence dans la chambre qu'il avait dévalisée.

Sur les instances et dénonciations précises de Mme Hutchet, les agents réveillèrent l'homme qui ne dormait pas et lui intimèrent l'ordre de les suivre au poste. Evans prétendit alors qu'il avait dû être sous l'influence de la boisson et ne voulut se souvenir de rien si ce n'est de s'être trompé de maison. Il fut néanmoins amené au poste où il ne put donner d'adresse précise (la dernière fut le pénitencier) et il a comparu devant le juge ce matin en attendant l'enquête.

ACCIDENT DE TRAMWAY

M. F. Fyfe, domicilié au No 1087, avenue des Erables, a eu une jambe coupée, samedi soir, à l'angle des rues Delorimier et Sainte-Catherine, par les roues d'un tramway. Il était alors près d'une heure et l'homme, en traversant la voie au moment où un tramway approchait, trébucha et roula sur les rails avec le résultat que l'on sait. La victime est à l'hôpital Général.

LE MAIRE TAYLOR

SAN FRANCISCO, 20. — La Cour Suprême de l'Etat a déclaré légale hier, la destitution du maire Schmitz et la nomination du maire Taylor.

Guerissent toutes les formes de l'Indigestion

Après avoir pris un repas, l'estomac devrait faire deux choses—déverser un fluide dissolvant pour digérer la nourriture—et malaxer la nourriture jusqu'à ce qu'elle soit complètement digérée et liquéfiée. L'Acidité de l'Estomac, l'Eructation du Gaz, l'Indigestion, la Dyspepsie, signifient tout simplement que l'estomac ne fait pas son travail d'une manière convenable.

"Fruit-a-tives renforcent l'estomac et augmentent le courant du suc gastrique."

Fruit-a-tives rendent le foie actif et règlent les intestins. Ces maux de tête cesseront aussitôt que vous commencerez à soigner votre Dyspepsie et votre Constipation avec Fruit-a-tives.

Fruit-a-tives contiennent les merveilleuses propriétés médicinales des fruits—sous une forme active et curative, 50c la boîte—6 pour $2.50. Chez tous les marchands.

Fruit-a-tives
ou (Tablettes de Fruits pour le Foie.)

A la Cour du Recorder

COUSIN COUSINE.

Le nom de Clara Fecteau amène dans la boîte des prisonniers une femme de 35 ans environ qui débute en protestant contre le nom de baptême qu'on lui donne sur la liste des prisonniers. — "C'est Florence que je m'appelle et pas Clara.

—Votre Honneur, dit le vendeur patenté constable, elle errait sur le carré Viger.

—C'est pas le cas, j'étais assise sur un banc avec un de mes cousins.

—Où est ce cousin ? interroge le recorder.

—Il est aux Etats, il a dû partir cette nuit."

Clara ou Florence passera 15 jours en prison pour n'avoir pas su que les cousins d'aventure ne viennent jamais délivrer leurs cousines emprisonnées.

SEMPER TRES.

James Brady ne veut pas travailler et préfère mendier. Deux fois, l'an dernier, il fut condamné pour cette offense. Non seulement il mendie, mais il menace ceux qui lui refusent l'aumône.

—Votre Honneur, dit-il, je veux changer de vie, donnez-moi une chance, je vais quitter la ville.

—Vous avez déjà été condamné, retorque le Recorder et vous vous conduisez toujours mal, je vais faire un exemple, pour ceux qui seraient tentés de vous imiter, six mois de prison.

Brady va pour partir.

—Ce n'est pas tout, vous paierez $50 ou ferez trois autre mois

Même mouvement de Brady du côté des coulisses.

—Attendez, ce n'est pas encore tout. Cette peine comprend les travaux forcés auxquels vous avez besoin de vous habituer.

Brady quitte enfin le tribunal après cette sentence en "trois bouts" comme le chuchotait un voisin à qui le lieutenant Burns imposa silence.

MAUVAIS COMPAGNON.

Deux dueignes font ensuite leur apparition. Ce sont Annie Sweeney de la rue Saint-Antoine et Nellie Rickner, de la rue Saint-Dominique.

Toutes deux ont été trouvées sur le square Dominion buvant à longs traits d'un flacon de gin que la seconde serrait sur son cœur.

—Votre Honneur, elles sont toujours en "brosse" dans le carré et elles se disputent.

—Vous ne nous auriez pas arrêtées si nous avions eu un compagnon, observe Nellie.

—Vous en aviez un, observe le Recorder, votre flacon, et c'en était un très mauvais. Pour vous éviter d'aussi mauvaises fréquentations, vous passerez trois mois en prison, aux travaux forcés.

IL A LE VIN DUR.

John McCabe, de la rue Wolfe, non seulement était ivre le jour du Seigneur, mais il voulait battre le constable qui constata son état d'ébriété. Il lui en coûtera un mois de prison.

TROP GRIS.

James O'Neil est un de ces humbles pionniers de la civilisation qui travaillent à la construction du G. T. P. Il croit que ce fait est une excuse suffisante pour se griser comme une équipe entière de Polonais et il en abuse. Le Recorder le dissuade en lui disant :

—Il est très beau de travailler à la construction d'un chemin de fer, mais cela ne vous donne pas le droit de vous griser et surtout de faire du tapage. Vous resterez un mois en prison et la prochaine fois que vous irez construire un chemin de fer, vous resterez sobre.

MANIFESTATION BRUYANTE.

William Lavery est un tailleur de pierre qui vient de la Reine du Nord, la paroisse du curé Labelle. Son arrivée à Montréal a été célébrée d'une façon plus bruyante que digne et c'est cela qui l'amène devant le Recorder accusé d'ivresse et de tapage. $5.00 ou 20 jours sont la punition de cette infraction aux règlements municipaux.

PELERINAGE

Dimanche matin, à 9 heures, avait lieu, sous la direction des Révds Pères du Très Saint-Sacrement, le grand pèlerinage de tous les agrégés et membres de la Fraternité, ainsi que ceux de la Garde d'Honneur.

Une foule des plus considérables s'est rendue à la Réparation, Pointe aux Trembles, afin de faire l'heure d'adoration, à 11 heures du matin, et d'assister à la touchante cérémonie du Chemin de la Croix, prêché.

Le R. P. Boscher avait la direction générale des pieux pèlerins.

EN PECHANT A LA LIGNE

Un jeune garçon de Berthierville noyé hier après midi.

(Dépêche spéciale à la "Patrie")

BERTHIERVILLE, 20. — Lundi après midi, Victor Allard, âgé de 13 ans, s'est noyé en pêchant à la ligne en face de chez son père. Le cadavre n'a pas encore été retrouvé.

Le défunt était le fils aîné de M. Joseph Allard, propriétaire de la beurrerie de la grande côte de Berthier.

Vente Sans Profit
DE
Meubles et Tapis
durant ce mois.

Tous les meubles, tapis, rideaux, portières et articles de fantaisie seront vendus sans profit durant ce mois.

Conditions des plus faciles à ceux qui ont besoin de crédit.

Les visiteurs comme les acheteurs, sont les bienvenus

F. Lapointe,
625 Ste-Catherine st, Angle Montcalm.

Ouvert jusqu'à 6 heures p.m., excepté les lundis et samedis, jusqu'à 10 hrs. p.m.

COURROIE EN VERITABLE CUIR TANNE AU CHENE, TANNE ANGLAIS
COURROIE BALATA
La meilleure pour buanderies, brasseries et tous les endroits exposés à l'eau et à la vapeur.
Chaque Courroie Garantie.
D. K. McLAREN, LTD. 309-31 Rue Craig Ouest MONTREAL.
Téléphones Bell Main 4904 4905. 126 m-j-s-jno

OTIS-FENSOM ELEVATOR Co., Ltd,
423 Rue St-Jacques, Montréal
FABRICANTS DES
Ascenseurs Modèles Otis
Nous faisons une spécialité de REPARER toutes les marques d'ascenseurs et dans le plus court délai.
CORDES et CABLES d'ASCENSEURS toujours en stock et livrés promptement.
Pour REPARATIONS ou PRIX :
Téléphonez à Main 4159 ou 4239
Telephone de nuit : Uptown 1339
NOUS ATTENDONS VOS AVIS
ma-j-s-jno.

AUX CONSTRUCTEURS D'AQUEDUCS
Nous faisons une Spécialité de Tuyaux et Accessoires pour Aqueducs.

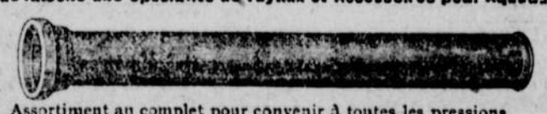

Assortiment au complet pour convenir à toutes les pressions.
Bornes-Fontaines, Vannes, Pièces Spéciales, Boites en Fonte, Etc.
Demandez notre catalogue et nos prix avant de placer vos commandes.
L. H. GAUDRY & Cie., SEULS AGENTS CANADIENS Kobt. MacLaren & Co. Glasgow
MONTREAL, 507 Edifice Coristine. QUEBEC, 76 rue St-Pierre. HALIFAX, Edifice Roy.
m-j-s-jno

LA DIARRHEE CHEZ LES ENFANTS
Se guérit avec le SIROP D'ANIS "GAUVIN"

ENFANTS VADNET.

Les Enfants meurent tous les ans par Milliers des suites de la DIARRHEE ou de la DYSENTERIE négligée ou mal soignée. Le SIROP D'ANIS GAUVIN est le remède le plus prompt et le plus actif contre la Diarrhée, la Dysenterie et la plupart des maladies de l'Enfance. En vente partout : 25 cents la bouteille.

M. Octave Vadnet de Glasgo Ct. écrit :
J'ai employé avec succès le Sirop d'Anis Gauvin pour ma fillette Amandine et mon bébé Diana comme Sirop de dentition et dans un cas de choléra je le recommande à toutes les mères.
OCTAVE VADNET.

J. A. E. Gauvin, Pharmacien, 850 rue Ste-Catherine Est, Montréal.

MIGRAINE
Voulez-vous ne plus souffrir de cette affreuse MIGRAINE qui vous empêche de vaquer à vos affaires, à vos devoirs, à vos plaisirs ? prenez des
CACHETS GAUVIN
contre le Mal de Tête
Soulagement immédiat, prompte guérison.
25 cts la boite chez tous les marchands ou par la poste.
J. A. E. GAUVIN
PHARMACIEN
850 rue Sainte-Catherine Est
MONTREAL
17-20

SPAHIS CONTRE KABYLES

Une bataille épique.--Une poignée de Spahis s'élancent contre les colonnes Kabyles. Les ennemis sont battus

CASABLANCA, 20. — Un rude combat a eu lieu, hier, sous les murs de Casablanca. De bonne heure on pouvait voir des nuées de Kabyles montés sur leurs rapides chevaux galoper dans la plaine et évoluer sur le flanc des troupes du général Drude.

Aussitôt le commandant des troupes françaises disposa ses tirailleurs pour le tir en campagne, fit avancer les chasseurs d'Afrique, prêts à la charge et lança contre les Kabyles un détachement de Spahis cette cava-

L'enseigne de vaisseau Balland blessé à Casablanca.

lerie indigène qui fait l'orgueil de l'Algérie. Les Marocains entourèrent cette vaillante troupe et une mêlée sanglante, un combat épique s'en suivit. Les Spahis arabes au service du drapeau français et les Kabyles farouches lançaient avec une rage folle les coursiers arabes les uns contre les autres. Les sabres frappaient drus et les maures tombaient comme blés mûrs. Les chevaux furiex affolés par les larges éperons de cavaliers enivrés par l'odeur du sang prenaient leur part de bataille, mordant écrasant, panachant c'était un spectacle superbe. Les Spahis infériurs en nombre, durent retraiter tout en décimant les rangs des adversaires. Les français eurent un homme tué et plusieurs blessés parmi lequels le capitaine Couf des Spahis. Aux dernières nouvelles on apprend que les pertes des Kabyles ont été très lourdes.

M. MALPERTHERY, consul de France à Casablanca.

L'ENVOI DE BOUAZANI

Paris, 20.—Le correspondant de l'Echo de Paris, à Tanger, dit que le gouvernement de Fez a décidé d'envoyer le shérif Bouazani, qui a une grande influence sur les tribus, dans la région de Casablanca, afin qu'il use de toute son autorité, pour rétablir la paix.

Tanger, 20.—Le sultan prépare l'envi de lettres, qui seront lues dans les principales villes du Maroc, relativement aux derniers événements. Dans ces lettres, le Sultan déclare que les troupes françaises agissent en accord avec les troupes marocaines, pour rétablir l'ordre dans les tribus.

ORAN, Algérie. — Un détachement de troupes indigènes va partir pour le Maroc par le prochain transport.

DES MENACES AU GENERAL DRUDE

Casablanca, 20. — Les marocains, qui entourent Casablanca ont envoyé un message au général Drude, hier, lui déclarant, qu'à moins qu'il ne se rende immédiatement, ses troupes seraient exterminées et la ville détruite. Le général, comme bien l'on pense, n'a pas répondu à ce message. On s'attend à une attaque.

DROLES DE SOLDATS

Paris, 20.—Le correspondant du Figaro à Casablanca dit "qu'à la surprise de tous, les troupes espagnoles sont revenues en ville, après n'avoir fait qu'une simple reconnaissance des positions qui leur avaient été assignées hors de la ville. Elles ont annoncé qu'elles feraient une nouvelle reconnaissance demain et décideraient, alors ce qu'elles feraient. On est indigné, ici, de l'attitude des troupes espagnoles, qui se bornent à se promener dans la ville, tandis que les français sont constamment dehors et assument un rude travail. M. Malperthery, consul de France, ici, a reçu de nombreux émissaires des tribus, qui déclarent que plusieurs d'entre elles sont prêtes à se soumettre aux français, si on agit loyalement avec elles.

LA GRANDE RUE DE MAZAGHAN.

VUE PANORAMIQUE DE CASABLANCA.

LE PORT ET LA VILLE DE RABAT.

COURRIER D'OTTAWA

La gare Centrale — Nouvelle église— Moyens de transport — Japonais et Chinois — Il faut un inspecteur — Contre le "combine" du charbon.

(Correspondance spéciale à LA PATRIE.)

OTTAWA, 20 — Les plans de la nouvelle gare centrale du Grand-Tronc, à Ottawa, sont encore à l'étude par le comité spécial du conseil de ville présidé par le maire Scott. D'après les plans, la nouvelle gare aura neuf étages, dont sept au niveau du pont de la rue Rideau. Sur ces sept, la compagnie se réserve les deux étages supérieurs et louera les autres. Le Grand-Tronc se propose également de maintenir une voie conduisant au pont Interprovincial, mais à ceci la ville s'objecte et veut plus d'une voie.

NOUVELLE EGLISE. — La pose de la pierre angulaire de l'église de Moose Creek, aura lieu dans l'après-midi du 2 septembre. Mgr d'Alexandria officiera. Le nouveau temple a 130 pieds de longueur par 65 de largeur et a été construit par M. Emile Tanguay, de Québec, au coût de $40,000. M. le curé McRae annonce que la nouvelle église portera le nom de Notre-Dame des Anges.

MOYENS DE TRANSPORT. — M. George Mountain, ingénieur en chef de la commission des chemins de fer, est revenu d'une inspection de six semaines dans l'Ouest. Il rapporte que tous les chemins de fer ont beaucoup amélioré leurs moyens de transport, surtout le Canadian Northern. Ce chemin de fer est aujourd'hui en position de transporter n'importe quel trafic avec la plus grande sécurité.

LE G. T. P. — La commission des chemins de fer a approuvé tous les plans du G. T. P., pour sa nouvelle voie de Winnipeg aux Montagnes Rocheuses, en passant par le fort George.

JAPONAIS EN CANADA — Durant le mois de juillet, d'après le département d'immigration, il est entré 858 Japonais en Canada par voie de Victoria. Sur ce nombre il y a 77 Japonaises. Durant le mois, 133 Chinois sont également arrivés dans le pays et ont payé la taxe de $500 par tête, augmentant par là le trésor fédéral de $66.500. M. MacPherson, député de Vancouver, dans un télégramme envoyé au premier ministre dit que depuis le premier janvier dernier il est entré plus de 4,000 Japonais en Canada. M. MacPherson insiste auprès du gouvernement pour empêcher l'immigration orientale qui envahit la Colombie Anglaise.

NOUVEL INSPECTEUR. —M. McDonald, inspecteur de la viande à Ottawa, prétend qu'il y a urgence à nommer un inspecteur des produits de la ferme vendus dans les épiceries de la ville. Il y a vol constant, dit-il, sur la pesée, surtout pour le beurre de "crémerie", et les patates au sac. Règle générale, le sac de patates pèse 68 livres au lieu de 90 livres. Tout se vend assez cher pour que l'acheteur obtienne la pleine valeur de son argent. Le projet de nommer un inspecteur permanent sera soumis au conseil de ville.

CHEZ LES OUVRIERS. — Durant le mois de juillet, il y a eu en Canada trente différends ouvriers, soit 11 de plus qu'en juillet 1906. Ces différends ont affecté 283 établissements et 16,751 employés ; 81,000 jours de travail ont été perdus, comparé à 54,710 jours l'année dernière.

CHANGEMENT ECCLESIASTIQUE. — Le révérend Joseph Lebeau, ordonné prêtre au mois de juin, et vicaire à Saint-Rédempteur de Hull, vient d'être transféré à Ste-Agathe. Le vicaire de cette paroisse, M. l'abbé H. Limoges, est sérieusement malade à l'hôpital des Trois-Rivières.

—DANS LE STATU QUO. — MM. Duffy et Spénard, évaluateurs civiques, ont commencé ce matin leur travail dans le quartier Saint-Georges, qui terminera l'évaluation de 1908. L'augmentation de la propriété est remarquable, cette année dans le quartier Wellington et sensible dans les autres parties de la haute ville, mais l'évaluation dans la basse ville demeurera à peu près celle de l'année dernière. Ce statu quo est déploré par les agents d'immeubles et attribué à ce que les propriétaires éloignent les acheteurs par des prix exorbitants. Les propriétaires refusent également de faire des améliorations qui pourraient augmenter l'évaluation tout en retirant de meilleurs profits de leur placement. ?

—MORT AU "COMBINE". —Il est fortement question, à Ottawa, de faire signer une requête qui sera présentée aux grands jurés au prochain terme des assises d'Ottawa, demandant de traduire en justice les chefs du monopole du charbon, qui exploitent les citoyens de la capitale.

ON DEMANDE 21,000 OUVRIERS DE FERME POUR FAIRE LES RECOLTES DANS LE MANITOBA, LA SASKATCHEWAN ET L'ALBERTA

On estime que les services d'eau moins 21,000 ouvriers de ferme seront requis pendant cette saison pour faire les récoltes dans le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta.

Bien qu'un peu plus en retard que d'habitude, la récolte promet d'être une des meilleures.

La compagnie de chemin de fer du Pacifique Canadien est à organiser une excursion monstre de différents points dans la province de Québec, pour transporter le grand nombre de ceux qui profiteront de l'avantage que leur offre le prix exceptionnellement bas de $12.00. Ce prix ne sera valide que le 12 septembre seulement. 150-1

DEPUTES SOCIALISTES

PARIS, 20. — Les délégués de toutes les organisations socialistes de France, réunis à Navey, décident que les députés socialistes devront verser 3,000 francs par an à la caisse socialiste.

Cette décision est venue à la suite de l'acceptation par ces députés de l'augmentation d'indemnité parlementaire de 9,000 à 15,000 francs.

SANS JURY

Le coroner a disposé ce matin sans convoquer de jury du cadavre du jeune Georges Marcotte, mort hier soir, à l'hôpital Général des suites de blessures reçues au cours d'un accident de voiture, rue Chruch, hier après-midi vers 5.15 heures.

EST-CE LE MEURTRIER ?

UNE ARRESTATION IMPORTANTE A CHICAGO.

CHICAGO, 20. — La police vient d'arrêter Honog Curesnin, arménien bien connu de Chicago. Les agents espèrent avoir mis la main, sinon sur le meurtrier, du moins sur un complice important du meurtre d'un riche marchand de tapis arménien de New-York, qui aurait été tué, pour avoir refusé de contribuer à l'entretien d'une société secrète, et qui aurait aussi eu affaire avec l'assassinat du père Soron-Kasperhut, le prêtre de Chicago, dont le cadavre a été trouvé dans une malle à New-York.

Curesnin admet avoir été membre des deux sociétés arméniennes Munchakial et qu'il avait été envoyé, autrefois pour tuer le sultan de Turquie. Mais il prétend n'avoir rien eu à faire, de près ou de loin, avec les derniers meurtres accomplis à New-York. On a obtenu de lui des lettres et des circulaires que la police de New-York recherchait depuis longtemps.

MINER EST SYMPATHIQUE

VANCOUVER, B. C., 20. — Bill Miner, le célèbre pilleur de trains qui s'est évadé, avec trois camarades, est toujours en liberté.

Chose curieuse, tout le monde à peu près, à Vancouver et dans la banlieue, est enchanté que Miner n'ait pas été repris et sur dix passants dans la rue, on peut être sûr que neuf font des vœux pour que la police échoue dans ses recherches.

On a tout lieu de croire que Miner est caché, aux environs de la ville, chez des amis.

L'ALLIANCE NATIONALE

Au National Fraternal Congress

Nous apprenons la bonne nouvelle que notre puissante société de secours mutuels, l'Alliance Nationale, vient de déléguer MM. L. J. D. Papineau, secrétaire général; Théo. Cyrihot, médecin en chef; E. H. Godin, avocat, directeur, et J. A. Lapierre, M. D., directeur, pour la représenter au National Fraternal Congress, en session, cette semaine, à Buffalo, N.-Y.

Aucun lecteur n'ignore probablement que le National Fraternal Congress est une association composée de délégués de toutes les grandes mutualités du continent, et qu'elles se réunit une fois l'an dans une ville des Etats-Unis ou du Canada pour discuter les intérêts de la mutualité et étudier les meilleures méthodes à prendre pour arriver à son but qui est de secourir les veuves et les orphelins, les malades et les vieillards. Comme on le voit, cette institution a une importance extrême, car elle permet aux diverses associations de secours mutuels d'échanger entre elles les bénéfices de leur expérience particulière.

L'Alliance Nationale, qui se maintient toujours au premier rang dans la voie du progrès, ne pouvait négliger de faire partie d'une institution aussi utile, et nous la félicitons de son esprit d'initiative. 150-1

LES FORESTIERS INDEPENDANTS

(Correspondance spéciale à LA PATRIE.)

OTTAWA, 20. — Demain s'ouvrira à Ottawa la convention annuelle des Forestiers Indépendants et l'on s'attend à la visite de 400 délégués entre autres celle du chef suprême E. G. Stevenson, qui a remplacé le docteur Oronhyatekha. La convention se terminera vendredi. Les séances auront lieu à la salle de l'église St-Georges, coin des rues Metcalfe et Gloucester.

THEATRE DES NOUVEAUTES

Une foule immense envahissait dimanche dernier le théâtre des Nouveautés pour assister aux premières représentations de vues animées données par le Cinématographe à ce théâtre.

Ce fut une ravissante soirée que celle que nous avons passée au théâtre des Nouveautés dimanche. Le programme renfermait des vues toutes intéressantes et de la plus haute nouveauté. Il y en avait de tous genres, comiques, sentimentales et tragiques, par conséquent pour tous les goûts, et le public nombreux a fortement applaudi et est parti enthousiasmé, se promettant bien d'y retourner fort souvent. Les vues suivantes ont obtenu un succès extraordinaire : le Fauteuil, Tentative de suicide manquée, Combats de coqs à Séville, le Serviteur hypnotisé, l'homme amiante, le Spectre rouge, etc., etc. La musique a été aussi fort goûtée. On nous annonce pour la semaine prochaine des vues italiennes toutes d'actualité. Jusqu'à l'ouverture de la saison de comédie, du théâtre des Nouveautés, qui aura lieu le 9 septembre prochain, la Cie de Cinématographe ayant la coquette salle des Nouveautés, y donnera tous les après-midis et soirs, dimanches compris, des représentations de vues animées les plus nouvelles.

ENTRE MINISTRES AMERICAINS

La bisbille est au camp

WASHINGTON, 20. — On annonce de Washington, qu'un conflit qui peut prendre des proportions très sérieuses vient d'éclater entre les secrétaires des départements de la Guerre et de la Marine d'une part, et l'attorney-général Bonaparte de l'autre.

Le secrétaire de la Justice aurait, paraît-il, formulé des appréciations peu flatteuses et, sans doute, très osées sur l'administration des deux départements de la Marine et de la Guerre. Les titulaires de ces deux importants services de l'Etat ont, d'ores et déjà, établi leurs positions et s'apprêtent à livrer une lutte sérieuse à l'attorney général.

LA FETE DU JOUR

Saint Bernard, abbé de Clairvaux

Aujourd'hui, l'Eglise célèbre la fête de Saint-Bernard, abbé de Clairvaux et docteur de l'Eglise. Bernard qui devait être l'une des plus belles gloires de l'Eglise et de la France, naquit en 1071 au château de Fontaine, près de Dijon. Il eut pour père un noble seigneur du nom de Téclin et pour mère la bienheureuse Alix de Montbard, alliée aux ducs de Bourgogne. De bonne heure, ses pieux parents le confièrent aux prêtres qui desservaient l'église de Chatillon-sur-Seine.

Bientôt Bernard surpassa tous ses compagnons par ses talents supérieurs.

Rendu à l'âge de 19 ans, toutes les séductions du monde s'offrirent devant ses yeux, et c'est alors qu'il perdit sa sainte mère.

"Les charmes dont la nature avait doué ce jeune seigneur étaient tels, dit un historien, qu'il était un danger pour le monde, comme le monde était un danger pour lui. Mais sa promptitude à repousser la tentation dès qu'elle se présentait le rendit fidèle à la grâce, et un jour qu'une rencontre imprévue avait soudain éveillé en lui le feu de la concupiscence, il courut se plonger jusqu'au cou dans un étang glacé et y resta longtemps."

On lui conseillait de se distinguer dans les armées, comme ses frères : d'autres voulaient que Bernard se fit un nom dans les sciences humaines, dont son esprit rendaient l'accès facile. Mais Bernard a dit lui-même plus tard : "Il y a des hommes qui ne veulent apprendre que pour savoir, et c'est une curiosité blâmable; d'autres ne veulent apprendre que pour être regardés comme savants, et c'est une vanité ridicule ; d'autres n'apprennent que pour trafiquer de

SAINT BERNARD, abbé de Clairvaux et Docteur de l'Eglise. D'après des documents authentiques.

leur science, et ce trafic est digne de mépris. Quand donc les connaissances sont-elles bonnes et salutaires? "Elles sont bonnes, répond le Psalmiste quand on les met en pratique.' "Et celui-là est coupable ajoute l'apôtre Saint-Jacques, qui ayant la science du bien qu'il doit faire, ne le fait pas."

C'est en se rendant au siège de Grancey que Bernard décida sa vocation. Il avait résolu de tout quitter et d'aller se faire moine à Citeaux.

Bientôt une trentaine d'hommes s'unirent à lui et vinrent habiter dans une maison que l'un d'eux possédait à Chatillon, et commencèrent à s'exercer avec Bernard aux pratiques de la vie religieuse. Avant de partir pour Citeaux, Bernard et ses frères vinrent dire adieu à leur père et lui demander sa bénédiction. Au monastère, Bernard et ses amis furent reçus avec une grande joie par saint Etienne. C'est là que Bernard commença son noviciat avec une ferveur et une exactitude qu'on n'avait pas vues jusque là.

"Après un an de séjour à Citeaux, nous dit un biographe, il ne savait pas encore si la salle du dortoir était plate ou voûtée ; il ignorait s'il y avait des fenêtres au bout de la chapelle, où il priait tous les jours.

"Il était héroïque dans la pénitence, allant au réfectoire comme au supplice et se portant comme à un festin à tout ce qui pouvait déplaire à la nature et la crucifier."

Bernard nommé supérieur à vingt et un an fut envoyé avec ses frères à Clairvaux, ou plutôt dans la Vallée d'Absinthe, car c'est ainsi que l'on appelait cette localité alors obscure, mais que ses nouveaux habitants allaient rendre célèbre dans tout l'univers.

Les commencements furent extrêmement rudes, on manquait de tout. La pauvreté était reine chez eux. Bientôt, cependant, le monastère prit un aspect régulier et Clairvaux se peuplait de moines. Saint Bernard avait des moyens de conversion tout particuliers. Voici l'anecdote rapportée par un pieux écrivain : "De jeunes et gais seigneurs visitaient un jour Clairvaux ; c'était quelques jours avant le carême. Bernard les supplie de s'abstenir des réjouissances mondaines de ces jours-là. Les chevaliers montrèrent peu d'empressement. Le Saint qui s'en aperçoit, appelle un frère et fait servir de la bière à ses visiteurs : "Buvez, leur dit-il, c'est à la santé de vos âmes." Ils obéissent et parlent, mais chemin faisant, ils parlent, leurs cœurs s'enflamment mutuellement, ils retournent et viennent se faire moines à Clairvaux."

Après plusieurs réformations des Grands et des Prélats et d'autres œuvres admirables, le Saint se sentait défaillir de jour en jour. Il mourut entouré d'évêques, d'abbés et de moines." N'aurez-vous point pitié de nous, lui disaient ses fils, nous abandonnerez-vous ?" Et le Saint répondait : "Le moment est venu d'arracher l'arbre stérile et de rappeler serviteur inutile."

C'est dans ces sentiments d'humilité et après s'être muni des sacrements de la sainte Eglise, que Bernard mourut, au milieu des larmes de tous, le 20 août 1153.

Pourquoi un Dictionnaire ressemble-t-il à une galette ? — Parce qu'ils sont tous les deux feuilletés. (feuilleté).

Les morceaux de musique qui ont la meilleure odeur ? Ce sont les morceaux dansants (d'Encens).

PANDORA RANGE

(LE POELE PANDORA)

CONSERVE SON FEU TOUTE LA NUIT.

La bonne ménagère est toujours disposée à dire un joyeux "bonjour" au poêle Pandora, le matin.

Pourquoi? Parce que le Pandora a toujours un bon lit de charbon chaud si l'on a eu soin de bien fermer les clefs avant de se coucher.

Cinq minutes après avoir ouvert les clefs elle aura un bon feu ardent. Dormira-t-elle deux ou trois heures de plus que de coutume qu'elle trouvera le feu encore tout prêt.

Le foyer, les conduites et les clefs sont si scientifiquement disposés que le poêle Pandora peut être réglé de façon à conserver son feu de 24 à 36 heures.

Ceux qui possèdent un Pandora ne sont jamais dérangés dans leur sommeil par l'idée de faire un nouveau feu le matin.

Si votre marchand local ne tient pas ce poêle, le plus perfectionné de tous, écrivez-nous directement pour avoir un **pamphlet gratuit.**

McClary's

London, Toronto, Montreal, Winnipeg, Vancouver, St. John, Hamilton

Agents : Henry Morgan & Cie., Ste-Catherine Ouest ; J. & P. Davignon, 826 Ontario Est ; A. Galarneau & Cie., 322 rue Mont-Royal ; A. Trembhay, 1601 rue Ste-Catherine Est ; J. A. Patement & Cie., 1225 rue St-Laurent ; Vanier, Lesage & Cie., rues St-Laurent et Mont-Royal ; A. C. Murray, 1846 rues St-Hubert et St-Denis ; L. N. & J. E. Noiseux, 509 Notre-Dame Ouest et 3174 Notre-Dame Ouest.

LA

MOULANGE CHAMPION

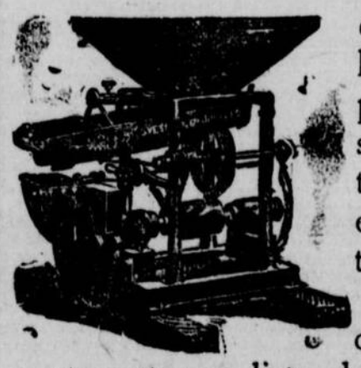

est certainement l'auxiliaire le plus puissant que puissent avoir les cultivateurs pour qui elle économise le temps et l'argent.

Demandez le catalogue gratuit contenant une liste de certificats plus convaincants les uns que les autres.

S. VESSOT & CIE,

Seuls Manufacturiers, Joliette, P.Q.

L'Auto-Safety

est une invention qui est considérée la plus utile pour éviter des pertes de vie ou des dommages par le feu causé par les fils électriques.

Ecrivez pour pamphlet descriptif.

THE

Auto-Safety Electric Switch Co.

212 Board of Trade, Montreal.

ON VEUT LE LYNCHER

YOUNGSTON, Ohio, 20. — Un cheminot, qui avait insulté Alma Whitehead, une jeune fille de 19 ans, a été poursuivi avec des limiers et pris par le chef Frank Flower de Warren. La foule voulut lyncher le prisonnier.

A CHAMBLY

A propos d'un cours d'eau

Le conseil de la paroisse de Chambly a eu hier soir, une assemblée très importante. Il s'agissait d'homologuer un procès-verbal concernant un cours d'eau, préparé par M. Ch. Roy, surintendant spécial.

M. Alphonse Brunelle, maire, présidait.

Divers intéressés, entre autres MM. Louis Lamarre et Noël Dubuc, s'opposaient à certaines parties du procès-verbal. Ils étaient représentés par M. Léo Robert, avocat. Après une longue discussion, les prétentions de M. Robert furent maintenues et le procès-verbal amendé en conséquence par le conseil.

Une action en dommages prise par M. M. Denault contre la paroisse de Chambly fut à la même séance réglée à l'amiable.

GUERISON MIRACULEUSE

(Correspondance spéciale à LA PATRIE.)

STE-ANNE DE BEAUPRE, 20.—Un M. John Joyce, d'Albany, N. Y., qui est arrivé à l'hôtel Columbus, avec une canne, et boitant, à la suite d'un accident de chemin de fer, a été complètement guéri vendredi après-midi.

NECROLOGIE

Hier matin avaient lieu à l'église de l'Immaculée Conception les funérailles de M. Frs. Xavier Gosselin, décédé le 16 courant à l'âge de 56 ans.

Un grand nombre de parents et d'amis ont accompagné la dépouille mortelle du regretté défunt au cimetière de la Côte des Neiges.

Le bonheur est une denrée merveilleuse ; plus on en donne, plus on en a. (Mme Necker).

PETITES ANNONCES

TARIF

Invariablement payable d'avance

Pour Annonces Classifiees

—DE—

La Patrie

EMPLOI DEMANDE, 20 mots pour 25 cents ; trois insertions, 1-2 cent par mot, extra, chaque insertion.

ELEVES DEMANDES, 20 mots pour 25 cents, trois insertions, 1-2 cent par mot extra.

Toutes les autres annonces, "On demande", 20 mots pour 25 cents, trois insertions, 1-2 cent par mot extra, chaque insertion.

CHAMBRE A LOUER, 10 cents pour 20 mots ou moins, et 1-2 cent par mot extra, chaque insertion.

TROUVE, 10 cents pour 20 mots ou moins, et 1-2 cent par mot extra, chaque insertion.

A LOUER, MAISONS, MAGASINS, etc. 25 cents pour 20 mots ou moins, trois insertions, et 1-2 cent par mot extra, chaque insertion.

PROPRIETE A VENDRE, 25 cents pour 20 mots ou moins, trois insertions, et 1-2 cent par mot extra, chaque insertion.

PERDU, 25 cents pour 20 mots ou moins, pour trois insertionl, 1-2 cent par mot extra, chaque insertion.

CHANCE D'AFFAIRES, 25 cents pour 20 mots ou moins, trois insertions, et 1-2 cent par mot extra, chaque insertion.

AVIS SPECIAL

Le tarif ci-dessus est au comptant avec la commande. Quand ces sortes d'annonces ne sont pas payées d'avance, il faut faire de nombreuses entrées et le taux est, en conséquence, beaucoup plus élevé.

Nous n'entrerons dans nos livres aucune annonce classifiée de moins de 5 lignes.

Emplois Demandés

BUREAU DE PLACEMENT GRATUIT, 244 Craig Est, entre les rues Gosford et Bonsecours. Main-d'oeuvre de toutes sortes fournie. Une visite des patrons est sollicitée. Bureau ouvert de 9 heures du matin à 5 heures du soir. Le samedi, on ferme le bureau à 1 heure p.m.—URBAIN LAFONTAINE, gérant.

EMPLOI DEMANDE.—Ingénieur demande emploie, avec licence, et capable de faire reparage. N'acceptera que salaire rémunérateur. Acceptera aussi situation comme commis-voyageur à salaire, ligne machineries préférée. S'adresser à T. H. Goodwiry, Farnham, Qué. 150-2

EMPLOI DEMANDE—Monsieur 24 ans désire tenir comptabilité française dans maison gros ou office. Ecrire Jules Dierick, Boite 481 Mount Jewett, Pa. 149-1

SITUATIONS OBTENUES

pour comptables, commis, sténographes, solliciteurs, collecteurs, voyageurs, portiers d'hôtels, commis de bar, messagers, garçons de restaurant, journaliers, ouvriers, charretiers, charpentiers, forgerons, servantes. Venez, écrivez ou téléphonez Main 181. The Canadian Employment Information Bureau, 60 rue Notre-Dame Est. Succursales à Halifax, Québec, Ottawa, Toronto, Winnipeg et Vancouver. 34-jno

Hommes Garcons demandés

APPRENTI — On demande un apprenti forgeron. S'adresser à A. Taillefer, carossier, 685 Notre - Dame Ouest. 148-3

ASSOCIE DEMANDE avec un capital assez rond, mais les bénéfices sont assurés et le commerce très agréable. Pour informations, s'adresser LA PATRIE, Boite 1002. 149-6

BOULANGER — On demande un boulanger ayant beaucoup d'expérience Bons gages. Ecrire immédiatement à J. R. Labelle, Iberville, P.Q. 150-3

COLLECTEUR

On demande un jeune homme pouvant fournir les meilleures recommandations. S'adresser par lettre, mentionnant expérience et salaire demandé, à L. J. N. C. 77 rue St-Jacques.

149-3

COMMIS VOYAGEUR.—On demande un commis-voyageur d'expérience. Références requises. S'adresser à The Ogilvie Flour Mills Co., Ltd., Montréal. 149-3

COMMIS DE BAR — On demande deux commis de bar connaissant la cave. Références exigées. S'adresser au Nationoscope, coin St-André et Ste-Catherine, entre 5 et 7 heures. 137-jno

COUTURIER — On demande un couturier et une couturière au No 149 Rachel, coin Ave. Hôtel de Ville. 149-3

COUVREURS EN METAL — On demande immédiatement des couvreurs en métal. S'adresser à 55 rue Metcalfe, près de la rue Ste-Catherine. 150-3

CUISINIER — Homme demandé pour faire la cuisine, étant bien recommandé. S'adresser 294 St-Paul. 149-2

DISTRIBUTEUR—On demande un distributeur de pain, pouvant fournir de bonnes références. S'adresser à 382 avenue Hôtel-de-Ville. 149—3

FILEURS — Comme des machines additionnelles fonctionnent le soir, nous avons place pour plusieurs bons fileurs de laine, pour travail de jour et de nuit. On a aussi besoin d'aides pour la salle de cardage, familles préférées. Nous pouvons donner de l'ouvrage aux jeunes hommes et jeunes filles. S'adresser à Penmans Limited, St-Hyacinthe, Qué. 150-mo.

GARÇON — On demande un garçon pour conduire un cheval et se rendre utile. Un de la campagne préféré. S'adresser 26 ruelle Bronsdon, près de la rue Dorchester. 148-3

GARÇON — On demande un garçon de bureau chez Beauvais Frères & Cie., 71a rue St-Jacques. 150-3

HOMMES — Bûcherons demandés pour Blind River. Départ ce soir. S'adresser Grand Central 99 et 99 1-2 St-Paul. 146-6

JEUNE HOMME—On demande un jeune homme avec expérience dans la menuiserie, pour joindre des cadres. S'adresser M. Scott & Sons, 99 Notre-Dame Ouest. 148—3

JEUNE HOMME — Jeune homme demandé de 15 à 16 ans, pour travailler dans une épicerie, ayant un peu d'expérience. S'adresser 598 Dorchester Est. 20,21,24

JEUNE HOMME — On demande un jeune homme comme commis dans une épicerie, connaissant les deux langues. S'adresser à L. M. Dupont, 817 Est Notre-Dame. 150-3

MENUISIERS—On demande de bons menuisiers compétents dans les escaliers et les balcons. S'adresser 1086 Des Erables. 149-3

Hommes Garcons demandes

MENUISIERS.—On demande des menuisiers. S'adresser 166 St-André, ou 200 Amherst, après 6 heures. 148-3.

ON DEMANDE des menuisiers-charpentiers et deux journaliers. S'adresser coin des rues Wellington et Ash, Pointe St-Charles 149—3

ON DEMANDE un garçon fort pour avoir soin d'un cheval. Stroud, 529 Ste-Catherine Est. 147-6

MENUISIERS — On demande des menuisiers de banc à la manufacture U. Pauzé & Fils, St-Jean et Notre-Dame, St-Henri. 150-3

ON DEMANDE un professeur et une institutrice munis chacun d'un diplôme pour école modèle. S'adresser à J. Bélisle, sec.-trés. de la municipalité du village de Roxton Falls, Que. 149-8

ON DEMANDE un jeune commis d'environ 20 ans, un connaissant la clavigraphie préféré. Sténographie non nécessaire. Doit parler bon anglais. Salaire $30.00 par mois. S'adresser après 9.30 a.m. au bureau de l'assistant-surintendant, Dépt. des chars dortoirs et réfectoires, Glen Yard, Westmount. 150-2

ON DEMANDE un assistant général pour bureau, doit parler bon anglais, être rapide avec chiffres et aider aux travaux généraux. Salaire $40.00 par mois. S'adresser au C.P.R., News Dépt., Glen Yard, Westmount. 150-2

On demande un Gérant

Pour le département des viandes. Doit avoir une grande expérience, bien connaître le commerce à Montréal et être capable de parler le français et l'anglais.

THE MONTREAL PACKING COMPANY, LIMITED. 150-3

ON DEMANDE un bon coupeur d'expérience, position permanente. S'adresser à 'LA PATRIE' Dépt. des Impressions, 79 rue St-Jacques.

150-2

ON DEMANDE pour la photographie, un retoucheur de cliché compétent, paiera un bon salaire. S'adresser par lettre à Boite 404 " La Patrie." 150-6

ON DEMANDE immédiatement des contrôleurs et des assortisseurs d'expérience. Bon salaire. S'adresser à la New-York Steam Laundry, 191 rue St-Urbain. 149-6

PRESSIER

On demande un pressier pour presses Gordon et à cylindres. S'adresser à J. C. Wilson & Co., Ltd., 242 Craig Craig Ouest. 148-3

REPRESENTANT—On demande dans chaque grand magasin ou manufacture, un représentant pour vendre nos polices d'assurances vie-maladie-accidents. Avec un peu de travail, l'agent se créera un beau revenu. S'adresser à The Provincial Mutual Benefit Society, 160 St-Jacques, Montréal. Phone Main 3056. 146-m-j-s-1-ms.

STENOGRAPHE—Sténographe et clavigraphe compétente demandée. Devra connaître parfaitement l'anglais, être capable de traduire dictée en français. S'adresser 194 St-Paul, près marché Bonsecours. 149-3

VOYAGEUR DEMANDE—Nous avons besoin pour dans quelque temps, de voyageurs pour la ville et la campagne, que nous paierons quinze à vingt piastres par semaine, toute dépense payée, avec la perspective de faire en outre du salaire, qui sera garanti, une commission de près de dix piastres par semaine. Chance exceptionnelle pour un jeune homme qui veut se faire un avenir. Conditions requises : il faudra fournir une garantie de cinq cents piastres. S'adresser par lettre à LA PATRIE, Boite 1004. 149-6

Femmes-filles demandées

APPRENTIES ET PREPAREUSES dans les chapeaux demandées chez Mlle V. Giroux, 709 et 1221 Boulevard St-Laurent. 20-28-24

CLAVIGRAPHISTE — On demande une clavigraphiste pour le Théâtre des Nouveautés, coin Ste-Catherine et Cadieux. Tél. Bell Est. 3190. 150-3

COUTURIERES — On demande des couturières pour travailler dans les habits d'enfants, à la main et au moulin. S'adresser 456 Ave. Coloniale. 150-3

FAISEUSES — Faiseuses d'overalls et chemises expérimentées demandées; aussi des apprenties qui seront enseignées avec soin. Salaire garanti pour commencer. Montreal Shirt & Overall Co. Ltd., 1446 ave de l'Hôtel-de-Ville. 141-24

FILLES — On demande des filles pour la gomme de Bode. Emploi permanent. Bon salaire. S'adresser à Bode's Gum, 30 rue St-George. 149-3

INSTITUTRICE.—On a besoin de plusieurs institutrices, $120 à $300 par l'entremise du bureau des institutrices catholiques. 341 institutrices ont été placées. S'adresser 672 Berri, 17, 20, 22

INSTITUTRICES—On demande 3 ou 4 institutrices diplomées, pouvant fournir de bonnes références, Chauffage compris. S'adresser à M. J. A. Ledoux, sec.-trés., North Stukeley, Qué. 150-2

JEUNES FILLES — On demande deux jeunes filles parlant anglais et français et connaissant la tenue des livres S'adresser J. B. Baillargeon, 202 Sainte-Catherine Est. 150-3

JEUNES FILLES

Si vous êtes capables de vendre la meilleure classe de marchandises, nous pouvons vous payer de splendides salaires. Si vous êtes affables, courtoises et si vous avez de la facilité pour apprendre, vous serez bientôt compétentes. Pour ces jeunes filles nous avons plusieurs positions vacantes actuellement. (Doivent parler l'anglais et le français). The John Murphy Co. Ltd. 148-3

MODISTE—On demande une première modiste dans les habits de femme. Une parlant l'anglais et le français, l'anglais surtout. S'adresser à M. A. Euclide Ladouceur, marchand, Saint-André d'Argenteuil, Qué. 148-6

TELEGRAPHISTES DEMANDES. — On demande des jeunes gens pour apprendre la télégraphie pour occuper des positions de $75 à $100 par mois, pour information et prospectus, adressez-vous Montreal Telegraphy & Railroad Business School, bâtisse la PATRIE, 120 Ste-Catherine-Est. 142-12

Servantes Demandeés

BONNE. — On demande une bonne pour avoir soin de trois enfants. Bons gages. S'adresser 49 Cherrier. 148-2

SERVANTE — On demande une servante au No 1408 St-Denis. 150-3

CUISINIERE—On demande une fille sachant faire la cuisine pour une petite famille où l'on garde une fille de chambre. Devra aller à la campagne, près de Montréal, d'ici à la fin de l'été. S'adresser 92 St-Mathieu. 149-3

CUISINIERE—On demande une fille sachant faire la cuisine, pour une petite famille où l'on garde une fille de chambre. Devra aller à la campagne, près de Montréal, d'ici à la fin de l'été. S'adresser 92 St-Mathieu. 149—3

Servantes Demandeés

ON DEMANDE une jeune servante au No 344, rue St-Hubert. Petite famille. Bons gages. Service immédiatement. jno.

SERVANTE—On demande une servante bien recommandée pour une petite famille, 3 personnes, lavage en dehors. S'adresser 604 St-Denis, entre 7 et 8 hrs p.m. de 10 à 12 a.m. 149-3

SERVANTE—On demande une servante au No. 759 Berri. Famille de trois, service immédiat. 20-24-26

SERVANTE — Servante demandée dans famille de cinq grandes personnes, Pas de lavage. Salaire raisonnable. C. Beaupré, 75 rue Desery, Hochelaga, Montréal. 150-3

SERVANTES—Deux servantes demandées, une cuisinière, fille ou femme et, une servante générale. Bon salaire payé. S'adresser immédiatement au No 765 Ontario-Est. 149-3

SERVANTE — Un bonne et fiable servante trouvera un bon chez-soi dans une petite famille. Elle devra parler l'anglais. S'adresser 1524 rue St-Denis. 149-3

Chambres a Louer

ST-CHARLES BORROMEE, 293. — grande chambre garnie,à louer avec poêle à gaz, aussi une petite. S'adresser 293 St-Charles Borromée, près Sherbrooke. 148-3

ST-LAURENT, 1424, près Marie-Anne Belles grandes chambres meublées à louer, pour dames ou messieurs. 150-3

CHAMBRE.—Belle grande chambre double, avec toutes les améliorations modernes, lavabo, miroir, etc., au No 136 Berri. 149-3

Pension Demandée

PENSION DEMANDE — Un monsieur anglais désire chambre avec déjeuner dans une famille privee française, district ouest préféré. S'adresser, mentionnant conditions à Boite 402 " La Patrie." 150-3.

A Louer

A LOUER.—Logement à louer, 1133 rue Rachel, coin DeLorimier, bain, w.-c., gaz, électricité, eau chaude, 2 étages, 12 pièces, toutes réparations faites, maison moderne. S'adresser 51 Lacroix. Tél. Main 4492. 145-6

MAISON de 7 appartements à louer, meublée ou non meublée. Bien propre, près des rues St-Denis et Dorchester. Informations 175 Berri, de 7 à 8 p.m. 149-3

A LOUER rue Frontenac, magnifique bloc en ordre, pierre et brique, 6 logis, 1 écurie, conditions, s'adresser soir à 8 hrs, Mme O. Paquette, 357 Davidson. 148-3

A LOUER logement, 7 chambres, améliorations modernes, prix $16.00 ; No. 62 Garnier. S'adresser à H. Corbeil, 108 Garnier. 148-3

A LOUER—Grand magasin, 604 Ave. Papineau, avec lot vacant, logement et écurie. Loyer $25.00 par mois pour le tout. S'adresser 346 Notre-Dame Est. 20-27-29-6-13-20

A Vendre

MAGASIN de cigares, bonbons, bon dépôt de petite bière, à vendre, cause de santé, pour du cash, un coin de klondyke remis à neuf. Ecrire boite 200, LA PATRIE. 149-6

PECHE-CHASSE

Minnows et articles de pêche,; de chasse, à vendre, grand assortiment. R. N. Sévigny, plombier, 510 St-Jacques, près gare du G.T.R. 130 1-m

LESSIVE PHENIX donne économie de temps, de dépense, de fatigue, de combustible, prolonge la durée du linge. Demandez aux épiciers ou à Chouillou & Cie., Montréal. 150-1

TERRE A VENDRE dans St-Jérôme et tous les cantons du Nord, à de bonnes conditions. Adressez-vous à M. Ed. Drouin, St-Jérôme, comté Terrebonne. 136—24

KODAKS de R. F. Smith et tous accessoires de camera. 116 Notre-Dame-Ouest, ancien numéro, 1756 Notre-Dame. Uptown, 148 rue Peel. Demandez la nouvelle liste d'occasions. 134-24

A VENDRE—2 balances de comptoir, en bon ordre, 4 grands miroirs de 4 à 6 pieds, 1 lot de gazeliers en cristal, meubles antiques, magnifique collection de livres, plusieurs instruments de musique à corde en parfait ordre et une foule d'autres objets précieux. S'adresser 346 Notre-Dame Est, en face de l'hôpital Notre-Dame. 20-27-29-6-13-20

Jean Castelli

A VENDRE—Lisez les chances exceptionnelles pour vous établir dans un commerce quelconque. J'ai plusieurs bons hôtels en ville et en campagne, à 16 milles, 18 et 24 milles de Montréal, depuis $1,600 comptant, la balance très facile.

J'ai plusieurs magasins de cigares, avec petit logement compris. Prix $300, $400, $500, $800 à $4,000.

Aussi plusieurs maisons meublées, pour louer des chambres, de 8 à 14 pièces, qui rapportent de $25 à $60 clair par mois. Prix, $300, $400, $450, $500, $550.

J'ai aussi épiceries de $1,800, de $300, $400, $800, très bonnes places.

Magasins de modiste, de marchand-tailleur, clos de bois, charbon, etc.

Acheteurs, venez en toute confiance, établi depuis 18 ans dans cette ligne, je puis vous donner satisfaction.

S'adresser Jean Castelli, 117 Ste-Catherine Est, vis-à-vis la PATRIE. Aucune commission à payer. Tél. Est 4351. 148-6

A VENDRE, pierre concassée de toutes dimensions, gravois "Tamco" pour couverture, pierre artificielle "Romaon", brique pressée rouge et jaune, concasseurs de pierre, pompe à incendie, etc. T. A. Morrison et Cie., 204 rue Saint-Jacques. Téléphone Main 4532. 147-24f

Beaurivage. — Parc Lebrun, Longue-Pointe

MAGNIFIQUES LOTS A VENDRE—payables $1.00 et $2.00 comptant, balance en dix ans, sans intérêts, par paiements de 25c et 50c par semaine ; exemption de taxes pendant 5 ans ; rues 76 pieds de largeur,(extraordinaire), garnies d'arbres, trottoirs construits et rues faites. Chars Notre Dame et Terminal, traversent la propriété. Nap. Lebrun, propriétaire. 141-24

LIBRAIRIE

Librairie Pony, 376 Ste-Catherine, représentant au Canada des revues. Arts et les Artistes 35c ; Je sais tout, Musica, fermes chateaux, 25 cents : Fémina, Jeunesse, 15 cents. La femme chez elle, 8c. Le Journal des Ouvrages de dames, 15c. 94-jno

A VENDRE—500 poêles à gazoline, réduction durant le mois de juillet et août, aussi gazoline pour autos,yachts, poêles, etc., gros et détail. P. Gadbois et Cie., 151 Est Ste-Catherine. 6,8,10,13,15,17,20,22,24,27,29,31

AUX MEDECINS

Un médecin encore jeune, mais voulant se retirer de sa clientèle, vendrait sa propriété. Ecrire à boite 395, "LA PATRIE". 13,15,17,20,22,24,27,29,31

A VENDRE — 1 phaéton, presque pas d'usage, à conditions faciles. Magnifique fauteuil style Louis XV pur, parfaitement réparé, 35 Adam, Viauville. 126-m.j.s-1m

N'oubliez pas que vous pouvez tout aussi bien laisser vos Petites Annonces à la

SUCCURSALE No. 30

Pharmacie COMTOIS

Coin des rues Atwater et St-Jacques

C'est le même prix qu'à nos bureaux et c'est plus commode.

A Vendre

MAGNIFIQUE RESIDENCE privée, rue St-Denis, entre Ontario et DeMontigny, Une chance pour un homme de profession. 4 lots dans Montréal-Annexe, rue St-Urbain. 3 lots dans le Boulevard St-Denis, rue St-Hubert. Une propriété rue Iberville, rapportant 10 pour cent. Forest & Mélançon, 52 St-Jacques, chambre 202. 17,20,22

A SACRIFICE, rue St-Hubert, près Roy, magnifiques lots à bâtir 25 x 109-9, un vrai bargain, 965 rue Berri. Phone Est 2926. 129-24

A VENDRE, un restaurant bien établi et faisant de bonnes recettes; cause abandonne les affaires. S'adresser par lettre Boite 415 "La Patrie. 116-jno.

N'oubliez pas Albert

Pour vos meubles et poêles, ses prix vous convaincront. Une visite est sollicitée. 39 rue Sainte-Catherine Ouest. 146-6

Pierre Artificielle

CHEMINEES de toutes grandeurs, en pierre artificielle, seules du genre à Montréal ; pierre à lambrissage de toutes dimensions, pierre perforée pour murs solides, faits suivant plans. JOS. HOGUE, 965 Berri. Phone Est 2926. 129-24

Maisons à Vendre

MAISON A VENDRE rue Boyer, près Beaubien, un étage bien fini, bien loué. $700. Comptant $400. Adressez J. P. Beauregard, 892 Beaubien, Boulevard St-Denis. 147-6

MAISONS A VENDRE—Cinq maisons neuves, améliorations modernes, deux logements par côté, façade en brique buss. Tél. Est 3555. S'ad. 1391a St-André. 150-3

A VENDRE — 6 logis, près de l'église, pierre et brique solide, revenu annuel $888.00. Coût des canaux payés 35 Adam, Viauville. 126-mjs.

Meubles à Vendre

MEUBLES—A vendre, comptant ou à conditions faciles, table d'extension, buffet, couchette, commode, bureau chiffonnier. F. Guibord, 916-922 Ste-Catherine-Est. Marchands 1619. 145—6

AUX INVALIDES. — Chaises roulantes, tables de côté, dossier pour lits, bidets, béquilles et toutes sortes de meubles, chez R. E. Painchaud, 762 rue Saint-Laurent, près Sherbrooke, 1-3-6-8-10-13-15-17-20-22-24

AMEUBLEMENTS

complets de maison, de bureaux, etc., etc., aux conditions les plus faciles et aux prix les plus modérés. Nous vous servons honnêtement. La Cie Prince, 85 St-Laurent. 86-jno.

Combustibles à Vendre

COMBUSTIBLE A VENDRE — Canada Coal Co., 3642 Notre-Dame ; bois d'été de toutes sortes, slabs sciés, $1.25 le voyage. Bell Westmount 2126; Marchands 1292. 138-24

Cottages à Vendre

COTTAGE A VENDRE A DES CONDITIONS FACILES. —Magnifique cottage, situé à Outremont, la plus riche et la plus pittoresque localité de l'île de Montréal. Toutes les améliorations modernes, gaz, électricité, eau chaude, cave en ciment, cuve pour lavage, à 5 minutes des chars électriques et à 20 minutes en tramway de l'hôtel de ville. Prix modéré. Adressez 605 Ste-Catherine Est (Tél. Bell E. 832). ou le soir à 181 Durocher, Outremont. (Tel, Bell E. 2956). 267-jno

A vendre ou a échanger

A VENDRE OU A ECHANGER— Dix express neufs à vendre ou à échanger pour des vieilles ; 2 voitures à sucreries de seconde main, 1 charrette de boucher. — J. A. B. Major, 336 Rachel Tél. Marchands 2088. 150-22

Occasions d'Affaires

MIEUX QUE PROPRIETAIRE—Avec cent piastres, soit comptant ou par semaine, nous vous garantissons un loyer de huit piastres par mois pendant votre vie, c'est une offre providentielle, à vous d'en profiter. Vous qui ne pouvez que difficilement devenir propriétaire, donnez-vous la peine de voir ce que nous vous offrons, cela ne vous coûte rien pour avoir des informations. Il s'agit que vous ayez la bonne volonté de nous envoyer votre adresse pour que l'on puisse aller vous voir, ou vous envoyer ces informations. S'adresser par lettre à LA PATRIE, Boite 1001. 149-6

LOYER POUR RIEN—Si vous pouvez disposer de quelques piastres, soit cent piastres ou dix piastres par mois pendant dix mois,vous aurez votre loyer pour rien aussi longtemps que vous ne réclamerez pas votre cent piastres, et de plus nous vous donnerons des garanties de votre argent. Pour informations, s'adresser LA PATRIE, Boite 1005. 149-6

CAPITAL DEMANDE — On demande du capital pour une industrie des plus certaines du succès et des profits, les preuves seront fournies. S'adresser à LA PATRIE, Boite 1003. 149-6

On demande à acheter

CHERCHE FERMAGE — Cultivateur cherche une ferme au Canada d'une contenance de 20 à 40 hectares de terre labourable, pour entrer en jouissance dans le courant du mois d'octobre. Indiquer toutes les conditions en détail. Ecrire à M. Camille Feijs, cultivateur, Wattrelos (Beck), Département du Nord, France. 144-6

ON DEMANDE A ACHETER — Désirez-vous vendre ou échanger promptement votre propriété, terre, lots, hôtel, bar, magasin de cigares, bonbons, salle à manger, maison de pension, épiceries, magasin de modiste, etc., adressez-vous en toute confiance à Jean Castelli, 117 Ste-Catherine Est, vis-à-vis La PATRIE, le plus ancien bureau dans cette ligne. Je ne charge aucune commission si la vente n'a pas lieu. Tél. Est 4351. -6

Argent à Prêter

Aronson & Rutenberg

Prêteurs sur gages et Bijoutiers

601 RUE CRAIG

A la vieille place d'affaires, vis-à-vis la rue St-François Xavier.

ARGENT A PRETER sur Diamants, montres, bijouteries, vêtements, fourrures et nouveautés. 171-ma-j-s-jno

Argent à Prêter

DESJARDINS & ROBILLARD, courtiers en immeubles, 11 St-Jacques, coin St-Gabriel. — Argent à prêter sur première et seconde hypothèque. Gros et petits montants, à 5 et 6 p. Argent pour fabrique et corporation à 4 1-2 p.c. 57-jno

ARGENT

à prêter par gros et petits montants sur hypothèque. Achats de billets promissoires, créances, diamants, bijoux, etc.

TRANSACTIONS SUR PAWN-TICKETS.

J.-A. Denault, agent financier, 17 Côte de la Place d'armes. 10,13,15,17,20,22,24,27,29,31,3,5.

ARGENT A PRETER

Si vous avez besoin d'argent, venez nous voir. Nous négocions des prêts pour toute personne possédant des meubles de ménage ou autre propriété personnelle, en usage ou en storage.

Il est préférable de devoir à un seul qu'à plusieurs. Réunissez vos dettes et procurez-vous de l'argent pour toutes les payer. C'est la méthode moderne d'avoir un bon crédit.

Vous pouvez avoir n'importe quel montant de $10.00 à $200.00 en quelques heures après que vous aurez fait application. Vous pourrez payer de la manière qui vous conviendra le mieux, soit en paiements à la semaine ou au mois.

Il ne peut y avoir aucun malentendu. Nous donnons par écrit un état à la cent du coût exact du prêt, et aussi l'escompte exact à la cent que nous vous allouons si vous payez tout le compte avant l'échéance.

Toutes demandes confidentielles. Nous ne faisons aucune recherche désagréable dans votre voisinage. Souvenez-vous qu'il y aura nulle charge si vous ne recevez pas l'argent. Si vous ne pouvez pas venir à notre bureau, écrivez ou téléphonez-nous, et nous vous enverrons notre représentant.

THE BORROWERS AGENCY LIMITED

306 Edifice New-York Life, Carré de la Place d'Armes Tel. Main 3301. 140-jno

R. H. LEBEAU

— AGENT. —

Negociera vos Emprunts,

Si vous avez cessé d'emprunter d'une compagnie de prêts dans la crainte d'être surchargés, ou de n'être pas traités honnêtement, vous n'avez aucune raison d'hésiter à venir me voir. Vos articles de ménage, piano ou chevaux seront une garantie suffisante.

CONDITIONS RAISONNABLES. PAS DE MALENTENDUS. NOUS DONNONS PAR ECRIT UN ETAT DES FRAIS.

Venez ou téléphonez pour connaître mes conditions, et j'enverrai mon agent qui vous donnera des détails complets et ça ne vous en coûtera pas un sou.

R. H. LEBEAU.

— AGENT. —

176 Rue St-Jacques

Angle des rues St-Frs-Xavier et St-Jacques, — Vis-à-vis le bureau de poste. TEL. MAIN 5467. 6—jno

ARGENT avancé aux personnes salariées et autres, à leurs noms, sans garantie, paiements faciles. Bureaux dans 60 des principales cités. TOLMAN, 517 Edifice New-York Life. 127-jno

CARTES D'AFFAIRES

MORENCY, FILS & CIE.

Entrepreneurs, charpentiers-menuisiers, Spécialitées, portes châssis, jalousies, escaliers, découpage, tournage, shapage, etc. Aussi réparations. No 101 Wolfe. Résidence, 80 Visitation. 130-24

Propriétés à Vendre

Gilbert Martin & Cie

Agents d'immeubles, 38 rue Notre-Dame Est. Le soir, 604 Delorimier, près rue Sherbrooke. Tél. Bell Main, 2190.

Acheteurs sérieux, dans votre intérêt, lisez attentivement cette petite annonce et notez bien ce qui peut faire votre affaire et voyez, sans retard. Gilbert Martin pour toutes informations dont vous aurez besoin.

$3,800, $1200 comptant, rue Bordeaux, 3 logements loués $312. Vente forcée.

$4,000, $1,000 comptant, rue Lafontaine, Maisonneuve, 3 logements, neufs, rapportant $400.

$4,600, $1,000 comptant, balance $135 par année, rue Bordeaux, 3 logements loués $468.

$5,800, $1500 comptant, rue Selby, Westmount, 3 logements modernes, loués $564.

$6,000, $2,500 comptant, rue Esplanade, Annexe, 3 logements modernes, loués $624.

$7,000, $4,000 comptant, 1840 à 1842a rue St-Urbain, Annexe, 4 logements loués $720.

$7,600, $3,000 comptant, rue Sanguinet, près Ste-Catherine, 4 logements, écurie, loyer $762.

$7,000, $1,000 comptant, balance $300 par année, 7 logements, loués $702, rue St-Patrice, Pointe St-Charles.

$11,500, $3,000 comptant, balance $300 par année, rue Bordeaux, 6 logements modernes. Site enchanteur.

$13,500, $3,000 comptant, rue Sherbrooke Est, 7 logements loués $1350, rapportera $1500 en 1908.

$11,000, $5,000 comptant, beau coin central, 1 magasin, 9 logements, loués $1,062, rapportera $1,150 en 1908.

$17,000, $9,000 comptant, balance 5 1-2 p.c., beau coin, 2 magasins, 8 logements, loués $1560, rapportera $1,700 en 1908.

Maisons richement meublées, centre de Montréal, pour pension ou louer des chambres, revenu considérable, vendra avec continuation du bail, conditions excessivement avantageuses.

Boulangeries vendant 900 et 1,500 pains par semaine, belles campagnes, près Montréal, vendra bon marché, à prompt acheteur.

Beurrerie recevant 10,000 livres lait par jour, fourche 6 chemins, pas d'opposition, place de fortune, faites une offre.

Hôtels et restaurants licenciés dans les principales rues de Montréal et de la Banlieue, recettes variant de $200, $300 et $600 par semaine, vendra $5,500, $7,000, $9,000 à $18,000, ou échangerait contre terre ou propriété.

Hôtels à la campagne 15 et 18 pièces meublées compris piano, recettes $175 par semaine, vendra $3,500 et $5,000 dont $1,500 comptant, balance facile.

Clos bois et charbon, grain et foin, faisant $3,000 profit net par année, vendra $1,500, $1,000 comptant.

Terres ! Terres ! ! plusieurs belles fermes avoisinant Montréal, dans les Cantons de l'Est et du Nord, à vendre ou échanger. Conditions excessivement avantageuses. S'adresser Gilbert Martin & Cie., 38 Notre-Dame Est, Montréal. 17-19-20-21-24-2-6

PROPRIETE A VENDRE—Un cottage, No 129 Mont-Royal, avec grand jardin, terrain 25 x 100, propriété d'avenir. S'adresser au propriétaire, 129 Mont-Royal. 149-6

MAISONS D'EDUCATION

PENSIONNAT DU SAINT-NOM DE MARIE

1857 Rue Notre-Dame Est

Hochelaga-Montréal

La rentrée aura lieu le 3 septembre, (mardi). 20-24-28-30-31-3

Académie Sainte-Marie

La réouverture des classes aura lieu le lundi 2 septembre.

Cours complet pour jeunes filles : français, anglais, piano, violon et mandoline ; coupe et couture. Préparation aux diplômes pour classe et musique.

Melle LABELLE, Directrice.

150-12

Pensionnat du St-Nom de Marie

A OUTREMONT

La rentrée des élèves au Pensionnat du Saint-Nom de Marie, à Outremont, aura lieu

Mardi, 3 Sept. prochain

146—14

LA COMMISSION

des Ecoles Catholiques de Montréal

La ré-ouverture des écoles sous le contrôle de la Commission aura lieu LUNDI, LE 2 SEPTEMBRE

Pour plus d'information, on devra s'adresser au principal ou directeur de chaque école.

A. D. LACROIX, Directeur général.

146-15

Collège de Valleyfield

VALLEYFIELD, P. Q.

Cours classique, cours commercial, français et anglais.

Ouverture des classes, JEUDI, 5 SEPTEMBRE. Adresse : Rév. Z. A. Sabourin, Directeur. 147—15

LE MONT ST-BERNARD

SOREL, P. Q.

Cours Commercial et Scientifique

Rentrée : Jeudi, 5 Sept.

147-17

COURS DE M. DE KERMENO

PREPARATION AUX EXAMENS. — Droit, Médecine, Pharmacie, Art dentaire, Service civil, etc. Seul cours régulièrement organisé. Pas de succursale. Demandez le Prospectus.

Cours Classique Complet en Quatre Ans

pour jeunes débutants de 13 à 14 ans.

Prix : $5.00 par mois.

265 Ontario Est — Ancien 1525.

Tél. Bell Est 1720. MONTREAL. 149-10

SEMINAIRE DE STE-THÉRÈSE

Cours Classique et Cours Commercial.

La rentrée des élèves est fixée au 4 Septembre. 141-Ma-V

COLLEGE DE MONTREAL

841 Ouest, rue Sherbrooke

MONTREAL, CANADA.

La rentrée est fixée au Jeudi, 5 Septembre. 6-8-10-20-22-24.

International Business College

198 Ste-Catherine Ouest, Montréal.

Cours commercial, Stenographie, Clavigraphie et Télégraphie. Enseignement pratique de l'anglais. Cours du jour et du soir. Enseignement individuel. Réouverture le 1er août. Prospectus sur demande. Tel. main 309

CAZA & LORD, directeurs.

mar.-j-s-jno-heb-jno.

COLLEGE SAINT-JOSEPH BERTHIERVILLE

Sous la direction des Clercs de Saint-Viateur. Cours commercial et académique complet, français et anglais.

La rentrée est fixée au 4 septembre. J. A. CHARBONNEAU, C.S.V., Dir. 17,20,22,24,27,29,31,3,4

ECOLE VETERINAIRE-LAVAL

A MONTREAL

ET SOUS LES AUSPICES DU MINISTRE DE L'AGRICULTURE DE QUEBEC.

Les cours commenceront le 16 septembre à 9 heures du matin. S'adresser pour les renseignements au directeur secrétaire de l'école, rue St-Denis, 185, édifice universitaire.

Le Directeur secr. V. T. DAUBIGNY. ma-j-s-jno.

COLLEGE DES MEDECINS-VETERINAIRES

De la Province de Québec

L'examen pour l'admission à l'étude et obtenir le brevet exigé par la loi, des M. V., aura lieu à l'Université Laval à Montréal, le jeudi 12 septembre à 10 heures du matin.

Pour les renseignements, s'adresser au Dr V. T. Daubigny, sr., secrétaire de l'Ecole Vétérinaire, rue St-Denis, 185, édifice universitaire. ma-j-s-jno.

COLLEGE BOURGET

RIGAUD

Cours classique, cours commercial anglais. Au cours classique l'enseignement de l'anglais est l'objet d'une attention spéciale. Entrée des élèves, le 3 septembre. 150-10

ACADEMIE MARCHAND

Dirigée par Mademoiselle Bibaud,

48 rue St-Hubert

Réouverture des classes, le lundi, 2 septembre. Inscription des nouvelles élèves, à partir du 17 août, tous les jours, de 10 hrs à 5 hrs. Résultat des derniers examens : 7 brevets d'école académique 10 d'école modèle, 5 d'école élémentaire, 53 diplomes de sténographie et 30 diplomes de l'Académie de Musique de Québec.

L'enseignement du piano est sous la direction de Mlle A. Lemire.

20 22 23 24 26 27 28 29 30 31

COLLEGE DE L'ASSOMPTION

La rentrée des élèves aura lieu MARDI,

3 Septembre prochain.

15—12

MONT-SAINT-LOUIS

144 rue Sherbrooke Est, Montréal.

Commerce. — Sciences. — Littérature.

L'examen des nouveaux élèves et la rentrée des pensionnaires auront lieu le 3 septembre : la rentrée des externes, le lendemain, à 8 1-2 heures. 20-22-24-27-29-31

Propriétés a Vendre

J. B. BRUNET

Courtier d'immeubles. Tél. Main 1314, Marchands 555, 76 St-Jacques

RUE MARCIL, maison en bois, 25 x 30. Terrain 25 x 95, louée $84.00. Prix, $600.00, $200.00 comptant, balance $100 par année.

RUE DROLET, maison en bois, 2 étages, 2 logements, $1,200.00, comptant $600. Balance, $100 par année.

AVENUE GALT, Côte St-Paul, maison bois et brique, 2 logements, 2 étages rapportant $192.00. Prix, $1,500.

CLARK, maison en bois et brique, 2 étages, 2 logements, revenus $216.00, pour $1,850.00. Comptant, $500.00.

FRONTENAC, maison bois et brique, 2 logements, 2 étages, pour $2,000. Comptant, $800.00.

CLARK, maison bois et brique, façade en pierre, 2 étages, 2 logements, pour $2,200. Comptant $650, balance $200 par année sans intérêt.

HOTEL DE VILLE, près Mont-Royal, maison bois et brique, 2 étages, 2 logements, avec écurie et hangar, pour $3,000.00.

ST-LAURENT, maison bois et brique, 2 étages, 2 logements et 1 magasin, $3,000.

BOURBONNIERE, bois et brique, 2 étages, 2 logements. Prix. $3,000.

RUE ALBINA, maison bois et brique, 2 étages, 4 logements. Prix, $4,000. Comptant, $1,000.

RUE VILLENEUVE, coin St-Urbain, maison bois et brique, 2 étages, 2 logements. Prix, $4,500.00.

RUE YOUNG, maison bois et brique solide, 2 étages, avec écurie de 10 places, beaux grands hangars. Prix, $5,200.

RUE AMHERST, près Sherbrooke, Maison bois et brique, 3 étages, 2 logements ; très beau site pour un médecin. Prix, $5,200.

RUE CHAMBORD, près Parc Lafontaine, maison bois et brique. 3 étages 4 logements. Prix, $5,300.

RUE MONT-ROYAL, coin de rue, 2 beaux magasins, 3 étages, 2 logements. Prix, $11,300.

RUE WOLFE, maison bois et brique, 3 étages, 3 logements. Prix, $6,500.

RUE SAINT-URBAIN, maison bois et brique, 2 étages, 4 logements. Prix, $6,500.

RUE SAINT-DENIS, près Ontario Maison bois et brique, façade en pierre, 2 logements. Prix, $7,500.

RUE CHERRIER, maison en brique solide, façade en pierre, 3 étages, 3 logements. Prix, $9,000.

CARRE ST-LOUIS, maison en brique solide, façade en pierre, 4 étages, 2 logements. Prix, $10,500.

RUE ALBERT, Ste-Cunégonde, maison bois et brique, 3 étages, 8 logements. Prix, $11,000.

AVENUE DU PARC, Montréal Annexe, Maison bois et brique, 2 étages, 4 logements. Prix, $12,500.

RUE CLARKE, maison en bois et brique, façade en pierre avec tourelles, 3 étages, 12 logements. Prix, $20,500.

Propriétées a Vendre

RUE MANCE, maison bois et brique, façade en pierre, 3 étages, 2 logements. Prix, $27,000.

RUE ESPLANADE, Maison en pierre, étages,6 logements,aussi 6 logements rue St-Urbain, sur le même terrain. Prix, $54,000.

RUE HUTCHISON, Nos. 750-52, maison en bois et brique, 2 logements ; 3 étages, 7 et 8 appartements, chauffé à l'eau chaude, gaz et électricité, plomberie moderne. Prix $5,000.

RUE WAVERLEY, près Fairmount - bois et brique, 3 étages, 3 logements Prix $5,800. Revenu 10 pour cent

RUE DROLET, près de l'église Saint Louis de France, en brique solide, 3 étages, 3 logements. Prix $2,500

—o—

RUE RESTHER, près de l'église St-Sacrement, maison brique solide, façade en pierre, 2 étages, 4 logements. Prix $6,300.

—o—

RUE ST-HUBERT, près de l'église St-Sacrement, bois et brique, façade en pierre, 3 étages, 9 logements. Prix $21,000. Peut se vendre séparément.

—o—

RUE DROLET, brique solide, façade brique pressée, 3 étages, 3 logements. Prix $2,500.

—o—

J. B. BRUNET, courtier d'immeubles, Tél. Bell Main 1314, Marchands, 555, 76 rue Saint-Jacques. 17-20-2.

H. R. N. VIAU

74 St-Gabriel. Immeubles et placements —Bloc en brique, 7 logements, rapportant 15 p.c. à vendre d'ici à 3 jours. Conditions faciles. A qui la chance

Cottage rue Drolet, près de St-Louis de France. Conditions faciles.

A St-Laurent, 2 cottages et 3 terres, et 75 lots vacants, payables comme un loyer.

Parc Cherrier—200 lots sur le bord de la rivière, la plus belle place de l'île de Montréal ; 100 lots doivent être vendus immédiatement, la balance sera vendue que le printemps prochain à l'arrivée des chars électriques. Hâtez-vous car ils vont redoubler de valeur. Conditions faciles et sans intérêt.

Ste-Rose—Belle résidence en pierre solide, évaluation $4,500. Prix $2,200 $300 comptant, balance au gré de l'acheteur.

H. R. N. Viau, 74 St-Gabriel. Résidence 135 Drolet, Est 1267. 15-17-2

COTTAGE

POUR $3,250

"Woodurd Cottage", Côte des Neiges, 8 appartements, chambre de bain, fournaise, lumière électrique, eau.

Lots de 50 x 110.

The Ross Realty Co. LIMITED

30 RUE ST-JEAN

(Suite à la 11e page)

Proprietés à Vendre

(Suite de la 10e page)

M. ROCHON & FILS

PROPRIETES A VENDRE

$2,700.00.—Rue Cadieux, 2 logements en pierre, $500.00 comptant, $150 par année.

$7,000.00—St-Urbain, 3 flats pierre. Loyer $700.00. Comptant $1,000, près Duluth.

$11,500.00—Coin Dorion et DeMontigny, 5 logements et magasin.

$6,700.00—Rue Marquette, 6 flats. Loyer $804.00, facile.

M. ROCHON & FILS, 58 SAINT-JACQUES. 17, 20, 22

Perdu

PAQUET—Perdu, jeudi le 15, vers 4 heures, un paquet contenant habit avec adresse, 25 Saint-Jacques. M. Marchessault, marchand tailleur. Récompense en rapportant à Arthur Dupré, 202 Beaudry. 149-2

PERDU—Samedi soir, une sacoche à main, tombée de voiture, entre la Place Viger et le Square Dominion, et contenant une montre d'or, un portemonnaie et des papiers. Récompense libérale à la personne qui la rapportera à W. F. Hamblin, aux soins du département des annonces, la PATRIE, 77 St-Jacques. 149-1

149-3

PERDU — Perdu, un portemonnaie jaune contenant une somme d'argent de papier. Prière de le rapporter à 142 Knox. Récompense promise. 152-2

PERDUE—Une chainette avec deux médailles, souvenir de première communion; l'autre premier prix d'excellence, nom A. Quintal. Récompense à celui qui la rapportera au No 472 rue Centre. P. Quintal. 150-2

Divers

TUMEURS

Madame Sattiaux, 270 Mont-Royal, fait disparaître avec herbages, tumeurs grasses et de chair sur la tête et sur le corps, aussi signes, etc. 150-m-j-s-2ms

AVEZ - VOUS quelque chose à faire teindre ou nettoyer ? Adressez-vous "The Canadian Dying and Cleaning Co.", 186 St-Philippe, St-Henri. Tout ouvrage garanti. 13,15,17,20,22,24,27,29,31,3

PHRENOLOGIE

Madame Amédée, phrénologiste et cartomancienne, autrefois de la rue Berri, est de retour d'Europe et de Californie, invite ses clients et le public à venir la consulter à son salon, No 422 rue Mont-Royal, près St-Hubert. Heures de bureau, 9 heures a.m. à 9 hrs. p.m. Ne pas faire erreur des soi-disant Madame Amédée. 17-20-22.

LA SITUATION A VALLEYFIELD

Suite de la 1ère page

en autant que faire se peut, à ce que tous les employés soient équitablement traités par les contre-maitres. Comme gérant, il ne peut avoir des rapports fréquents avec les employés subalternes. Tous ceux qu'il a le temps de voir sont les surintendants et les contre-maitres mais il se fait un devoir de remédier à tous les maux qu'on lui rapporte et dont on lui donne les preuves.

LA LETTRE DE M. PAQUETTE

Voici une copie de la lettre que M. Paquette aurait écrite aux directeurs de la Montreal Cotton Company au mois de mai dernier.

Aux directeurs de la Montreal Cotton Company.

Vu que la Montreal Cotton Company a volontairement accordé une augmentation de salaire à ses nombreux employés ;

Il est résolu : Que la Fédération des ouvriers en textile du Canada offre un vote de remerciements à telle compagnie ;

Attendu : Que les négociations ont été conduites d'une manière si juste et si généreuse par M. Louis Simpson, le gérant général, il est unanimement résolu par le conseil exécutif, à une assemblée tenue le 10 du courant, et représentant 6000 unionistes que : Nous prenons tous les moyens à notre disposition pour faire de l'année 1907-08 une ère de prospérité pour les patrons et les employés de l'industrie textile du Canada, et sachant que la bonne volonté et l'harmonie existent, nous espérons que les arrangements conclus seront respectés, observés par les contremaitres de vos fabriques afin que la condition des ouvriers en textile du Canada soit améliorée.

CE QUE DIT M. EWING

Un représentant de la PATRIE a eu ce matin une interview de M. S. H. Ewing, un des directeurs de la Montreal Cotton Company, au sujet de la grève de Valleyfield.

Ce monsieur dit qu'avant la conférence qu'ils ont eue hier avec le comité des grévistes, ils ont rencontré les différents contremaitres des manufactures, ainsi que MM. Acland et Dubreuil, du département du travail. Ils ont, prétend-il, le témoignage unanime de tous les contremaitres, que l'on ne peut rien reprocher d'injuste à M. Simpson. Devant les représentants du gouvernement et devant le comité, M. Simpson s'est disculpé de toute accusation d'injustice envers un employé, portée contre lui.

"Nous avons décidé d'accorder aux fileurs, les 10 pour cent d'augmentation, pensant que cela règlerait toute la difficulté et que les ouvriers retourneraient à l'ouvrage aujourd'hui".

Il dit aussi qu'après l'octroi d'une augmentation de 10 pour cent au mois de mai dernier, M. Paquette lui a assuré que les ouvriers ne demanderaient plus d'augmentation avant 1908.

M. H. M. Molson, avec qui notre correspondant a aussi parlé, a donné une version tout à fait analogue à celle de M. Ewing.

PAS DE PAYE !

(Dépêche spéciale à la "PATRIE")

VALLEYFIELD, 20.— Ce matin les trois quarts environ des ouvriers de la "Montreal Cotton" se sont rendus au bureau de la compagnie pour toucher ce qui leur était dû, mais le bureau était fermé, et ils ont dû s'en retourner chacun chez soi la gousset vide.

On conçoit que ces pauvres gens ont été fort mécontents de ce... contretemps. Cependant, ils sont restés calmes et, jusqu'à présent, tout est paisible.

Voir aussi page 5

Le Street baisse de 4 points

Wall Street est faible, de même que Montréal

Le marché de New-York est toujours à la baisse. Ce matin, un certain nombre de valeurs, ont perdu encore deux à trois points.

Le bruit a couru que la banque d'Angleterre allait augmenter une deuxième fois son taux d'escompte, cette semaine. Cette rumeur n'était basée sur rien, mais on y a ajouté foi tout de même.

On croit, dans Wall Street, que le gouvernement n'interviendra pas pour relever le marché, et le dernier discours du secrétaire Taft est plutôt interprétée comme étant hostile aux grandes corporations et reflètant l'opinion du cabinet de Washington.

La formidable amende imposée à la Standard Oil Co., fait encore le sujet de bien des commentaires dans les cercles financiers. Bien que le trust en appellera de la décision, le premier jugement qui pèse sur le Standard cause un grand malaise.

En général, les spéculateurs sont pessimistes, et ils ont peut-être raison de l'être.

Voici les principales valeurs à la baisse, ce matin : le Copper, de 68 7-8 à 66 1-2; le Smelter, de 93 1-4 à 91 1-2; le C.P.R., de 163 3-4 à 162 ; le Pennsylvanie, de 116 3-4 à 115 5-8 ; l'Union Pac, de 124 à 122 1-2.

A MONTREAL

Toute l'attention des spéculateurs s'est portée, ce matin, sur le Montreal Street Ry., qui a enrégistré une baisse considérable depuis, alors qu'il se cramponnait à 190 pour devoir y rester, semblait-il.

Dès l'ouverture du marché, le Street glissa à 187 1-2, puis à 186 pour clôturer à 187. Environ 700 parts ont changé de mains.

Le Street a été le plus affecté de la liste, car les autres valeurs, se sont maintenues à peu près au même niveau qu'hier. Ouvert à 63 1-2, le Détroit fléchit à 63, et il s'est vendu 300 parts en tout.

Le Toronto est resté faible à 98, de même que le Twin à 86 1-2, le Tolédo à 24, le Rio à 41 3-8 et le mackay P., à 60. Le Coal a aussi été faible et négligée à 42.

BOURSE DE MONTREAL

L. G. Beaubien & Cie., courtiers, 104 rue St-François-Xavier, nous fournissent le rapport suivant :

Montréal, 20 août 1907.

VALEURS	Vend	Ach.	VALEURS.	Vend	Ach.
Bell Teleph.	130	......	Banks—		
Can. Pacific	164	163	B. N. Am..	155	......
Detroit ER	63¾	63	Commerce.	168	167¼
DomCoal c	11½	13	Dominion.		......
do prf			Est. Towns	163	......
D.I. & S.c.	19	18¾	Hochelaga	150	......
do prf	41	13½	Imperial...		......
Duluth c.	......	......	Merchants	160	......
do prf	......	......	Molson....	200	......
Halif.E.R.	98	......	Montreal..	239½	......
Havana E	23½	22¼	Nationale.		......
do prf	77	77¼	Nov. scotia	279	......
Ill. Tr. Pf.	79½	78½	Ontario...		......
Inter. Coal	92	88	Ottawa....		......
do prf			Quebec....		......
L. of W. c.	70	66½	Royal.....	230	......
do prf	....	104	Sovereign..		......
Laur. Pulp	....	88½	Standard...		......
do prf	....	99½	Toronto....	216	......
MackayC.c.	60½	59	Union.....	139	......
do prf	61	60	Cottons—		
Mexican L	42	41¼	Can. Col...	51	49½
Minn & StP		94½	Dominion.	42	41½
M.L.H.P.	90½	90	Montreal .	125	......
M. L. & M.			Bonds—		
M. S. R...	187½	187	BellTel...	106½	......
M. S. W. c.	95		Can.C.C...		......
do prf	100	....	Dom. Coal	98	......
Mont. Tel.	158	....	Dom. I. & S.	71	......
N. O. T. &			Lav. E. R.	99	......
Light....	......		L. of Wood		......
NovaS.S.C.	64½	60¼	Laur Paper		100
do prf	......	......	Mex.El.Co	78	......
N.W. Land	......	......	M.L. P.&P	73	......
Ogilvie Mill	......	......	Mt.L.H.&P		......
do prf.	116	112	M. S. R. ..		100
R. & O. ..	63½	61½	N.S.Steel C.		99
Sao Paulo.	108½	107½	Ogilvie Mill		115
St.Jh. E. R.	......	......	Price Bros.		......
Toledo ER	24½	24	Sao Paulo.		......
Tor. S. R.	98½	98	Tex. Ser. A.		87
Trinidad..	......	......	" B.		......
TwinC.R.R	......	86	" C.		87
W. India..	......	......	" D.		......
Winnipeg..	......	......	Win. Elec	105½	100

VENTES DE L'AVANT-MIDI

Twins—25 à 86 1-2.
Rio—25 à 41 3-4, 25 à 41 3-8.
Sao Paulo—50 à 107.
Mer. Bk.—6 à 160.
Illinois Pfd.—35 à 79.
Mont. St. Ry.—5 à 188, 25 à 187 1-2, 25 à 186 3-4, 50 à 186 1-2, 100 à 186, 50 à 186 1-4, 50 à 186 1-2, 300 à 187.
Toledo—50 à 24.
Lau. Pfd.—10 à 99 3-4.
Mackay Pfd.—25 à 60.
Toronto Ry.—10 à 98 1-2, 45 à 98, 30 à 98 1-4, 50 à 98.
Power—25 à 90 3-8, 50 à 90 1-4, 12 à 90 1-2, 25 à 90 1-4, 128 à 90, 2 à 90 1-2, 7 à 90, 25 à 89 3-4, 3 à 90 1-4, 75 à 90.
Détroit—25 à 63 1-2, 10 à 63 3-4, 50 à 63 3-8, 25 à 63 1-2, 50 à 63 1-4, 125 à 63.
Coal—75 à 42.
Ogilvie Pfd.—2 à 114.
Bk. N. Sco.—30 à 277.
Scotia Bds.—$5000 à 107.
Mex. Elec. Bs.—$5000 à 72.
Iron Bds.—$5000 à 70, $1000 à 69 3-4.

VENTES DE L'APRES-MIDI

Dom. Iron Com.—25 à 19.
Mont. Power—10 à 90, 25 à 90, 100 à 90, 25 à 90, 25 à 90, 50 à 90, 25 à 90.
Mont. Street—50 à 187, 25 à 187, 25 à 187, 25 à 189, 75 à 188 1-4, 25 à 188 1-4, 25 à 189, 50 à 189.
Mackay Com.—3 à 60.
Dominion Coal—10 à 45.
N. S. Steel Com.—1 à 62 1-2.
Toronto Rls.—25 à 98, 5 à 98.
L. Paper Common—1 à 90.
Mackay Pref.—25 à 60, 25 à 60 1-4, 15 à 60 3-4, 25 à 60 1-4.
Textile Com.—25 à 42.
Rio—10 à 42, 25 à 41 3-4.
Scotia Pr.—3 à 277.
New Street—25 à 185 1-2.
Nipissing—50 à 6 3-4.
Molson Bk—10 à 200, 25 à 200.
New M. S. R.—25 à 185 1-2.

BOURSE DE NEW-YORK

L. G. Beaubien & Cie., courtiers, 104 rue St-François-Xavier, nous fournissent le rapport suivant :

Montréal, 10 août 1907.

VALEURS	Ouv.	1 P.M.	VALEURS.	Ouv.	P.M.
Am. Car F.	37½	35½	Ls & Nash	104	103½
do pf.	...	...	Mann Elev	......	......
Am. C. Oil	29½	29½	Miss. Pac.	66¼	66½
Am LocCo	50¼	49½	Metropolit.	..	......
A. L. Cop.	68½	66½	Norf. & W.	70	69
AmSme.C	93¼	91½	M.StP-SM	......	...
do pf.	......	......	do prf	......	......
A. SugR.C.	111¼	110½	N Y C.&H.	103	103
A.T.&S.F.	83½	82½	N Y O.&W	32	31½
do pf.	93½	93½	Nat. LeadC	44	42½
Balt&Ohio	87¼	87½	Pacificmail		
B. R. T....	39½	37½	Penn.R.R.	116¾	115¾
C. & Al.Co	......	......	P.Steel co.	26	26
Can. Pac..	163½	162	People Gas	85	85
Ches&Ohio	31½	31	Phil. & R.	88	87½
C. & N.W..	143	143	do Iprf	88½	88½
C.M.&St.P	119¾	119½	do II prf	......	......
C.G. N.Y.	..	......	R. Islandc	17¼	17½
Col. F. & I.	23½	22½	South R.co	16½	16
C.C.C.&SL	59	59	do prf		......
D. L. & W.	......	......	South Pac.	81¾	81
Del.&Hud	150	148	Ten C.&L.	......	......
Det. U. Ry	......	....	Texas Pac.	25	24½
D.&R.G.Co	....	......	Twin City.	86	85½
do prf.	......	......	U. S. L. C.	......	......
D.S.S.&At	....	......	do prf		......
do prf.	....	......	U.S.S. com	30½	36
Erie Rail'd	20¼	20½	do prf	92½	92
do II pf	34½	34½	U.S.Rub.c.	......	......
do I pf	..	......	do prf	......	......
Great West	9½	9½	U. Pacif.C.	124	124½
Gen Elec.	124½	123½	do prf	......	......
Hav. Com.	......	......	Wabash...	11	11
do prf	......		do prf	20	20
Ill Cent.	132	132	West U tel	......	......
KansT.Co	33	32	Wis.C.com	14	14
do prf	......	......			

COMMERCE

FROMAGE

Marché tranquille avec légère tendance à la baisse. Nous cotons : Ontario, 11 1-4c à 11 3-8c ; Québec, 11c à 11 1-8c la livre. On a reçu, hier, 8,773 boites.

BEURRE

Marché tranquille et assez ferme. Nous cotons : Cantons de l'Est, 21 3-4c à 22 cents ; Québec, 21 3-8c à 21 5-8c la livre. On a reçu, hier, 1,751 colis.

OEUFS

Demande assez active, prix fermes. Nous cotons : lots choisis, 20c à 21c ; No 1 18c à 18 1-2c ; No 2, 13c à 14c ; frais, 17c 17 1-2c la douzaine.

MARCHE AUX BESTIAUX

Voici les prix obtenus aux abattoirs, hier et ce matin :

BOEUF.—Choix, 5c à 5 1-4c ; bon, 4 1-2c à 4 3-4c ; assez bon, 4c à 4 1-4c ; qualité inférieure, 2 1-2c à 3 1-2c la livre.

AGNEAU — On a vendu 5c la livre pour la consommation domestique et 3 3-4c à 4c la livre pour l'exportation.

VEAU—Marché à la hausse. Nous cotons : $3.00 à $12.00 pièce, suivant qualité.

PORC VIVANT—Lots choisis, pesés aux chars, $7 à $7.25 le 100 livres.

PORC FRAIS.—Marché ferme avec bonne demande pour petits à $9.75 à $10 le 100 livres.

FINANCES

LE TWIN

Les recettes du Twin City, pour la première semaine d'août, ont été de $123,036, une augmentation de $9,608 ou 8.47 pour cent sur la période correspondante de l'année dernière, et de $26,769 sur la même période en 1905.

RECETTES DU TORONTO

Cette année, pour la première fois dans l'histoire du Toronto Ry, les recettes dépasseront $3,000,000. Sur toute somme au-dessus de ce montant, la ville de Toronto aura un percentage de 20 pour cent. En vertu de l'arrangement passé entre la ville et la Cie de tramway, le percentage des recettes brutes de la compagnie payable à la ville est comme suit :

	Pour cent.
De $1,000,000 à $1,500,000	10
De $1,500,000 à $2,000,000	12
De $2,000,000 à $3,000,000	15
Au-dessus de $3,000,000	20

Les recettes pour le mois de juillet, depuis six ans, et le percentage payé à la ville ont été comme suit :

Juillet	Recettes	Percentage
1907	$305,645.50	$46,970.15
1906	271,217.40	40,682.62
1905	242,698.60	36,404.79
1904	213,854.20	29,555.53
1903	196,021.63	23,522.59
1902	162,042.93	17,615.60

LE PORTO RICO

Les recettes brutes du Porto Rico Ry. pour le mois de juin, se sont élevées à $29,097.79 et les recettes nettes à $12,991.76, montrant une augmentation très substantielle sur le mois correspondant de l'année dernière.

RECETTES DU TRAMWAY

Recettes du Montréal Street Ry. pour la semaine finissant le 17 août 1907.

		Augm.
Dimanche, 11.	$10,412.37	$ 638.82
Lundi, 12.	10,698.24	1,255.50
Mardi, 13.	10,880.14	1,231.11
Mercredi, 14.	9,792.36	823.17
Jeudi, 15.	10,420.66	1052.04
Vendredi, 16.	9,732.01	514.29
Samedi, 17.	11,946.01	1,204.35

M. J. LANGLAIS

Nommé recorder de Fraserville

(Correspondance spéciale à LA PATRIE.)

RIVIERE DU LOUP, Tém., 20—Nous apprenons avec plaisir que M. Jules Langlais, avocat, vient d'être nommé recorder de cette ville.

Sa nomination a été publiée dans le dernier numéro de la "Gazette Officielle de Québec."

M. JULES LANGLAIS, recorder de Fraserville.

LE PRESIDENT DE LA VOIRIE

Revenu de ses vacances — Réunion de la commission des chemins dans une semaine.

M. E. Larivière, président de la commission des chemins, est revenu, hier soir, d'une promenade de vacances aux Etats-Unis.

Interrogé sur les travaux que la commission des chemins fera à l'automne, le président dit qu'après une visite à New-York, Boston et Brooklyn, il n'est pas étonnant qu'il ait beaucoup de projets, car il a vu beaucoup de choses que nous n'avons pas encore à Montréal et qui nous seraient très utiles.

"Les grandes villes américaines, dit-il, tout comme Montréal, ont leurs défauts et si elles ont de belles rues elles en ont aussi qui laissent à désirer. A Montréal, cependant, on a un défaut qui n'existe pas ailleurs, c'est que la commission des chemins ne reçoit pas assez d'argent pour faire face à ses obligations.

Dans quelques jours, il soumettra ses plans.

La prochaine réunion de la commission aura lieu mardi prochain.

M. Larivière confirme en tous points l'entrevue de M. Duncan McDonald, publiée dans la "Patrie d'hier et contredisant la dépêche de New-York, disant que des échevins de Montréal, au nombre desquels aurait été M. Larivière, avaient été arrêtés par la police de New-York, pour avoir conduit une automobile à une trop grande vitesse.

Au Tribunal, l'avocat finissant sa plaidoirie :

—En somme l'accusé est moins coupable qu'on ne le dit. Vous l'accusez d'avoir pris une somme de deux cents francs. Mais il n'a pas touché au portefeuille qui contenait dix mille francs environ.

L'accusé fond en larmes.

Le président (touché).—Vous vous repentez ?

L'accusé. — Oh ! oui... de n'avoir pas vu le portefeuille.

W. H. Scroggie

LIMITEE

Rues Ste-Catherine, Université et Victoria

TAPIS

Acheter les couvertures de plancher chez Scroggie constitue un placement sûr et profitable.

La qualité supérieure de nos tapis et prélarts est connue partout ; cependant les prix sont remarquablement modiques.

Tapis Bruxelles

Vente spéciale de beaux tapis Bruxelles, valant jusqu'à $1.25 la verge. Tous les styles modernes. Spécial, mercredi 79c

Tapis Royal Axminster

Un lot très choisi de tapis Royal Axminster, avec superbes bordures de 22 1-2 pouces assorties. Valant de $1.50 à $1.75. Mercredi $1.19

Carpettes Balmoral

Un lot particulièrement magnifique de carpettes Balmoral à vendre mercredi, comme suit :

Grandeur 3 verges x 2 1-2 verges, mercredi	$5.65
Grandeur 3 verges x 3 verges. Mercredi	6.15
Grandeur 3 verges x 3 1-2 verges. Mercredi	7.85
Grandeur 3 verges x 4 verges. Mercredi	9.00
Grandeur 3 1-2 verges x 4 verges. Mercredi	10.50
Grandeur 4 verges x 4 verges. Mercredi	12.00

IMAGES

Rien n'embellit une maison comme les images. Quelques images, bien que bon marché, possèdent cependant un cachet artistique. Les images que nous offrirons mercredi à une piastre sont d'une valeur exceptionnelle. Ni l'image, ni le cadre ne sont bon marché, il n'y a que le prix. Il y a de ces images qui se détaillent ailleurs de une piastre et cinquante à deux piastres.

Images joliment encadrées, sujets variés. ...... Mercredi, chacune $1.00

ARRESTATION PERILLEUSE

UN CONSTABLE S'AVENTURE SUR UNE PLANCHE APPUYEE SUR LE REBORD DE DEUX TOITS POUR ALLER CHERCHER UN CAMBRIOLEUR — RETOUR A LA POINTE DU REVOLVER.

NEW-YORK, 20. — Un des constables de cette ville a accompli un acte des plus audacieux pour capturer un voleur grimpé sur le toit d'une maison haute de six étages qu'il avait choisi pour arriver plus facilement aux demeures qu'il voulait cambrioler.

Le voleur Tanner est découvert par un jeune garçon.

On est à faire des réparations dans cette maison et tout le jour elle reste ouverte à tout venant. Le voleur en question s'y était caché, puis, à la nuit tombante, était grimpé sur le toit. Un jeune garçon habitant une maison voisine, le vit qui attachait une longue corde à la cheminée. Il courut avertir le constable William P. Holmes, qui patrouillait dans les environs. Ce dernier monta dans la maison du jeune garçon et aperçut l'homme qui se cachait

DERRIERE LA CHEMINEE.

Il le somma de sortir et de descendre. Comme le voleur refusait de s'exécuter, il avisa une planche et la jeta en travers de l'espace qui séparait les deux maisons, puis il s'aventura sur ce pont aérien, rien moins que solide. Le voleur s'aperçut du stratagème et courut vers le rebord du toit pour faire glisser la planche en bas. Sans perdre la tête, le policier sortit son revolver et le braqua sur son homme. Ce dernier hésita et le constable arriva sain et sauf de l'autre côté. Il força son prisonnier à la pointe du revolver à traverser par le chemin qu'il avait suivi pour arriver à lui.

Le constable force son homme à suivre la route aérienne pour prendre pied à terre.

Le constable Holmes traverse d'une maison à l'autre sur une planche.

Au poste, il donna le nom de George Tanner, sorti récemment de l'école de réforme. Il avoua que son intention était de descendre au moyen de la corde sur le toit des maisons voisines présentement seules au moyen de la corde sur le toit des maisons voisines présentement seules par le séjour de leurs occupants à la campagne et d'y pénétrer par les châssis à clairevoie du toit.

COMPATRIOTE DE L'OUEST

M. L'ECHEVIN JEAN, DE SAINT-BONIFACE EN VOYAGE DANS LA PROVINCE DE QUEBEC.

Un reporter de la PATRIE a eu le plaisir ce matin, de faire la connaissance de M. l'échevin S. N. Jean, de Saint-Boniface, qui est en voyage dans la province de Québec et qui est descendu au Riendeau. M. Jean est accompagné de sa femme et de deux charmants bambins.

Il est arrivé à Montréal le 28 juillet pour assister à l'ordination de son frère le R. P. Jean, Jésuite, mais un retard de quatre heures le priva de ce plaisir.

M. Jean est originaire de Victoriaville, d'où il partit à l'âge de 7 ans pour s'en aller avec son père à St-Boniface, où ce dernier établit un commerce de ferronnerie. Depuis 25 ans qu'il est parti de la province, M. Jean ne l'a revue que deux fois. La première fois, il y avait vingt-et-un ans qu'il ne l'avait revue ; c'est dire qu'il se reconnut à peine ; cette fois-ci, il y a quatre ans qu'il n'était pas revenu et il ne cesse de dire combien il a trouvé notre ville développée.

M. Jean a épousé Mlle Marie Turenne, une nièce de feu l'hon. Jos. Royal, ancien lieutenant-gouverneur du Manitoba. Dans leur promenade ici M. et Mme Jean, ont tour à tour

M. l'échevin S. N. JEAN, de Saint-Boniface, de passage à Montréal.

visité Victoriaville, Plessisville, Trois-Rivières, Québec, Saint-Anne de Beaupré et la Jeune Lorette. Ils partiront demain soir pour Saint-Boniface.

Notre reporter a causé un peu avec M. Jean des questions municipales de sa ville. Chez lui la question du gaz ne préoccupe pas encore l'attention publique. La grosse question du jour est celle de la construction d'un pont libre sur la Rouge entre Saint-Boniface et Winnipeg. Le projet rencontre beaucoup d'encouragement de la part des autorités, ainsi le gouvernement provincial a déjà promis un octroi de $125,000. Ce pont permettra au tramway de circuler entre les deux villes.

Parlant de l'avenir de Saint-Boniface, M. Jean, ne se cache pas, de dire qu'il croit que Winnipeg annexera sous peu sa voisine, et que ce fait est inévitable. Winnipeg a une population de 115,000, et Saint-Boniface de 8,000 au plus ; l'une se déversera dans l'autre, et déjà l'invasion s'annonce, et commence même de se faire sentir.

Il y a deux ans que M. Jean est échevin ; il sortira du conseil en décembre prochain. Comme ici, les conseillers municipaux sont élus par le peuple et non par le conseil.

LA POSSESSION D'UN ENFANT

La demande de M. de Repentigny est renvoyée.

La demande d'habeas corpus faite par M. Max. de Repentigny pour obtenir la possession de son enfant, une fillette de 5 ans, a été renvoyée. Le grand-père maternelle continuera d'avoir soin de la fillette, comme par le passé.

L'UN FERA TROIS ANS

David Poitras et W. Hanley, tous les deux accusés d'avoir dévalisé la boucherie de M. Friedmann, rue Vitré, et d'avoir volé des cartes de pension au restaurant de M. G. Bouton, ont été amenés devant le juge Piché, ce matin. Tous les deux protestent de leur innocence, mais leur culpabilité éclate à la fin du procès.

Poitras, qui n'a que 14 ans, entendra sa sentence demain, mais Hanley est envoyé en prison pour une période de trois ans.

AVIS est donné au public qu'en vertu de la première partie du chapitre 79 des Statuts revisés du Canada, 1906 désigné Loi des compagnies, il a été délivré, sous le sceau du Secrétaire d'Etat du Canada, des lettres patentes en date du 8e jour d'août 1907, constituant en corporation Cléophas Dignard manufacturier, Hubert Brosseau, carrossier, Eugène H. Godin, avocat, George Normandin, notaire, Bruno Marchand, étudiant et Joseph Bouie, comptable, tous de la cité de Montréal, province de Québec, pour les fins suivantes; —(1) Faire toutes sortes de biscuits, gâteaux, confitures, confiserie, et autres produits semblables ; (2) A cette fin, exploiter une fabrique et un établissement, faire le commerce en gros et en détail de tous les produits de cette fabrique et d'autres articles fabriqués de ce genre, et aussi de tous produits employés sous quelque forme que ce soit à cette manufacture, tels que fleur de farine, grain, fruits, sucre, extraits, etc.; (3) Faire le commerce en gros ou autrement de céréales en général et de toutes sortes de provisions, effets ou marchandises; (4) Faire en général les opérations d'entreposeurs ; (5) Acheter ou autrement acquérir de toute personne ou corporation toute industrie semblable à celle de la présente compagnie, avec tous bâtiments, machinerie, marchandise en magasin et actif en général; (6) Acheter, prendre à bail, échanger ou autrement acquérir et posséder toutes propriétés mobilières et immobilières que la compagnie jugera nécessaires pour ses fins et opérations, et hypothéquer, garantir, aliéner, louer, vendre ou disposer en totalité ou en partie de la propriété appartenant à la compagnie ou dont elle a la jouissance aux termes et conditions qu'elle jugera à propos.(7) Acheter, ériger, construire et exploiter des moulins, usines, bâtiments, entrepôts, machinerie et outillages pour les fins de la dite compagnie: (8) Acquérir, louer, acheter, mettre en pratique, vendre ou disposer de toutes marques de commerce, dessins de fabrique, brevets, droits de brevet, privilèges ou pouvoirs, pour ou concernant toute invention qui pourra être jugée utile aux fins de la compagnie, et acquérir et utiliser tout brevet d'invention, ou toute licence de se servir d'une invention jugée utile aux fins de la dite compagnie ; (9) Conclure des conventions au sujet de la fusion d'intérêts ou du partage des profits avec toute personne ou compagnie faisant affaires ou engagée dans une industrie ou transaction que la compagnie est autorisé à exercer ; (10) Emettre et répartir comme actions acquittées des actions du capital de la compagnie en compensation de travail fait, garanties données ou promises ou services rendus ou à rendre dans le but de favoriser l'industrie de la compagnie, y compris services rendus ou à rendre à la compagnie par les auteurs de la compagnie ; (11) Faire toute autre chose nécessaire pour atteindre les fins ci-haut mentionnées. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs, sous le nom de "Dignard, Limited", avec un capital-actions total de quatre-vingt-quinze mille piastres, divisé en neuf cent cinquante actions de cent piastres et le principal lieu d'affaires de la dite compagnie sera en la cité de Montréal, dans la province de Québec.

Daté du bureau du Secrétaire d'Etat du Canada, ce 8e jour d'août 1907.

R. W. SCOTT,
Secrétaire d'Etat.

ANGERS, de LORIMIER & GODIN,
Procureurs des Requérants. 149-4

RUE POUPART

Effacement des lignes homologuées de la rue Poupart, entre les rues Champagne et De Montigny, dans le quartier Ste-Marie de la Cité de Montréal.

AVIS PUBLIC

Avis public est par les présentes donné que la Cité de Montréal, par ses conseils et procureurs soussignés, présentera une requête à la Cour Supérieure du District de Montréal, dans la Province de Québec, siégeant en la division de pratique (chambre No 31) au palais-de-justice de cette Cité, mardi, le dix-septième jour de septembre prochain à dix heures et demie de l'avant-midi ou aussitôt que conseil pourra être entendu, pour demander que le plan homologué du quartier Ste-Marie de la dite Cité soit modifié en effaçant les lignes homologuées de la rue Poupart, entre les rues Champagne et de Montigny, tel qu'indiqué sur le plan qui sera produit avec la dite requête.

ETHIER, ARCHAMBAULT,
LAVALLEE, DAMPHOUSSE,
JARRY & BUTLER.

Procureurs de la Cité de Montréal,
Hôtel de Ville,
Montréal, 17 août 1907.

AVIS DE FAILLITE

DANS L'AFFAIRE DE

RINFRET & FRERE

Manufacturiers de moulins à battre

du village de la paroisse de St-Clet.

FAILLIS.

Les soussignés vendront par encan public sur les lieux dans le village de la paroisse de St-Clet,

VENDREDI LE 6ème JOUR DE SEPT. 1907 A 1 HEURE P.M.

L'immeuble des dits faillis situé dans le village de la paroisse de St-Clet faisant partie du No 140 du cadastre officiel de la paroisse de St-Clet, borné en front par le chemin public, du côté ouest et du côté nord-ouest par partie du même numéro, et du côté sud-est par les emplacements de J.-Bte Lalonde et Avila Pharand avec une manufacture de moulin à battre, engin, boiler, machineries, une maison et autres bâtisses dessus construites.

Le stock consistant en bois de sciage, outillages, voitures, etc., etc., seront vendus en détail le même jour sitôt près la vente de la manufacture.

Les conditions seront connues le jour de la vente. Pour autres informations, s'adresser au soussigné.

NAPOLEON ST-AMOUR, curateur,
11 Place d'Armes, Montréal.

MARCOTTE FRERES, encanteurs.
20-24-31

PATENTES
OBTENUES PROMPTEMENT

Avez-vous une idée ?—Si oui, demandez le Guide de l'Inventeur qui vous sera envoyé gratis par Marion & Marion, Ingénieurs-Conseils. Bureaux : Edifice New York Life, Montréal et ... Washington, D.C.

The Sovereign Bank of Canada

BUREAU A MONTREAL :

232-236 RUE ST-JACQUES.

Transactions générales d'affaires de banques.

Département d'Epargnes,

Intérêt trimestriel payé aux taux courant.

A. H. B. MACKENZIE, Gérant.

Succursale : 756 rue Ste-Catherine Ouest, (Coin Guy)

W. A. GRASETT, Gérant.

mar-jno

The Royal Trust Coy,

CAPITAL

Souscrit - - - - - -	1,000,000.00
Payé - - - - - -	600,000.00
Fonds de Réserve - - -	600,000.00

PRESIDENT

Le Très Hon. Lord Strathcona et Mont-Royal, G. C. M. G.

VICE-PRESIDENT

Sir Geo. A. Drummond, K.C.M.G.

R. B. Angus,	Sir W. C. Macdonald,
E. S. Clouston,	H. V. Meredith,
E. B. Greenshields,	A. T. Paterson,
C. M Hays,	Sir R. G. Reid,
C. R. Hosmer,	James Ross,
A. Macnider,	Sir T. G. Shaughnessy,
Hon. R. Mackay,	K. C. V. O.

Sir William C. Van Horne K. C. M. G.

BUREAU DE MONTREAL et voûte le Sûreté pour les Dépôts :
Edifice de la Banque de Montréal,
109 Rue St-Jacques

Bureaux Succursales à Québec, Ottawa, Saint-Jean, N.B., et Winnipeg.

H. O[illegible]RTSON,
Mar-jno Gérant.

Boites d'Epargnes de Sûreté de toutes grandeurs à louer de $5 à $60 par année. Sécurité absolue, commodités modernes, situées dans le centre.

MONTREAL TRUST & DEPOSIT COMPANY.

Edifice Assurance Royal

MONTREAL.
126-mer-s

Banque d'Hochelaga

Avis de Dividende

Avis est par les présentes donné qu'un dividende de deux pour cent (2 p.c.), égal au taux de huit pour cent (8 p.c.) par année, sur le capital payé de cette Institution a été déclaré pour le trimestre finissant le 31 août prochain et sera payable au bureau-chef de la Banque en cette ville et à ses succursales, le et après le troisième jour de septembre prochain aux actionnaires inscrits au régistre le 17 août.

Par ordre du Conseil de Direction.

M. J. A. PRENDERGAST,
Gérant-Général.
134 m.-j.s.-1 ms.

La Banque des Marchands DU CANADA

DIVIDENDE TRIMESTRIEL

Avis est par les présentes donné qu'un dividende de Deux pour cent pour le trimestre courant, au taux de huit pour cent par an, sur le capital Actions Payé de cette Institution, a été déclaré et qu'il sera payable au Bureau de la Banque en cette ville et à ses Succursales, le ou après le premier jour de septembre prochain, aux actionnaires enrégistrés à la fermeture des affaires, le 15 août.

Par ordre du Bureau.

E. F. Hebden,
Gérant-Général.

Montréal, 23 juillet 1907.
131—29 j., 6, 20, 31

ENTREPOTS

Emmagasinage, Meubles Pianos, Cadres et tout article de ménage ainsi que marchandises générales.

GILMOUR NEPHEW CO.

Tel. Main 2202 — 386 rue St-Paul

15,17,20,22,24,28,31

Département des Chemins de Fer et Canaux, Canada.

CANAL DE TRENT.

DIVISION DES LACS ONTARIO-RICE

SECTION No. 1

Avis aux Contracteurs.

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées à Alex. J. Grant, ingénieur-surintendant du Canal de Trent, Peterboro, et portant à l'endos "Soumission pour le Canal de Trent", seront reçues jusqu'à la 16ème heure, le jeudi, 10 octobre 1907, pour les travaux en rapport avec la construction de la section No 1, division des lacs Ontario-Rice, du Canal.

Les plans et devis des travaux pourront être vus à et après cette date, au bureau de l'ingénieur en chef du Département des Chemins de fer et Canaux, à Ottawa, au bureau de l'Ingénieur-Surintendant du Canal de Trent, Peterboro, Ont., et au bureau de M. J. B. Brophy, ingénieur de division, Trenton, Ont., endroits auxquels on pourra se procurer des formules de soumission.

La plus basse, ni aucune des soumissions ne sera nécessairement acceptée.

Par ordre,

L. K. JONES,
Secrétaire.

Département des chemins de fer et canaux.
Ottawa, 10 août 1907.

Les journaux qui insèreront cette annonce, sans y être autorisés par le Département n'en seront pas payés. 18—5

Province de Québec, District de Montréal, Cour de Circuit, No 12073. — Moïse Robidoux vs S. Marineau.

Le 29e jour d'août 1907, à 10 heures de l'avant-midi, à la place d'affaires du demandeur, au No 671 rue St-Jacques, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en un express.

Conditions : Argent comptant.

O. DAOUST, H.C.S.
Montréal, 19 août 1907. 150-1

AVIS est par les présentes donné qu'une distribution de 1 3-4 pour cent, étant le dividende trimestriel sur les actions cumulatives privilégiées de la Lake of the Woods Milling Company, Limited, a été déclaré payable lundi, le deuxième jour de septembre, 1907, aux actionnaires enrégistrés à la clôture des affaires le 23ième jour du mois d'août.

Les livres de transfert seront fermés du 23 août au 31, les deux jours inclus.

Par ordre du bureau.

R. NEILSON.
150-5 Assistant-Secrétaire.

POUR 25c VOUS POUVEZ TROUVER UNE POSITION PAR LES PETITES ANNONCES DANS "LA PATRIE."

CHAQUE MAISON EN A BESOIN

VITRAUPHANIE--DECORATION IDEALE

Tout le monde peut poser la Vitrauphanie. C'est un mince papier gélatineux transparent de couleur et dessins variés—Appliqué sur les vitres de fenêtres il ressemble en tout point aux riches vitraux de couleurs enchâssés dans du plomb—Il n'obstrue pas la lumière, il la tamise et l'adoucit, tout en donnant à la chambre une grande beauté artistique—Spécialement employé pour Passage, Cabinet de toilette, Bureau, Eglise, Chapelle, etc. Se vend à la verge, depuis **35c.**

Palais de l'Ameublement — N.G. Valiquette Limitée — 471-477 Ste-Catherine Est

Pure -- Fraîche -- Effervescente

L'Eau **White Rock**
Désaltère et rafraichit.
"Un véritable champagne minéral".
L'Eau **White Rock**
se mêle agréablement avec n'importe quelle liqueur ou boisson :: ::

F. X. ST-CHARLES & CIE., Ltée, - - - Agents, Montreal.

DISCOUNT 1/2 STAMP FROM A. LECLAIRE MONTREAL — **Vente de Liquidation**

Bargains Nouveaux tous les Jours

COLLETS en Braid de Soie blancs et noirs, valant 25c, prix de liquidation..... **9c**
CORSETS blancs et gris, valant 50c, prix de liquidation..... **29c**
ETOFFES à ROBES assorties de 25c et 50c, prix de liquidation..... **19c**
COTON JAUNE, spécial à..... **4½c**

A. LECLAIRE, 637 Ste-Catherine Est (En face du Theatre National.)

TEMPERATURE

Toronto, 20—Mercredi, vents frais du Nord - Ouest, beau et plus frais.

VENT:

Les chiffres de la température nous sont fournis par la maison Hearn & Harrison, 10-12 Notre-Dame Est.

Aujourd'hui maximum	82
Même date l'an dernier	85
Aujourd'hui minimum	62
Même date l'an dernier	76

NOTES DE LA TEMPERATURE

La dépression qui régnait sur le lac Supérieur, hier, a gagné la Vallée du St-Laurent. Le temps est devenu plus beau dans les provinces de l'ouest.

CALENDRIER

DEMAIN, MERCREDI 21 AOUT 1907

Fête du jour— Ste-Jeanne Françoise de Chantal.
Lever du soleil, 5.06.
Coucher du soleil, 6.58.
Lever de la lune, 6.13.
Coucher de la lune, 3.33.

PHASES DE LA LUNE
Pleine lune le 28.
Dernier quartier le 30.

SERIEUX MASSACRE

CENT DOUZE MINEURS TUES

BERLIN, 20. — Les directeurs de la compagnie minière de Shantung ont reçu un cablogramme de Tsing Tsu, aujourd'hui, annonçant qu'une explosion de dynamite s'est produite dans la mine Fantage. Deux allemands et 110 Chinois ont été tués. Darrow, qui s'occupe, depuis de longues années, de la fabrication du papier, prétend avoir découvert, dans une certaine production de ces usines, une préparation qui conservera la glace indéfiniment.

Ce composé, dit-il, peut être manufacturé au coût de 47 cents pour 1000 gallons.

Munie de cette préparation, la maîtresse de maison peut acheter un bloc de glace, le couvrir de cette préparation et n'aura plus besoin de son marchand de glace de l'été.

JACQUES CARTIER MALCHANCEUX

IL SE FAIT ENLEVER SON PORTE-MONNAIE ET SA MONTRE SUR LA PLACE QUI PORTE SON NOM.

C'est sur la place qui porte son nom que M. W. Jacques-Cartier s'est fait enlever son porte-monnaie et sa montre valant $30. La bourse contenait $25.

Hier soir, Jacques Cartier, qui vient de New Glasgow, fit le tour des buvettes de la ville dans le but de se rafraichir.

Comme il sortait d'un bar de la Place Jacques-Cartier, il fut attaqué par trois hommes qui ne perdirent pas une minute pour le coller au mur et lui vider ses poches.

La vraie bravoure ne connait pas la peur et M. Jacques Cartier n'eut pas peur de crier "Au voleur, Police" assez fort

POUR ATTIRER L'ATTENTION du constable Pusie, du poste Central. Le constable vola sur les lieux du drame et arriva à temps pour voir fuir les trois hommes.

Considérant qu'il n'est pas bon de courir trois lièvres à la fois, le constable attacha ses pas à ceux de Jérémie Hurtubise, qu'il arrêta en face de l'Hôtel-de-Ville.

A peine le constable lui avait-il mis la main au collet que le prisonnier se mit à genoux et offrit de rendre la montre volée.

Comme la montre et la chaine avaient été arrachées du gousset de Jacques Cartier, il restait encore un chainon après une des boutonnières du gilet et la comparaison qu'établit le constable ne pouvait laisser aucun doute.

Hurtubise recevra sa sentence vendredi.

EST-CE UN PRESAGE ?

Est-ce le présage d'un autre incendie considérable ou simplement le fait d'un sinistre farceur ? Cette nuit une fausse alarme était sonnée à la boite 23, coin des rues Fairmount et du Parc. Lundi dernier, à peu près à la même heure une fausse alarme était également sonnée au même endroit et lundi le clos de MM. Morin et Frère flambait : dimanche soir une maison en construction subissait des dommages considérables, pendant que le matin du même jour une épicerie voyait tout son contenu endommagé par le feu et l'eau.

Ce farceur n'a qu'à se bien tenir, s'il vient à être pris.

Ce qui rend l'homme grand, c'est de ne craindre ni la pauvreté ni la mort. (Druot).

Il faut chercher soigneusement à s'instruire pour n'être ni trop timide ni trop hardi par ignorance.

L'enseignement Agricole

L'hon. M. Allard, fait part de ses projets au représentant de la "PATRIE."— A propos de l'Ecole d'Oka

Le reporter de la "Patrie" a ce matin eu une intéressante entrevue avec l'hon. Jules Allard, ministre de l'agriculture, au cours de laquelle le ministre a fait part au journaliste de ses projets pour l'avancement de l'agriculture.

M. Allard nous déclare qu'il veut à tout prix donner

UN NOUVEL ESSOR

à l'enseignement agricole dans la province, et surtout à l'enseignement pratique.

"Ainsi, a-t-il dit, à Saint-Hyacinthe, ces jours derniers, j'ai voulu que les cultivateurs se renseignent par eux-mêmes sur l'établissement d'un système de drainage. Je voudrais que dorénavant les conférences agricoles fussent des leçons de choses. Les conférences sur la culture des arbres fruitiers se feront dans les vergers, où se feront des démonstrations."

M. Allard parle encore de la nouvelle loi des bons chemins; il dit qu'il visitera, cet automne, toutes les expositions, et que partout, il invitera les cultivateurs et les citoyens à accepter

LES AVANTAGES

de cette législation. Il dit que déjà plus de 40 municipalités l'ont acceptée.

Puis le ministre de l'Agriculture parle enfin du nouvel octroi à l'école d'agriculture d'Oka.

"On nous reproche, dit-il, de n'avoir pas donné assez, en donnant $5,000; eh bien; le gouvernement n'a donné que ce qui lui était demandé.

"Maintenant cet octroi a été accordé, soumis

A CERTAINES CONDITIONS,

déclare le ministre; parmi ces dernières je signalerai les suivantes: 1o les Trappistes devront établir un laboratoire de chimie; puis une bibliothèque, d'au moins 1,000 volumes ; 2o. Ils auront un directeur laïque à l'école et deux autres professeurs laïques.

"Mais, insiste l'hon. M. Allard, j'ai surtout exigé que la durée du cours

L'Hon. M. ALLARD, ministre de l'agriculture, qui a donné une entrevue au représentant de la PATRIE

soit moins longue et j'ai demandé qu'un

ENSEIGNEMENT SPECIAL

soit donné qui permette à un élève d'acquérir en trois mois toutes les grandes notions de l'agriculture.

"La condition la plus importante de l'octroi, ajoute le ministre, est la suivante: Les directeurs de l'école devront voir à obtenir

L'AFFILIATION A L'UNIVERSITE

Laval; cette école étant affiliée, l'université conférera des diplômes aux élèves, et c'est parmi ces diplômés, qu'à l'avenir, le gouvernement compte choisir ses conférenciers agricoles".

Est-ce une Catastrophe

NEW-PORT, Ark., 20. — Le train de passagers No 8, train rapide entre Texarkana et St-Louis, sur la ligne Iron Mountain, a déraillé à Alicia, Arkansas. De maigres rapports reçus ici indiquent qu'il y a plusieurs personnes tuées et un grand nombre de blessées. L'accident est arrivé, hier soir et serait dû à un rail défectueux. Aux bureaux de la compagnie on dit que l'accident est très grave, mais on refuse de dire s'il y a eu beaucoup de tués ou de blessés. Les téléphones sont en mauvais état et il est impossible d'avoir des renseignements par télégraphe.

MAZAGAN EST MENACE

UNE REVOLUTION IMMINENTE AU MAROC.

TANGER, 20. — Cinq cents hommes de troupes shérifiennes, les meilleures de l'armée du Sultan, qui étaient autrefois sous le commandement du Caïd Sir Henry MacLean, sont arrivés ici hier. C'était d'abord l'intention de les envoyer à Casablanca pour coopérer avec les troupes franco-espagnoles, mais le ministre de la marine parle de les envoyer à Mazagum.

Abdelkrin Ben Slimen ministre des affaires a écrit au chargé d'affaires de France, exprimant les condoléances du gouvernement pour le massacre de Casablanca.

Le chargé d'affaires espagnol ici est très décontenancé par l'attitude ultra-prudente tenue par les espagnols à Casablanca.

UN AUTRE SULTAN

Paris, 20 — Le gouvernement a reçu confirmation de la nouvelle que Mulai Hafig, frère du Sultan avait été proclamé sultan par des tribus de la côte.

Spécialement dans le voisinage de Safi la situation est grave. Les avis reçus au sujet de Mazagan sont inquiétants : la situation générale est très dangereuse. Le bruit court que le Caïd Harry MacLean est en liberté.

NOUVELLES D'OTTAWA

(Dépêche spéciale à la "PATRIE")

Ottawa, 20.

— La compagnie No 3 du régiment des Ingénieurs Canadiens a décidé de se rendre à Québec à l'occasion de la fête du Travail.

Les excursionnistes voyageront sur un convoi du Pacifique Canadien qui arrivera à Québec, dimanche matin. Ils reviendront à Ottawa le matin.

UNE PIEUSE BESOGNE

MONSEIGNEUR LANGEVIN A L'ILE DU MASSACRE.

(Spécial à "La Patrie")

WINNIPEG, 20. — Monseigneur Langevin, archevêque de St-Boniface, le juge Prud'homme et un certain nombre de délégués, représentant la société historique de St-Boniface sont partis, dimanche soir pour l'île du Massacre, dans le lac des Bois.

Ils vont faire un nouvel effort, pour fixer l'emplacement ou a eu lieu le martyr du Père Ormeau et de dix-neuf autres martyrs, qui ont été massacrés par le Sioux et retrouver quelques reliques, si possible. Ainsi que les reliques d'un des fils du grand Laverendrin massacré en même temps.

ELLE REPREND CONNAISSANCE

La femme amenée à l'hôpital Notre-Dame, cet avant-midi, à la suite d'une bousculade dans un tramway de la rue Notre-Dame, à l'angle de la rue Rose de Lima, à Saint-Henri, a recouvert connaissance vers une heure cet après-midi. C'est une dame Gilbert Rochon, 27 ans, domiciliée au No 72, Avenue des Peupliers. Elle souffre d'une fracture à la jambe gauche.

NAUFRAGE D'UNE BARGE

(Correspondance spéciale à LA PATRIE.)

VARENNES, 20 — Hier une barge affectée au service de Ste-Thérèse à Varennes a coulé à fond, sous le poids de sa cargaison, consistant en foin. L'accident a eu lieu, heureusement, près du rivage, et les matriniers ont pu se sauver dans une chaloupe.

Nous Rappelons à nos Lecteurs

QUE C'EST DANS NOTRE EDITION DE

Samedi Prochain, 24 Août

en dernière page, que paraitra le coupon donnant droit à l'entrée du PARC DOMINION, lors de la

Soirée de la "Patrie"

—— QUI AURA LIEU ——

MARDI de la SEMAINE PROCHAINE, le 27 AOUT.

Pour prendre part gratuitement à cette soirée, il suffira de présenter à l'entrée du Parc Dominion le coupon qui paraitra samedi.

Il serait prudent de retenir dès aujourd'hui autant de numéros de la PATRIE de samedi que vous vous proposez être de personnes au parc, ***AFIN QUE NOS DEPOSITAIRES*** puissent nous prévenir assez tôt pour avoir autant de journaux qu'ils en désireront.

CATASTROPHE EVITEE

UN PONT DE CHEMIN DE FER DU GRAND-NORD, ENTRE STE-JUSTINE ET STE-URSULE, INCENDIE.

STE-JUSTINE, 20. — Peu s'en est fallu, samedi dernier, qu'un terrible accident se produisit entre ce village et Ste-Ursule.

Pendant la nuit le pont en bois situé entre ces deux villages et sur lequel passe la voie du "Grand Nord", avait été détruit par le feu. Heureusement les employés de section du chemin de fer se sont aperçus à temps de l'incendie, et deux trains qui venaient chacun dans une direction opposée ont été arrêtés non loin du pont.

LA GREVE N'EST PAS DECLAREE

Contrairement aux rumeurs qui circulaient en ville, ce matin, les opérateurs du C. P. R., n'ont pas déclaré la grève à midi, aujourd'hui.

Trois représentants des télégraphistes de la compagnie ont passé une partie de la matinée en conférence avec Sir Thomas Shaughnessy, MM. D. McNicoll, Kent et Richardson.

Le comité des télégraphistes fera, cet après-midi, rapport de sa mission à tous les opérateurs, qui décideront alors, s'il y a lieu de se mettre en grève ou non.

Au bureau de la Great North Western, la situation est pratiquement la même qu'hier.

UN DANGEREUX INCENDIE

(Correspondance spéciale à LA PATRIE.)

D'ISRAELI, 20.— D'Israeli a été menacé de destruction par le feu. Vers 11 heures du matin, alors qu'il faisait grand vent, un incendie s'est déclaré à la demeure de M. Hippolyte Castonguay, qui fut détruite de fond en comble en moins de deux heures.

Aussitôt l'alarme donnée, une centaine de personnes accoururent pour combattre l'incendie, et parmi eux, tous les employés de M. Louis Gilbert, manufacturier.

Madame veuve Blanchette, gravement malade, et qui avait reçu les derniers sacrements le matin, a failli perdre la vie dans les flammes.

Après bien des efforts, on a réussi à empêcher le feu de se communiquer aux maison voisines. Les dégâts sont considérables, et il y avait peu d'assurances.

La fumée a aussi causé des dégâts au magasin de M. Joseph Pouliot, marchand.

IL EST INHUME

Le cadavre arrivé de New-York à la gare Bonaventure, samedi après-midi et que les autorités avaient fait transporter à la morgue hier après-midi, vu que personne ne se présentait pour le réclamer, a été inhumé.

Un frère du défunt, M. Lamothe arrivait samedi avec la dépouille mortelle et durant la journée de dimanche s'entendait avec un entrepreneur de pompes funèbres pour l'inhumation. Ce dernier négligea de se présenter à la gare lundi matin, et pour obtenir le cercueil il dût payer le prix d'entreposage et les frais du transport à la morgue.

LE PRINCE DE SUEDE

NORFOLK, 20 — Le Prince Guillaume de Suède partira, demain, à bord du Pylgia pour New-Port. Son itinéraire comprend une excursion aux Chutes Niagara, où il traversera la frontière canadienne. De Niagara, il retournera à New-York.

M. R. L. BORDEN A TROIS-RIVIERES

UNE GRANDE DEMONSTRATION SE PREPARE POUR LE 30 AOUT.

Les trifluviens organisent actuellement une grande démonstration en l'honneur du chef de l'opposition, M. R. L. Borden. Hier, M. J. A. Comeau, avocat des Trois-Rivières, le principal organisateur, a déclaré ce qui suit au sujet de cette démonstration.

"Comme nous avons appris que notre chef pour tout le Dominion allait commencer une série d'assemblées politiques à travers le pays, les conservateurs des Trois-Rivières ont décidé de l'inviter à se rendre dans leur ville et le club Cartier résolut de s'occuper de le recevoir à Montréal. Je suis à Montréal pour prendre l'avis des amis d'ici. Cette démonstration qui aura lieu le 30 août sera une affaire considérable pour M. Borden et le parti conservateur. Il y a longtemps d'ailleurs que les conservateurs du district des Trois-Rivières souhaitaient de faire connaissance avec le chef du parti, et l'ayant invité, M. Borden consentit à venir avec plaisir. La bienvenue que nous lui préparons sera aussi cordiale que sincère.

"Comme vous savez, Trois-Rivières est un centre conservateur français, et cette démonstration est pour donner une preuve au chef conservateur que nous, conservateurs français, avons confiance en lui, et qu'il est aussi chez lui dans le Canada - français, qu'il peut l'être dans les provinces anglaises.

VOL A LA TIRE

UNE DAME SE FAIT ENLEVER SA SACOCHE A MAISONNEUVE.

Un pickpocket a révélé sa présence à Maisonneuve, cet avant-midi, et sa victime a été une dame de Saint-Alexis, comté de Montcalm, en promenade par ici. Elle se trouvait à l'angle des rues Sainte-Catherine et Lasalle, attendant le départ d'un tramway qui venait de stopper pour laisser descendre une quinzaine de passagers à destination du Bout-de-l'Ile. Elle se trouva mêlée à ce groupe de personnes. Elle sentit une légère secousse au bras, mais n'y prit pas garde pensant qu'on l'avait heurtée par hasard. Mais lorsqu'elle se trouva seule, elle fut étrangement surprise de voir que sa sacoche était disparue de son bras. Elle eut beau chercher partout, la précieuse sacoche était introuvable. Elle dut se résigner à son sort. Elle alla conter sa mésaventure au poste de police. La sacoche contenait une douzaine de piastres et de menus objets.

SI C'ETAIT VRAI

L'été avec un morceau de glace

RHINDAMDER, Vis., 20. — M. Darrow, qui s'occupe, depuis de longues années, de la fabrication du papier, prétend avoir découvert, dans une certaine production de ces usines, une préparation qui conservera la glace indéfiniment.

Ce composé, dit-il, peut être manufacturé au coût de 47 cents pour 1000 gallons.

Munie de cette préparation, la maîtresse de maison peut acheter un bloc de glace, le couvrir de cette préparation et n'aura plus besoin de son marchand de glace de l'été.

A CAPE COD

PROVIDENCETOWN, Mass., 20. — La pose de la pierre angulaire du monument commémoratif de Cape Cod en présence du président Roosevelt, du gouverneur Guild et de plusieurs hôtes distingués a complété aujourd'hui la fondation de l'un des plus importants monuments sur les côtes de l'Atlantique.

L'homme est un apprenti, la douleur est son maître, et nul ne se connait avant d'avoir souffert.

MUNICIPALITE LONGUE POINTE

CET APRES-MIDI A EU LIEU LA NOMINATION DES CANDIDATS A LA MAIRIE ET A L'ECHEVINAGE.

Cet après-midi les électeurs de la ville de la Longue-Pointe ont été appelés pour la première fois depuis l'érection de la municipalité en ville à se choisir des représentants. Ceux qui étaient à la direction des affaires lors de cette incorporation ont été maintenus en charge par la législature jusqu'à ce jour. Les nouveaux élus seront élus pour un terme de deux ans mais leur terme d'office ne finira réellement que le premier février 1909.

Le résultat de la nomination qui a eu lieu d'une heure à deux heures a été le suivant, et dans les quartiers où il y a balloträge la votation aura lieu le premier jour juridique de septembre, c'est-à-dire mardi, le 3.

ELLE RETOURNERA A LA PRISON

Il coûte à Victoria Johnson de quitter l'asile calme de la prison des femmes. Samedi, elle en fut expulsée et elle se mit en quête d'un moyen d'y retourner. Pour cela, mendier quelques cents et acheter ensuite l'eau de feu qui fait oublier, lui parurent bon.

Le constable Charland, du poste No 6 l'arrêta, complètement ivre, dans le square Dominion.

C'est pour neuf mois que Victoria retournera chez les sœurs et elle a hautement déclaré son intention d'y retourner une fois sortie.

M. J. E. ASKWITH

Nommé sous-magistrat de police d'Ottawa.

(Spécial à "La Patrie")

OTTAWA, 20. — M. l'échevin J. E. Askwith, vient d'être nommé par le gouvernement d'Ontario sous-magistrat de police d'Ottawa sans honoraire. Depuis plusieurs mois, l'échevin Askwith remplace le magistrat O'Keefe absent pour cause de maladie. Le nouveau magistrat, malgré

M. J. E. ASKWITH, sous-magistrat de police d'Ottawa.

sa profession d'entrepreneur, connait parfaitement le droit. Il est l'un des plus anciens citoyens d'Ottawa et depuis nombre d'années conservateur en vue du district. Il s'est déjà présenté dans le comté de Carleton et fut défait par l'honorable M. Edwards. En religion il est presbytérien.

PETER PAN ET ORBY

Ces deux chevaux célèbres prennent leurs invalides.

LONDRES, 20— Orby, le cheval de Richard Croker, vainqueur de Derby, a été rayé des entrées pour le Saint Léger. La faiblesse à la jambe, qui a causé la défaite du cheval dans la course pour le prix Atlantic, s'est développée et il n'est pas probable que Orby reparaisse sur le champ de courses, du moins avant longtemps. Les chances d'Orby de gagner le St-Léger, avaient été regardées comme exceptionnelles.

Saratoga, N.Y., 20—Peter Pan, le grand cheval de trois ans, de l'écurie de James R. Keene, a terminé hier, sa carrière comme cheval de 3 ans, lorsqu'il a été envoyé à la ferme d'élevage de Castleton, dans le Kentucky.

On croit toutefois que la carrière de ce fameux cheval pourra être reprise l'an prochain, lorsqu'il se sera reposé.

Peter Pan a gagné $112,390 dans sa carrière. Il est arrivé premier dans les course de Belmont, Standard Brooklyn Tidal, Advance et Brighton

LONDRES, 20. — Le plan du premier ministre Botha de présenter le diamant, Cullinan, au roi Edouard, rencontre de l'opposition.

Ceux qui sont contre de projet disent que le Transvaal est trop pauvre pour faire cette dépense.

AU PONT DE QUEBEC

UN OUVRIER FAIT, CE MATIN, UN PLONGEON FATAL.

(Dépêche spéciale à la "PATRIE")

QUEBEC, 20.— Un des ouvriers du pont de Québec s'est noyé, ce matin. Il est tombé de la superstructure du pont dans le fleuve, et n'est pas revenu à la surface. Le cadavre n'a pas encore été repêché. On ne peut connaitre exactement le nom de ce malheureux.

— M. James Waters, cultivateur bien connu dont la ferme est située sur le chemin Ste-Foye, est mort subitement, ce matin. Il était âgé de 82 ans.

MOUVEMENT DES MINISTRES

— L'hon. M. Gouin attendu ici, hier soir, n'est pas en ville aujourd'hui. On ne l'attend que demain.

— L'hon. M. Turgeon est à Québec. On dit qu'il commencera dans quelques jours la visite de son comté.

— L'hon. M. Prévost est à Montréal aujourd'hui.

— L'hon. M. Allard était aux bureaux du gouvernement, ce matin; il part ce soir pour Saint-François du Lac.

— L'hon. M. Weir est à Toronto, d'où il reviendra jeudi.

— L'hon. Aug. Tessier est retourné à Rimouski.

— L'hon. Rod. Roy est à Québec.

NAISSANCES

DUBE — A Providence, Rhode-Island, E.U.A., au No 99 rue Waldo, l'épouse de M. Chas. Dubé, un fils.

Parrain et marraine, M. Louis Lafrivière et Mlle Rose-Emma Dubé.

L'enfant a été baptisé des prénoms de Louis-Richard. 150-1

LEBRUN — M. et Mme Hormisdas Lebrun, tailleur, de Côteau Landing, font part à leurs nombreux parents et amis de la naissance d'une fille, baptisée sous les noms de Marie-Jeanne-Béatrice.

Parrain et marraine, M. Arthur Lebrun, de St-Stanislas de Koska et Mme G. Peterberg. 150-1

DECES

CHARTRAND — En cette ville, le 19 courant, à l'âge de 31 ans, 6 mois et 17 jours, William Chartrand, fils de Raphael, et constable.

Le service funèbre aura lieu jeudi, le 22 courant.

Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 468 rue LaSalle, à 7 1-2 heures, pour se rendre à l'église Immaculée-Conception, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 150-1

DESLIERES — A St-Hubert, le 18 courant, à l'âge de 57 ans, Napoléon Deslières.

Le service funèbre aura lieu mercredi, le 21 courant.

Le convoi funèbre partira de sa demeure, à 8 3-4 heures, pour se rendre à l'église paroissiale, et de là au cimetière, lieu de la sépulture.

Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 149-2

LEGER—En cette ville le 19 courant, à l'âge de 69 ans et 4 mois, Charlotte Elisabeth Davis, épouse de feu F. X. Léger dit Parisien.

Les funérailles auront lieu mercredi. Le convoi funèbre partira de la demeure de son gendre, No. 18 rue Ste-Cécile à 7 heures, pour se rendre à la Cathedrale où le service funèbre sera chanté et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEONARD — Au Bout de l'Ile, le 19 courant, à l'âge de 10 1-2 mois, Marie-Gabrielle-Albina-Yvette, enfant bien-aimée de Emile Léonard, décédée chez son grand-père, Narcisse Beauchamp, de l'hôtel du Nord.

Ses funérailles auront lieu mercredi après-midi, à la Rivière des Prairies.

MONTAMBAULT.—Décédée à l'âge de 6 mois, à Québec, Marie-Marguerite, Claire d'Assise, enfant de M. Chs. E. Montambault, plombier de la maison Chs. Vézina.

Les funérailles ont eu lieu aujourd'hui.

NEVEU — En cette ville, le 19 courant, à l'âge de 58 ans, 7 mois et 3 jours, est décédé Alphonse Neveu, voyageur de commerce.

Le service funèbre aura lieu mercredi, le 21 courant, à l'église St-Louis de France, à 8 1-2 hrs. a.m.

Le convoi funèbre partira de la demeure mortuaire, No 70 rue du Parc Lafontaine, à 8 heures, pour se rendre à l'église, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 149-2

ROBITAILLE.—A Québec, est décédé subitement le 14 du courant, Emile Robitaille, commis de bar, à l'âge de 40 ans.

Les funérailles auront lieu mercredi matin.

TREPANIER—A l'hôpital Notre-Dame à Montréal, est décédée, à l'âge de 49 ans et 8 mois, des suites d'une opération, le 19 août courant, Dame Adéodas Trépanier, née Marie Virginie, Georgiana Boileau, de St-Raphaël de l'Isle Bizard.

Pendant 27 ans la défunte avait été institutrice du village de sa paroisse.

Les funérailles auront lieu à St-Raphaël de l'Ile Bizard, mercredi le 21 août courant.

Le convoi funèbre partira de la demeure de la défunte à 9 heures a.m., pour se rendre à l'église paroissiale, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 150-1

VERREAULT.—A St-Roch de Québec, le 16 août, est décédé sieur Joseph Verreault, époux de dame Drouin, à l'âge de 41 ans et 8 mois.

Son service et sa sépulture ont eu lieu aujourd'hui.

UN ACCIDENT ETRANGE

mange les Sardines Club de Golf avec plaisir.